Revue académique d'histoire - géographie

Les sociétés coloniales (XVIIIème-XXème siècles)

académie Toulouse

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Pastel La revue

Numéro 3 - mars 2012

Editorial

L'histoire du fait colonial a connu depuis deux décennies un profond renouvellement dont témoignent les évolutions de l'historiographie. Les mutations récentes de la recherche sur cette thématique montrent combien se sont élargis et diversifiés les questionnements qui guident désormais le travail des chercheurs. Placée dans le champ de l'histoire culturelle, interrogeant de nouveaux acteurs, intégrant les problématiques construites à l'échelle mondiale par de nouveaux courants historiographiques, l'histoire du fait colonial ne peut plus s'enseigner comme elle le fut quelques années en arrière seulement. Parallèlement à ce mouvement, la demande sociale d'histoire sur ce sujet s'est considérablement accrue. L'histoire du fait colonial, parfois instrumentalisée, répondant à des enjeux mémoriaux faisant d'elle une « question sensible », n'a pas échappé aux raccourcis simplistes.
Les nouveaux programmes d'histoire du collège et du lycée font désormais une place importante à l'étude du fait colonial, contextualisée selon une perspective longue, éclairée par de nouvelles problématiques, croisant les discours d'acteurs multiples et comparant des exemples significatifs qui privilégient les approches concrètes. Ils proposent aux professeurs d'aborder avec leurs élèves la complexité des expériences coloniales.

Ce troisième numéro de la revue Pastel consacré aux sociétés coloniales se veut une contribution modeste au renouvellement de l'enseignement de ce thème. Il s'appuie notamment sur le riche travail conduit dans le cadre d'une recherche formation durant trois années par une équipe de professeurs de notre académie, sous la direction scientifique de professeurs de l'université de Toulouse le Mirail. Il pourra être utilisé par les candidats aux concours de recrutement des professeurs d'histoire-géographie, dont une question au programme à partir de la session 2013 portera sur ce sujet. Nous avons l'espoir qu'il aidera les professeurs d'histoire et de géographie des collèges et des lycées à aborder de façon dépassionnée ce qui apparait encore comme une «question socialement vive » dont le traitement critique, documenté et rigoureux doit constituer un moment fort de nos enseignements.

L'équipe des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux

Thierry Duclerc
Marie-Christine Roques
Laurent Soutenet

L'équipe de coordination

Emmanuel Attali (professeur au collège Fermat de Toulouse)
Jérôme Girard (professeur au lycée Ozenne de Toulouse)
Fabien Jouvé (professeur au collège Voltaire à Colomiers)
Stéphanie Maffre (professeur au lycée Bourdelle à Montauban)
Hubert Strouk (professeur au lycée des Arènes à Toulouse)

Table des matières

Edito : pourquoi le fait colonial ? page 3

Ecrire l'histoire de la colonisation des XIXe et XXe siècles. Une historiographie en mouvement page 5

Entretien croisé avec Sophie Dulucq et Colette Zytnicki page 9

Quelques éléments sur la vie quotidienne dans les habitations de Saint-Domingue au XVIIIe siècle page 11

Vivre aux colonies, le portrait de Suzanne Amonba Paillé page 17

Le travail forcé en Afrique équatoriale page 21

Le bagne de Poulo Condore page 25

Les revendications du Destour tunisien en 1920 page 29

Un baptême au «Village noir» : carte postale de l'Exposition de Toulouse de 1908 page 33

Menu gastronomique de la Société de géographie de Toulouse (1903) page 37

La colonisation au cinéma : l'exemple de Pépé le Moko page 39

Rubriques

Regards croisés page 49

Compte-rendus page 53

Grand témoin page 59

Page de couverture :
Manuel de géographie COLIN E., FRAYSSE A., La Terre, les Cinq parties du Monde, France et France d'outre-mer, CFE, CEP, Paris, Armand Colin, 1948, (1ère éd. 1942), 100 p.

Écrire l'histoire de la colonisation des XIXe et XXe siècles. Une historiographie en mouvement

Sophie Dulucq et Colette Zytnicki, professeurs d'histoire contemporaine à l'université de Toulouse – Le Mirail Laboratoire FRAMESPA

L'historiographie de la colonisation française a été riche et abondante. On peut en dégager les grandes lignes.

La phase impérialiste de l'expansion coloniale a coïncidé avec les remaniements de la première «révolution» industrielle et s'est traduite par une expansion sans précédent, débouchant sur un bouleversement profond de l'économie-monde. Son étude n'a cessé d'être menée par les historiens, depuis de nombreuses décennies, et ce dans une relative indifférence, du moins jusqu'à ces dernières années. On a en effet assisté, durant les années 2000, à un moment-charnière où mémoire et histoire de la colonisation française – en prise avec une demande sociale émergente – sont entrées en interaction dans un mouvement de réappropriation complexe du passé colonial. Cette conjonction constituait d'ailleurs une relative nouveauté dans l'historiographie du fait colonial, le passé impérialiste de la France et de la plupart des grands pays occidentaux n'ayant guère suscité l'intérêt du grand public depuis les années 1960. Notons d'ailleurs que cette articulation entre histoire, mémoire(s) et demande sociale a souvent conféré aux discours récents un tour passionnel et politique, voire «politiquement correct» : idée (contestable) d'un «trou noir» de la mémoire coloniale, d'une occultation de ce passé, d'une filiation automatique entre colonisés d'hier et immigrés d'aujourd'hui[1], etc.

Mais, indépendamment de cette médiatisation des problématiques coloniales, l'historiographie de la colonisation française a été riche et abondante. Cette historiographie ne peut d'ailleurs pas s'envisager dans un huis clos franco-français puisqu'elle implique, depuis une bonne cinquantaine d'années, des chercheurs appartenant aux ex-territoires colonisés, aux anciennes métropoles, mais aussi à de nouveaux pôles de recherche comme les Etats-Unis (qui comptent de nombreux spécialistes de la colonisation européenne, et notamment française). Les historiens n'ont pas été en reste pour proposer, régulièrement, un état des lieux de l'histoire de la colonisation française[2] . Afin de dégager les grandes lignes d'évolution de l'historiographie de la colonisation, plusieurs idées-forces peuvent être mises en avant :

L'histoire de la colonisation est devenue, depuis les années 1950-1960 au moins, une histoire des colonisés et non plus une histoire des colonisateurs

Dans la dernière décennie avant les indépendances, le relatif désintérêt par rapport au destin impérial de la France achève de précipiter la rupture avec les interprétations historiques qui avaient cours au temps de la domination sans états d'âme : «à travers les combats idéologiques et scientifiques des années 1950-60, s'engage une décolonisation des savoirs[3]» . Tout un courant d'histoire critique émerge avec des historiens tels Charles-André Julien, Jean-Louis Miège ou Jean Suret-Canale[4] qui contribuent à former les premières générations

Mais, indépendamment de cette médiatisation des problématiques coloniales, l'historiographie de la colonisation française a été riche et abondante

[1] *Cf. Pascal Blanchard, Nicolas Bancel & Sandrine Lemaire. La fracture coloniale. La société française au prisme de l'héritage de la colonisation, 2005.*

[2] *Parmi d'autres, citons Daniel Rivet, «Le fait colonial et nous, histoire d'un éloignement», Vingtième Siècle. Revue d'histoire, 1992, pp. 127-138 et Claude Liauzu, «Interrogations sur l'histoire française de la colonisation», Genèses, n° 46, mars 2002, pp. 44-59.*

[3] *Claude Liauzu, Colonisation : droit d'inventaire, Paris, Armand Colin, 2004, p. 5.*

[4] *Charles-André Julien, L'Afrique du Nord en marche. Nationalismes musulmans et souveraineté française, Paris, Julliard, 1952 ; Jean-Louis Miège, Le Maroc et l'Europe (t. 1 : 1830-1894), PUF, 1961 ; Jean Suret-Canale, Afrique noire occidentale et centrale. L'ère coloniale (1900-1945), Éditions sociales, 1964.*

de chercheurs des pays devenus indépendants.
Les nouvelles historiographies se bâtissent en grande part sur le refus de l'histoire «d'avant» qui glorifiait la geste coloniale : un livre programmatique de l'historien algérien Mohammed Sahli, paru en 1965, est ainsi symboliquement intitulé Décoloniser l'histoire. La majorité des chercheurs des années 1960 et 1970, ainsi que certains spécialistes occidentaux[5], se démarquent fortement de l'histoire écrite par les «coloniaux» en adoptant une démarche qui entendait renverser les rapports de domination. L'engagement de nombreux historiens lors de la guerre d'Algérie n'est d'ailleurs pas étranger à cette approche militante. La remise en cause des thèmes de prédilection de l'histoire coloniale est manifeste, tant dans la production historiographique des nouveaux États que dans les constructions mémorielles des sociétés décolonisées : on pose d'autres questions, on exalte de nouveaux héros, on apprend de nouvelles dates-clés, on invente d'autres lieux de mémoire[6]…. Les perspectives se recentrent donc sur les colonisés plutôt que sur les colonisateurs, sur les résistances plutôt que sur les conquêtes, et sur les luttes mettant aux prises dominants et dominés.

Les grilles de lecture marxistes, nationalistes et/ou tiers-mondistes fournissent des schémas interprétatifs globaux, privilégiant une lecture de la confrontation, du pillage, de l'échange inégal, de l'aliénation, mettant en exergue le lien entre colonisation et sous-développement et renouant le fil avec les processus précoloniaux interrompus par l'impérialisme européen. L'histoire économique et sociale est systématiquement privilégiée – comme c'est d'ailleurs le cas dans une bonne partie de l'historiographie, quel que soit le sujet abordé, en ces temps de prédominance de l'«École des Annales»… – ainsi que l'histoire politique (histoire des «résistants» à la colonisation, histoire de la montée des nationalismes…).

Dans les années 1980-1990 : une histoire de la colonisation en voie d'émiettement

Les grandes explications d'ensemble connaissent cependant, à partir des années 1980, une érosion sensible – avec plus ou moins de décalage. L'intérêt suscité par l'étude de la colonisation et des espaces colonisés semble même s'émousser : «Les vocations exotiques deviennent moins nombreuses […] et l'histoire anticolonialiste subit les conséquences de la désaffection générale envers les tristes tropiques»[7]. Ainsi certains chercheurs se détournent-ils d'une histoire globale de la colonisation – abusivement confondue avec l'histoire coloniale elle-même – et jugée obsolète, voire potentiellement nostalgique des temps impériaux.

Le concept unificateur de Tiers-Monde, qui avait dans une certaine mesure pris le relais de celui de territoires colonisés, est lui-même en recul : les pays du Sud se diversifient et ne sont plus réductibles à une catégorisation globale. Un peu partout dans les laboratoires de sciences sociales, l'institutionnalisation des aires culturelles contribue à fragmenter la recherche, à émietter, sur le plan scientifique, l'étude des ex-empires. C'est enfin une période où l'acuité des enjeux liés aux luttes de la décolonisation se dissout et où pointe une déception certaine par rapport aux espoirs suscités par les indépendances.

Pourtant, la désaffection n'est pas totale et des remaniements profonds s'opèrent. Ce renouveau n'est pas uniquement dû à l'usure des grands paradigmes mais aussi, de façon positive, aux évolutions conceptuelles de l'historiographie générale. Il est aussi imputable à l'émergence d'une histoire écrite au Sud (groupe des Subaltern studies à Delhi, au début des années 1980 ; nouvelle historiographie sud-africaine libérale) et dans des pôles de la recherche extra-européens. Outre-Atlantique, la recherche de leurs racines africaines par les Afro-américains contribue à l'essor spectaculaire des African Studies tandis que les logiques institutionnelles et scientifiques confortent, en privilégiant les Cultural Studies, le succès des Colonial et des Postcolonial Studies... De nombreux intellectuels du Sud jouent d'ailleurs un rôle non négligeable dans cette dynamique et contribuent à la montée en puissance de certains courants théoriques qui, sur les campus américains, retravaillent la pensée occidentale[8]. Sans doute plus que tout autre, l'histoire du fait colonial reste sous-tendue par un enjeu épistémologique important : celui de la confrontation entre «notre histoire» et «celle des autres», où la question spécifique des «regards croisés» entre chercheurs d'horizons divers pose des problèmes spécifiques renvoyant à des querelles de légitimité et perpétuant même, dans certains cas, une division scientifique du travail héritée des temps coloniaux.»

Depuis les années 1990 : vers une histoire de la complexité des expériences coloniales et des espaces impériaux

Élaborées ailleurs, dans un autre contexte et en écho à

[5] Parmi bien d'autres, on peut citer André Nouschi, Enquête sur le niveau de vie des populations rurales constantinoises de la conquête jusqu'en 1919, PUF, 1961 ; René Gallissot, Le Patronat européen au Maroc (1931-1942), Rabat, 1964 ; Merad Ali, Le réformisme musulman en Algérie de 1900 à 1940. Essai d'histoire religieuse et sociale, Mouton, 1967 ; Mahfoud Kaddache, La Vie politique à Alger de 1919 à 1939, Alger, 1970 ; Joseph Ki-Zerbo, Histoire générale de l'Afrique noire, d'hier à matin, Hatier, 1972 ; Lucette Valensi, Fellah tunisiens. L'économie des campagnes tunisiennes aux XVIIe-XVIIIe siècles, Mouton, 1975 ; Catherine Coquery-Vidrovitch, Le Congo au temps des grandes compagnies concessionnaires, 1898-1930, Mouton, 1972 ; Claude Liauzu, Salariat et mouvement ouvrier en Tunisie: crises et mutations, 1931-1939, CNRS, 1978 ; etc. Sophie Dulucq & Colette Zytnicki (dir.), Décoloniser l'histoire ? De l'histoire coloniale aux histoires nationales en Amérique latine et en Afrique (XIXe –XXe siècles), SFHOM, 2003.

[6] Sophie Dulucq & Colette Zytnicki (dir.), Décoloniser l'histoire ? De l'histoire coloniale aux histoires nationales en Amérique latine et en Afrique (XIXe –XXe siècles), SFHOM, 2003.

[7] Claude Liauzu, Colonisation : droit d'inventaire, p. 7. Il parle aussi, dans un article de 2002, de «paysage après la bataille».

[8] Cf. Mamadou Diouf, L'historiographie indienne en débat. Colonialisme, nationalisme et sociétés postcoloniales, Karthala, 1999.

d'autres demandes sociales, ces problématiques ont fait retour dans l'histoire de la colonisation élaborée en Europe et en Afrique dans les années 1990. Parallèlement, des démarches novatrices – parfois construites pour d'autres espaces et/ou d'autres phénomènes historiques, parfois forgées par la réflexion sur le fait colonial lui-même[9] – suscitent de nouvelles questions. L'histoire des femmes et du genre, l'exploration de pistes ouvertes par Michel Foucault (marginalités, enfermement, déconstruction des savoirs), la réflexion sur la mémoire, l'essor de la nouvelle histoire culturelle, de la nouvelle histoire politique, de la socio-histoire contribuent à renouveler le regard sur les sociétés colonisées[11]. En histoire politique, la réflexion conduit à reconsidérer les nationalismes des années 1950-60 en s'intéressant aux diasporas, aux minorités, à l'ethnogenèse, aux constructions identitaires, et en étudiant la «marge de manœuvre» (l'agency) des dominés en situation coloniale. En histoire sociale et culturelle, des mutations tout aussi importantes sont repérables, qui font sortir de l'ombre des groupes et acteurs sociaux jusqu'alors négligés (femmes, esclaves, marginaux, minorités, élites, anciens combattants, jeunes…). En histoire économique, on réévalue l'impact de la colonisation[11]. Les méthodologies évoluent, tandis que l'on travaille d'autres sources : témoignages, sources orales, sources littéraires, iconographie, discours scientifique, etc.

L'éloignement du fait colonial, le déplacement des thématiques, le renouvellement des générations ont sans doute permis de poser, de façon de plus en plus convaincante et dépassionnée, la question de l'ambiguïté fondamentale de la «situation coloniale» théorisée par Georges Balandier dès 1951 : faite d'oppression et de violence, d'inauthenticité et d'inégalité, elle a aussi été génératrice d'hybridations, de métissages, de va-et-vient entre les cultures et, qu'on le veuille ou non, a constitué la voie spécifique d'entrée dans la modernité pour la plupart des pays colonisés. Elle a non seulement formé un système englobant, mais elle a aussi été une expérience historique où ont eu à se déterminer des acteurs, ce qui suppose une analyse très fine des rapports intercommunautaires.

L'accent est donc mis de plus en plus sur la complexité des expériences coloniales et sur l'hétérogénéité des forces en présence, la diversité des agents, des motivations, des modalités d'exécution, des conséquences sociales et des mutations induites par le projet impérialiste. Pierre Boilley et Ibrahima Thioub, lorsqu'ils analysent le concept de «résistance» à la colonisation, montrent qu'il «a donné à l'historiographie les moyens de présenter un tableau d'ensemble du continent au cours de la seconde moitié du XIXe siècle [et] de penser de façon cohérente les réponses des sociétés africaines» ; mais ils soulignent aussitôt que le concept, si fécond qu'il ait pu être, a occulté la profonde diversité des sociétés coloniales, induisant «d'importantes difficultés à penser les tensions internes aux sociétés africaines pendant cette séquence historique»[12]. Ces auteurs font le même travail d'analyse à propos d'un autre thème sensible : celui de la participation des Africains à la traite atlantique, généralement analysée selon une opposition purement «chromatique» (négriers blancs, esclaves noirs), alors même que tout le système de «production» des esclaves supposait la participation active de certains groupes africains détenteurs de pouvoir.
Depuis le début des années 2000, on peut noter le fort dynamisme de l'histoire sociale et culturelle du fait colonial, qui prône la nécessité d'aller au-delà des analyses relevant de l'histoire politique et économique (années 1950-1990). L'idée centrale de l'histoire culturelle du colonial est que la domination 1°) est passée par des dispositifs d'ordre culturel ; 2°) a engendré des hybridations culturelles intéressantes[13].

[9] Par exemple autour de la relecture des notions d'«acculturation» (Roger Bastide), de «métissage» (Nathan Wachtel, Serge Gruzinski) ou de «situation coloniale» (Georges Balandier). L'idée que l'impérialisme a été une matrice de la modernité occidentale est travaillée à nouveau dans les années 1990, à mesure que s'affirme, autour d'auteurs comme Frederick Cooper & Ann Stoler (Tensions of Empire. Colonial Cultures in a Bourgeois World, Berkeley, University of California Press, 1997.

[10] On ne peut bien sûr les citer tous, mais dans cette veine signalons quelques travaux : Florence Bernault sur les prisons ; Ch.-Didier Gondola ou Odile Goerg sur la sociabilité urbaine ; Catherine Coquery-Vidrovitch, Anne Hugon, Pascale Barthélémy, Julia Clancy-Smith, Dalenda Larguèche sur femmes et genre ; Jean-Hervé Jézéquel ou Noureddine Sraïeb sur les "élites" ; Daniel Hémery sur la société indochinoise ; Isabelle Merle sur la Nouvelle-Calédonie ; Edmund Burke III, François Pouillon, Daniel Rivet, Kmar Bendana, Nabila Oulebsir, Laurent Dartigues, Emmanuelle Sibeud, Anne Piriou ou Marie-Albane de Suremain sur les savoirs coloniaux ; Charles Tshimanga ou Nicolas Bancel sur les jeunes ; Faranirina Rajaonah ou Emmanuelle Saada sur les métis ; David Prochaska ou Joe Lunn sur les représentations ; Omar Carlier ou Annie Rey-Golzeiguer sur le politique ; Ibrahima Thioub ou Habib Larguèche sur les marginalités ; Christelle Taraud sur la prostitution ; sans oublier des travaux novateurs sur la guerre d'Algérie (Djamila Amrane, Mohamed Harbi, Guy Pervillé, Benjamin Stora, Raphaëlle Branche, Sylvie Thénaud), etc.

[11] Cf. Jacques Marseille, Empire colonial et capitalisme français. Histoire d'un divorce, A. Michel, 1984 ; Daniel Lefeuvre, Chère Algérie (1930-1962), Société Française d'histoire d'Outre-mer, 1997.

[12] Pierre Boilley et Ibrahima Thioub, « Pour une histoire africaine de la complexité » in Séverine Awenengo, Pascale Barthélémy et al. (éd.), Écrire l'histoire de l'Afrique autrement, L'Harmattan, 2004, p. 36.

[13] Quelques exemples parmi bien d'autres : Emmanuelle Sibeud, Une science impériale pour l'Afrique ? La construction des savoirs africanistes en France 1878-1930, Editions de l'EHESS, 2002 (sur les « sciences coloniales ») ; Sean Hawkins, Writing and Colonialism in Northern Ghana, The Encounter between the LoDagaa and the "World on paper", University of Toronto Press, 2002 (sur l'introduction de l'écriture via l'administration coloniale) ; James Burns, Flickering Shadows. Cinema and Identity in Colonial Zimbabwe, University of Ohio Press, 2002 (sur l'introduction du cinéma en Afrique) ; Luise White, Speaking with Vampires. Rumor and History in Colonial Africa, University of California Press, 2000 (sur les représentations négatives des colonisateurs européenns en milieu populaire) ; Jean-Hervé Jézéquel, Les « mangeurs de craies ». Étude socio-historique d'une catégorie lettrée. Les instituteurs de l'école normale William-Ponty (c. 1900-c. 1960), thèse de l'EHESS, 2002, 792 p. ; Pascale Barthélemy, Africaines et diplômées à l'époque coloniale (1918-1957), PUR, 2010 ; etc.

De manière plus générale, un des indices du regain d'intérêt pour l'histoire coloniale française est peut-être à rechercher dans le renouvellement des manuels et dans la multiplication des ouvrages bilans[14] qui prennent en compte le renouveau des paradigmes et les mutations de l'historiographie récente. La volonté d'en saisir les ressorts complexes n'empêche pas de penser le fait colonial comme profondément lié à la modernité occidentale et de vouloir l'étudier sans discontinuité entre métropole et colonies[15], afin de saisir la circulation des idées, des hommes, des pratiques. Ainsi «découvre»-t-on que le terrain colonial a été, bien souvent, un laboratoire d'expérimentation et d'innovation (par exemple : la protection des monuments historiques s'ancre dans l'expérience de l'Algérie coloniale), que les itinéraires coloniaux ont été primordiaux dans bien des carrières nationales (par exemple : Paul Doumer est gouverneur de l'Indochine avant de devenir président de la République) et que certaines pratiques coloniales discriminatoires ont pu servir de matrice à des pratiques métropolitaines (par exemple, le fait que, dans les colonies, la citoyenneté soit déconnectée de la nationalité a sans doute servi de précédent au statut des juifs sous Vichy).

Ce lien consubstantiel entre colonies et métropoles est de plus en plus souvent envisagé par les chercheurs sous le concept unificateur de «sociétés impériales»[16]. Dès la colonisation des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, de «systèmes» lient dans un même espace colonisateurs et colonisés, métropolitains et colons, économie domestique et économie d'outremer. Ces systèmes coloniaux ont reposé à la fois sur des échanges économiques spécifiques, sur la circulation des hommes entre métropoles et colonies, mais aussi sur des constructions idéologiques fortes – notamment en termes d'identités supranationales de nature impériale (notion de britishness, formule de la «Plus grande France», etc…).

Au final, le concept de postcolonialité actuellement en vogue rend bien compte du fait que les sociétés des ex-métropoles comme des ex-colonies sont intimement façonnées par le passé colonial. L'identité de la France s'est, par exemple, construite dans et par la colonisation. De la même façon, les sociétés du Sud sont profondément imprégnées par des héritages coloniaux. Enfin, si l'histoire coloniale est à replacer au cœur des histoires nationales des pays colonisateurs et des pays colonisés, elle doit aussi s'envisager dans une perspective d'histoire globale : le phénomène colonial a été un moment crucial de l'histoire de la mondialisation, de l'articulation (par contacts, affrontements, expansion, conquête et domination) entre des multiples sociétés et civilisations de la planète.

Dans ces conditions d'épanouissement de recherches tous azimuts, il n'est guère étonnant que l'histoire de la colonisation ait été tout récemment mise au programme du CAPES d'histoire-géographie et de l'agrégation d'histoire (session 2013). L'intitulé de la future question d'histoire contemporaine est en effet le suivant : Les sociétés coloniales à l'âge des empires : Antilles, Afrique, Asie (années 1850 – années 1950).

On le devine, la question propose d'étudier dans une perspective comparatiste plusieurs de ces sociétés, celles de l'espace caraïbe (sociétés post-esclavagistes de la Jamaïque, des Antilles françaises ou néerlandaises, de Cuba…) et celles d'Afrique et d'Asie (où plusieurs colonies de peuplement ou d'exploitation sont en voie de constitution dès la seconde moitié du XIXe siècle). De fait, on n'est pas colonisé tout à fait de la même façon dans les Caraïbes, en Indonésie ou au Cambodge... Au-delà du seul cas de la colonisation européenne, le programme s'intéressera aux effets induits par l'expansion de puissances telles que l'empire ottoman, qui a lui aussi façonné des sociétés d'un type colonial particulier au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, telles que le Japon de l'ère Meiji qui s'impose à Formose et en Corée ou que les États-Unis, maîtres des Philippines à partir de la fin du XIXe siècle.

En centrant l'étude sur les terrains coloniaux plutôt que sur les métropoles impériales, sur les colonisés plutôt que sur les colonisateurs, la question au programme invite les candidats à rendre compte de la complexité des sociétés nouvelles engendrées par la colonisation, sur les formes particulières de violence qui s'y exercèrent, sur les acteurs hétérogènes qui s'y sont activés, sur leurs dynamiques, leurs contradictions, les voies d'accommodement qui furent parfois trouvées. Au final, ce nouveau programme amène à s'interroger à nouveaux frais sur la notion de «situation coloniale», théorisée par Georges Balandier dans un article fameux de 1951[17]. En cela, il reflète au moins partiellement les avancées et les évolutions d'une historiographie particulièrement dynamique.

[14] Daniel Rivet, Le Maghreb à l'épreuve de la colonisation, Hachette, 2002 ; Jacques Frémeaux, Les empires coloniaux dans le processus de mondialisation, Maisonneuve & Larose, 2002 ; Claude Liauzu (dir.), Colonisation : droit d'inventaire, A. Colin, 2004 ; Benjamin Stora et Mohamed Harbi (dir.), La guerre d'Algérie (1954-2004). La fin de l'amnésie, Paris, Robert Laffont, 2004.

[15] Cf. notamment les travaux des chercheurs anglophones : Frederik Cooper et Ann Stoler, Tensions of Empire 1997 ; Alice Conklin, "Boundaries Unbound: Teaching French History as Colonial History and Colonial History as French History", French Historical Studies, vol. 23, 2000, pp. 215-238. Voir aussi : Herman Lebovics, La vraie France. Les enjeux de l'identité culturelle, 1900-1945, Paris, Belin, 1995.

[16] Deux exemples récents, parmi d'autres, de travaux sur les empires : Claire Laux, François-Joseph Ruggiu et Pierre Singaravélou (dir.), Au sommet de l'Empire. Les élites européennes dans les colonies du début du XVIe siècle au milieu du XXe siècle, Bruxelles, Peter Lang, coll. «Enjeux internationaux», 2009 ; Hélène Blais, Florence Deprest, Pierre Singaravelou (dir.), Territoires impériaux. Une histoire spatiale du fait colonial, Paris, Publications de la Sorbonne, 2011.

[17] Georges Balandier, «La situation coloniale. Approche théorique», Cahiers internationaux de sociologie, vol. 11, 1951, p. 44-79. Le texte de cet article est disponible sur le site Internet de l'UQAC (université du Québec à Chicoutimi), qui propose une bibliothèque en ligne de classiques des sciences sociales. http://classiques.uqac.ca/contemporains/balandier_georges/situation_coloniale_1951/situation_coloniale_1951.html

Entretien croisé : Sophie Dulucq et Colette Zytnicki

Pourriez-vous préciser le choix du «fait colonial» dans votre parcours d'historienne ?

Sophie Dulucq : *Je suis entrée dans le fait colonial par la fin, si l'on peut dire, avec ma thèse (La France et les villes d'Afrique noire francophone. Quarante ans d'intervention, 1945-1985) qui portait sur la transition entre période coloniale et période postcoloniale ; cette thèse s'inscrivait dans les problématiques des années 1980 (coopération biaisée par le néocolonialisme, «pré carré » français…). Progressivement, je me suis intéressée aux périodes antérieures – à la période coloniale «centrale» de la colonisation française en Afrique – et à des thèmes d'histoire sociale et culturelle.*

Colette Zytnicki : *Primitivement, mon terrain de recherche était sur les Juifs en France, et plus précisément sur les migrations des Juifs du Maghreb dans les années 1950 et 1960. J'ai ensuite travaillé sur le fait colonial lui-même avec Sophie Dulucq, en abordant la question de l'écriture de l'histoire en situation coloniale. Puis je me suis intéressée à l'historiographie des Juifs du Maghreb et à l'histoire du tourisme colonial, en relation étroite avec des collègues tunisiens et marocains.*

Entre roman national et histoire globale, où se situe l'historiographie du fait colonial en France ?

Colette Zytnicki : *Actuellement, le regard se porte davantage sur l'histoire globale avec une problématique impériale, c'est-à-dire l'étude de l'histoire des empires, ce qui suppose des comparaisons avec d'autres empires (européens, ottoman, japonais, russe).*

Sophie Dulucq : *Par ailleurs, la constitution de l'historiographie du fait colonial s'est développée dans le cadre des aires culturelles à partir des années 1960, avec une perspective centrée sur l'histoire des pays colonisés – c'était donc plutôt du «roman national» des pays décolonisés qu'il s'agissait alors. Cette historiographie s'est aussi longtemps écrite, en France comme ailleurs, dans la perspective d'une histoire militante de «contre-roman» national, très anticolonialiste.*

Pourquoi avoir proposé la question «Les sociétés coloniales à l'âge des empires : Antilles, Afrique, Asie (années 1850 – années 1950)» aux concours et quelles peuvent en être les conséquences sur l'enseignement de ce thème au collège et au lycée ?

Sophie Dulucq : *J'ai eu l'opportunité, en tant que membre du jury de l'agrégation d'histoire, de proposer un sujet centré sur les sociétés colonisées ; c'est une nouveauté, car cette question est moins européocentrée que des questions anciennement proposées à ce concours (je pense notamment à la question proposée dans les années 1990, formulée de façon très symptomatique : «L'Europe et l'Afrique»).*
L'historiographie de la colonisation s'est beaucoup renouvelée, ces dernières années, à partir d'une problématique impériale qui demeure largement une problématique européocentrée. Cette nouvelle question permet de faire émerger des études coloniales davantage centrées sur les sociétés dominées – études coloniales dynamisées par divers courants historiographiques qui ont mis l'accent sur les effets de la domination sur les populations qu'on appelait alors «indigènes».
Les conséquences seront faibles sur l'enseignement secondaire lui-même, mais importantes en termes de formation des candidats aux concours et des futurs enseignants : cela leur ouvrira des horizons scientifiques, bibliographiques et favorisera la publication de manuels généralistes…

Où situez-vous aujourd'hui l'histoire du fait colonial dans le débat public : « guerre des mémoires » (Pascal Blanchard et Isabelle Veyrat-Masson) ou «histoire apaisée» (Raphaëlle Branche) pour reprendre des formules consacrées ?

Sophie Dulucq : *Il est impossible de répondre de manière globale. En effet, il y a des pans entiers des anciens empires coloniaux qui sont passés dans l'oubli (mémoires aiguës sur l'Algérie et moins problématiques en ce qui concerne l'Indochine, plus douloureuses sur Madagascar et moins sur la Guyane).*
Là où il y a des porteurs de mémoires, des enjeux réactivés par l'actualité, on ne peut parler de mémoire apaisée. Par ailleurs, dans l'ancien empire français, les mémoires peuvent être mises au service d'enjeux politiques contemporains, par exemple en Algérie ou à Madagascar.
Enfin, il y a des aspirations à explorer ce passé tout à fait légitimes. Par exemple, l'écho très fort que rencontrent certaines œuvres, reportages ou films, comme le dernier prix Goncourt, montre qu'il y a une soif sincère de mieux explorer un passé finalement mal connu du grand public, au moment où vont disparaître les témoins directs (cf. les cycles classiques de la mémoire mis en évidence par Henri Rousso pour d'autres phénomènes).

Colette Zytnicki : *L'histoire de la colonisation doit pouvoir s'écrire de manière conjointe avec les chercheurs du Sud. Cela me paraît une nécessité à la fois scientifique et politique. Et c'est ce que nous faisons, en grande part. Pour autant, les opinions publiques, dans chacun des États concernés, ont-elles envie d'une histoire dépassionnée ?*

Le fait colonial est largement évoqué aujourd'hui (bandes dessinées, cinéma, ouvrages de fiction...). Qu'en pensez-

vous ? Quelles représentations ces productions induisent-elles dans notre société ?

Sophie Dulucq et Colette Zytnicki : *C'est complètement légitime que des créateurs s'emparent de ces thèmes, construisent leur rapport au passé, et que ce rapport soit à la fois partiel et partial. Les historiens de métier ne sont pas les uniques dépositaires du discours (et même de la vérité) sur le passé ! Bien sûr – mais peut-on leur reprocher ? –, ces productions proposent une vision très critique et un peu incantatoire : elles ne rendent pas compte des dynamiques complexes qui ont traversé les sociétés colonisées et, d'une certaine manière, continuent à alimenter l'envie d'aboutir à un « bilan » de l'épisode colonial. Or les chercheurs en histoire ne peuvent pas raisonner en terme de bilan ou de procès rétrospectif. Pour autant, le fait que ces œuvres aiguillonnent la curiosité et l'appétit du public doit être vécu de manière positive par les chercheurs, nécessairement stimulés par cette demande sociale.*

Entretien réalisé par Jérôme Girard et Hubert Strouk

Quelques éléments sur la vie quotidienne dans les habitations de Saint-Domingue au XVIIIe siècle

Jean-Louis Donnadieu, professeur d'histoire – géographie au lycée Ozenne (Toulouse)

À la veille de la Révolution, la partie française de Saint-Domingue produit la moitié du sucre et les deux tiers du café du monde, c'est dire son importance. Mais un tel résultat est obtenu au prix de l'asservissement d'un demi-million d'esclaves. Etudier le modèle de Saint-Domingue au XVIIIe siècle permet d'avoir de bonnes notions générales sur le régime esclavagiste et l'organisation des habitations[1] (c'est-à-dire les domaines agricoles, réunion des bâtiments – industriels ou logements – et des terres), lesquelles habitations ont à peu près le même aspect dans l'ensemble des colonies françaises tropicales de l'époque.

Nous allons ici brièvement passer en revue les différents types d'esclaves dans les ateliers (et un éclairage particulier quant au sort des femmes), puis nous aborderons la situation matérielle et sanitaire des esclaves (alimentation, santé et soins, logement), ainsi que leur travail, avant de nous intéresser plus particulièrement à la cohabitation entre maîtres et esclaves et évoquer la possibilité d'affranchissement.

Les différents types d'esclaves dans les ateliers

Dans une habitation, qu'elle soit sucrerie ou caféière, les esclaves ne forment pas un tout homogène. Outre le distinguo créole (né aux Amériques) / bossale (arrivé d'Afrique), il existe une catégorisation selon l'âge et les compétences. Ainsi, les ouvriers (dits aussi esclaves « à talents »), ayant acquis une compétence précieuse (conducteur de cabrouets – charrettes –, tonnelier, charpentier, maçon…) faisant d'eux des ouvriers spécialisés, sont davantage reconnus que le simple coupeur de canne, le «nègre de jardin» simple exécutant. Par ailleurs, on distingue un petit atelier, composé d'esclaves âgés ou de jeunes enfants, à qui vont par exemple être confiées des tâches de surveillance des animaux domestiques, moins pénibles que les travaux de force qu'assure le grand atelier (récolte de la canne à sucre ou fabrication des sucres en réduisant le jus issu du moulin en une mélasse de plus en plus épaisse, dans l'atmosphère surchauffée de la sucrerie). Des commandeurs esclaves, véritables chefs d'équipe, secondent utilement les cadres blancs de l'habitation ; ce sont des esclaves de confiance, tout comme les domestiques qui, vivant au plus près des maîtres, lavent le linge, préparent la cuisine ou servent de postillon (cocher) pour les hommes, de nourrice pour les femmes. Cette situation privilégiée entraîne le risque pour ces esclaves de les placer en porte-à-faux par rapport au reste de la communauté servile, mais les positionne aussi en situation plus propice à l'affranchissement, lequel dépend de toute façon de la seule volonté du maître, seul apte à distinguer les talents et à récompenser ceux qu'il estime être sujets méritants. A propos du main-

> *« Il existe une catégorisation selon l'âge et les compétences et une hiérarchisation entre les esclaves dans les habitations »*

tien de la discipline, bien des abus ont, malheureusement, échappé à toute mention. Le châtiment du fouet n'est pas un vain mot, les plaies ainsi causées étant ensuite frottées de sel ou d'un mélange de jus de citron et piment pour éviter l'infection (même méthode que pour les marins, sur les navires). À cela il faut ajouter l'humiliation, et parfois la gratuite cruauté. L'administration royale est de toute façon peu nombreuse et donc peu efficace pour faire respecter le Code Noir, si bien que, sur le terrain, le maître fait ce qu'il veut. Toutefois, au-delà de spectaculaires drames, il ne faut pas perdre de vue que l'intérêt bien compris du maître est de ménager cette force de travail qui coûte cher. Mais il est vrai aussi qu'à Saint-Domingue nombre de propriétaires sont absents, ayant confié leur domaine à des gérants qui n'ont pas le même paternalisme, les mêmes scrupules ni les mêmes intérêts.

Les femmes esclaves peuvent être soumises à des tâches physiques dures, au même titre que les hommes, la galanterie n'étant guère de mise sur les habitations. Dans un monde fondé sur l'injustice et les rapports de force, où on compte globalement davantage d'hommes que de femmes, il n'est malheureusement pas rare que les maîtres ou employés blancs des habitations abusent de leur position pour faire de femmes esclaves un objet de plaisir. Certes, il arrive que l'attachement soit réel entre le maître et sa «ménagère» comme on l'appelle alors, au point que l'histoire finit parfois par l'affranchissement de la femme, qui vit en concubinage notoire avec l'homme, voire l'épouse. Mais le scénario ordinaire est nettement moins romantique. Dans cet univers oppressif, les hommes esclaves ne sont malheureusement guère plus tendres envers leurs compagnes de servitude. Si bien que s'échafaude dans les habitations l'image de la Mère Courage qui fait face à l'adversité, debout avec ses enfants de pères trop souvent incertains sinon inconnus des maîtres, jamais mentionnés dans les inventaires de «mobilier». Cependant, comme récompense pour avoir permis le renouvellement de la force de travail, l'usage s'instaure d'accorder aux femmes esclaves ayant eu cinq enfants viables une journée par semaine pour vaquer à leurs occupations personnelles, et même la «liberté de savane» (liberté d'aller et venir et de ne plus travailler ; un affranchissement de fait) aux femmes ayant donné le jour à six enfants viables.

La situation matérielle et sanitaire des esclaves

Le Code Noir (instructions royales de 1685, augmentées par la suite de toute une jurisprudence) fait de l'esclave un bien meuble (article 44) attaché à un domaine. La traduction brutale est donc de voir les esclaves considérés comme du mobilier, au même titre que le cheptel animal. Ceci apparaÎt dans tous les inventaires et bilans comptables, comme par exemple l'état des lieux (1785) de l'habitation Juchereau de Saint-Denis (située au Trou-du-Nord, nord de Saint-Domingue[2]) , dans lesquels les hommes sont comptabilisés au même niveau que les bêtes, les rabaissant au rang d'outil animé.

Ce rabaissement est fondamental, car tout ensuite dans la condition des esclaves découle de ce point de départ. En effet, par voie de conséquence, le Code Noir fait obligation aux maîtres d'entretenir la main d'œuvre servile puisqu'elle n'est pas considérée comme autonome. Le maître doit donc l'habiller, la nourrir, la soigner et la loger comme en témoigne les instructions de M. de Saint-Denis (1783) à son procureur où le propriétaire de l'habitation évoque l'entretien de la force de travail servile[3]. Nous allons passer en revue les principaux points :

Le vêtement

Généralement, il y a une distribution annuelle de toile pour faire des vêtements. Mais cette quantité attribuée n'est que peu de chose et il n'est malheureusement pas rare que les esclaves soient déguenillés, en loques. D'où, a contrario, si on en croit les gravures d'époque, le soin tout particulier que les affranchis mettent à se bien vêtir, montrant qu'ils ont rompu avec la situation antérieure.

L'alimentation

En théorie, les instructions royales obligent le maître à subvenir aux besoins alimentaires du personnel servile et, par ailleurs, prohibe la distribution de tafia (= rhum) pour éviter l'abus d'alcool. Dans les faits, l'administration royale ayant bien du mal à contrôler la réalité, le maître – ou le gérant en cas d'absence du propriétaire – a une grande marge de manœuvre, en fonction du degré d'intérêt qu'il y porte. Il en fait généralement peu de cas.

Concrètement, la nourriture a deux origines : les productions propres de l'habitation, et des approvisionnements achetés à l'extérieur (aux maisons de négoce ou directement aux navires qui accostent). Les distributions de vivres peuvent être hebdomadaires (le dimanche ou en début de semaine), plus faciles à faire sur les petites habitations martiniquaises ou guadeloupéennes qu'à Saint-Domingue – où les ateliers sont plus grands et les trafics, détournements, chapardages divers et autres reventes davantage possibles. Ces rations sont de toutes façons vite mangées, bien insuffisantes pour faire face aux besoins. L'apport d'un peu de viande salée se fait lors des fêtes religieuses, la morue reste rare. Pour compléter, chaque habitation a donc des «places à vivres» (parcelles où sont cultivés des vivres en commun) : d'abord des tubercules (manioc, igname, patate), complétées d'un peu de mil, de maïs, de riz, de pois et haricots, de banane légume, selon l'endroit, l'humeur et l'eau disponible. À cela s'ajoute pour chaque esclave l'usage d'avoir un lopin individuel, un jardin-case (pas forcément proche du logement) produisant des vivres particuliers indépendants, l'usage – encore – étant d'accorder aux esclaves la journée du samedi à ces fins ; de fait, les esclaves doivent donc se débrouiller d'abord par eux-mêmes. Eventuellement, est pratiqué l'élevage de volaille et de porc. Sucer des cannes à sucre ramassées en plein champ est pratique courante et

apporte un complément.
Tout ce qui est produit sur place n'est pas à acheter, n'est pas une dépense à imputer au budget général. Mais il n'en reste pas moins que l'alimentation est toujours un problème sur les habitations : les esclaves sont, généralement, mal nourris, avec des rations déséquilibrées, riches en féculents, pauvres en viande ou poisson.

La santé et les soins

L'hôpital est un nom bien prétentieux pour désigner une infirmerie, un dispensaire où sont prodigués les soins. L'historien Gabriel Debien nous indique que les hôpitaux d'habitations «étaient généralement bâtis et couverts avec les mêmes matériaux que les cases des maîtres dont ils étaient toujours assez proches. Ils avaient le même genre de solidité. On chicanait donc beaucoup moins sur les dépenses pour les malades que pour les cases des nègres bien portants. Ces dépenses représentent l'intention de combattre l'humidité, les insectes et les changements de température. Leurs murs encadrés par des poteaux en lataniers, quelquefois en bois dur, sont formés de clissage ou bousillage en terre ou à chaux et à sable. On en trouve de maçonnés entre poteaux ou même en briques. Trop peu d'hôpitaux sont sur solage, encore moins sont carrelés ou planchéiés sur solage. La paille, mais assez souvent des essentes ou des tuiles couvrent le toit, quelquefois de l'ardoise[4]». C'est donc dans ce genre de bâtiment, dont la bonne tenue participe de la réputation d'une sucrerie, que sont soignés les plus souffrants.
Si le suivi semble sérieux, les connaissances médicales de l'époque sont ce qu'elles sont ; on soigne parfois comme on peut. Parallèlement à cette médecine des maîtres s'ajoute celle, plus cachée, des docteurs-feuilles initiés aux secrets des plantes, médecine elle aussi capable de soulager et à laquelle on a recours[5]. Mais au bout du compte le constat reste le même : des organismes qui ne sont pas ménagés et qui, par-dessus tout, souffrent d'une alimentation déséquilibrée, insuffisante, voire avariée, sont des organismes fragilisés, rendus vulnérables à toutes sortes de maladies et infections, si nombreuses : «Mal d'estomac», tétanos, plaies dues aux piqûres de chiques, «malingres» (ulcères aux jambes donnant des fièvres), «crabes» (crevasses), pian (boutons purulents), maux de poitrine, maladies vénériennes, fièvres plus ou moins définies, épidémies de fièvre jaune, de rougeole ou de «vérette» (variole), sans oublier les accidents de travail et les douleurs de l'âme qui conduisent à des états plus ou moins dépressifs (et ses corollaires : le refuge dans l'alcoolisme, voire le suicide), la vie quotidienne de l'atelier est aussi un long inventaire de fléaux et de plaintes en silence.
À partir des années 1780 commence à se généraliser «l'inoculation», autrement dit la vaccination antivariolique. Les Antilles sont effectivement pionnières en la matière, bien avant l'Europe.
Les extraits de la correspondance du procureur-gérant Bayon de Libertat au comte de Noé illustrent ce souci de maintenir le «cheptel humain» en un état sanitaire convenable, car au bout du compte il en va de la production de denrées tropicales et donc du revenu de l'habitation et de la rente perçue par le maître.

Le logement

«On a peine à imaginer combien de cases d'esclaves sont dites en mauvais ou en très mauvais ou en piètre état» écrit Gabriel Debien. «On dirait qu'ils ne logent que dans des masures en ruines. Leurs cases ne restent pas bien longtemps debout : les poteaux d'angle pourrissent, le toit est crevé, à moitié enlevé par le vent, les murs se crevassent, s'effritent, tombent : une misère.
«C'est que même lorsqu'elles sont construites par des entrepreneurs, elles le sont rapidement et avec des matériaux le moins onéreux possible : en bois-pays. Il est des nouveaux qui attendent qu'on leur trouve un abri, des cases d'anciens qui ont été renversées, etc. L'armature des murs se compose de poteaux enfoncés en terre. Un solage est très rare. Ces poteaux sont en «bois rond» «mou», quelquefois équarri, ou en demi-troncs de palmistes. Les poteaux en bois dur sont la marque de maîtres qui s'intéressent au logement de leurs esclaves. Entre les poteaux, des «fourches» qui fixent un léger treillage en lattes enduites de terre, ou des gaulettes ; on parle alors de murs clissés. Il s'agit bien plus d'une mince paroi que d'un mur. Ou bien le mur est bousillé, c'est-à-dire composé de boudins de paille ou d'herbe sèche qu'enrobe un mortier de terre. Il est plus de murs bousillés que de clissés. On voit quelques cases «planchéiées» ou «glacéiées». Il n'est presque jamais question de fenêtre[6]». Constructions à l'économie, donc…

Le travail du sucre et du café

Une fois les cannes coupées et acheminées par «cabrouets» jusqu'au pressoir, elles sont broyées pour en exprimer le jus («vesou»). Ce jus passe dans une batterie de chaudières où il est réduit en un sirop de plus en plus épais et clarifié des impuretés. Lorsqu'il est très pâteux, ce sirop est versé dans des moules (appelés «formes»). On peut éventuellement y ajouter en surface une argile qui, libérant de l'eau, contribue à éliminer des impuretés (on parle alors de sucre «terré», sinon le sucre reste brut ; les opérations de raffinage sont réservées à la métropole). Ces formes sont placées dans une purgerie, où le sucre cristallise et où l'eau résiduelle finit par être recueillie dans des récipients (dits «recette à mélasse»). Une fois démoulés, les pains de sucre sont placés dans une étuve durant une quinzaine de jours : la douce chaleur qui s'y diffuse permet d'éliminer les toutes dernières traces d'eau. Enfin, les pains de sucre sont réduits en poudre par pilage, avant d'être mis en barriques et expédiés en métropole. Le rhum (ou «tafia») vient de la distillation des résidus de mélasse.

Le caféier étant un arbuste poussant à une altitude moyenne

(généralement entre 600 et 900 m) la récolte se fait à la main, une fois les «cerises» (fruit renfermant deux grains) mûres. «Pour la préparation du café, on utilisait d'abord un moulin à «grager», c'est-à-dire à déceriser (les grains de café étant contenus dans des «cerises»), qui était en bois et actionné à la main par une équipe d'une douzaine d'esclaves. On lavait ensuite le café dans un bassin circulaire où les impuretés étaient entraînées par une eau courante et on l'égouttait sur une plate-forme où il était étendu et exposé pendant vingt-quatre heures. Sur la plupart des caféières un grand bâtiment d'exploitation un trois parties, souvent bien conservé et parfaitement reconnaissable par ses bassins et ses conduites d'eau, servait à ses trois opérations. La phase suivante consistait en séchage des grains en parchemin sur des glacis maçonnés au centre desquels se trouvaient de petits bassins circulaires, les «bassicots», vers lesquels on poussait le café le soir pour le protéger de l'humidité en le recouvrant. Les grains passaient ensuite au moulin à piler dont la roue verticale, actionnée par des mules, détachait les parchemins sans écraser les fèves en tournant dans une gorge circulaire en pierre de dix à douze pieds de diamètre. Ces moulins étaient parfois abrités par une case. On utilisait enfin un moulin à «vanner», actionné à la main, dont la soufflerie faisait s'envoler les parchemins, avant de trier les grains sur de longues tables. Ces installations en bois n'ont pas subsisté. Des magasins et entrepôts, parfois conservés, venaient compléter l'ensemble de ces bâtiments d'exploitation[7]» .

Une cohabitation tendue entre maîtres et esclaves

Contrairement à une croyance tenace, les châtiments prescrits par le Code Noir ne sont pas systématiquement appliqués en cas de marronnage (fuite). La plupart des maîtres hésitent à mutiler le corps et donner la mort ; ils s'accommodent de cette résistance passive et de ces mouvements de sortie, bien souvent de petit rayon et pour quelques jours. Certes, il y a des cas d'évasion définitive, mais si la colonie de Saint-Domingue, comme les autres Antilles françaises, connaît tout au long de son histoire l'existence de bandes de marrons (dans la montagne du Bahoruco notamment, au sud de l'île), on ne voit guère la création de véritables villages indépendants enfoncés dans les bois, comme en Jamaïque ou au Surinam[8]. De fait, même s'il perturbe le fonctionnement des habitations, un marronnage plus ou moins endémique est toléré du moment que, bon an mal an, l'essentiel du travail se fait.

Il existe cependant un seuil à ne pas dépasser : quand l'esclave marron s'en prend aux maîtres. En 1757-58, les Blancs de Saint-Domingue tremblent au nom de Makandal qui, dans la Plaine du Nord, empoisonne certains maîtres et décime des troupeaux. Capturé, il est brûlé vif en place publique, au Cap-Français, subissant le châtiment des sorciers. Mais souvent, la hantise du poison peut conduire à de tragiques conclusions. En 1788, l'affaire Lejeune en est une triste illustration : ce maître, soupçonnant deux femmes esclaves d'être empoisonneuses, leur fait brûler jambes et cuisses préalablement enduites de poix ; la justice royale finit par poursuivre le colon pour ses sévices, mais la pression des autres propriétaires Blancs mène à l'acquittement du tortionnaire.

S'ajoute un climat de méfiance, sinon de peur : l'Européen décline toute une série d'images négatives sur ce monde servile qu'il connaît finalement bien peu : le Noir serait «naturellement» porté au vice, au vol, aux mauvais coups, au mensonge, à la luxure…

Les esclaves sont censés être baptisés et évangélisés, mais les maîtres n'y ont jamais mis un grand zèle. De fait, les esclaves continuent à pratiquer parallèlement les cultes africains, le vodoun dahoméen notamment, lequel devient par syncrétisme une référence spirituelle considérable. En revanche, ces mêmes maîtres se méfient des attroupements, restent sur un qui-vive suspicieux et, dans les dernières décennies du XVIIIe siècle, veillent à ce que les idées «négrophiles» venues de France n'atteignent pas les ateliers ; cependant, jamais ils ne pourront contrôler ce qui se passe dans les têtes.

Par ailleurs, l'intérêt bien compris des possesseurs d'habitations est de permettre que des exutoires rendent la vie des esclaves moins pénible, quitte à faire parfois des entorses au Code Noir. Ainsi, le tafia (rhum) parvient à circuler. Les maîtres tolèrent également les danses et musiques le dimanche et, s'ils peuvent s'offusquer que ces danses soient lascives (à leurs yeux), ils savent bien d'expérience qu'elles sont nécessaires pour que les esclaves échappent un tant soit peu à leur quotidien. Il n'est pas impossible pour des esclaves de vendre sur les marchés les produits de leur propre jardinet ; les maîtres peuvent aussi, à l'occasion – un travail bien fait, étrennes du Nouvel An…– récompenser tel ou telle esclave par un peu d'argent, toujours utile dans un monde qui manque régulièrement de numéraire.

L'espérance de liberté

Pour les esclaves qui en bénéficient, la «liberté de savane» consiste en «la faculté d'aller et de venir à volonté et parfois d'abandonner la plantation. Ils ne sont jamais forcés au travail[9]». Liberté officieuse cependant, car juridiquement il s'agit toujours d'esclaves. Cette libération présente des avantages certains pour le maître : pas de formalité devant notaire, ni de «taxe de liberté» à payer au fisc. Il s'agit cependant d'une liberté conditionnelle, en fonction du comportement du récipiendaire. Un mauvais comportement (laissé à la seule et arbitraire appréciation du maître) peut conduire au retour au régime servile.

Quant à l'affranchissement définitif, il peut survenir d'office dans le cas très particulier, prévu par le Code Noir, où le maître fait de son esclave son légataire universel ou son exécuteur testamentaire. Situation ultra-exceptionnelle, à inscrire dans la complexe relation maître/valet illustrée par la littérature, de Molière à Diderot. Il faut aussi mentionner, pour mémoire, le cas où le maître va en France accom-

pagné de certains esclaves, pour le servir ou pour qu'ils apprennent un savoir-faire ; l'usage veut que sur la terre de France ne marchent que des hommes libres. On connaît certains procès intentés (en France) par des esclaves pour obtenir leur liberté.

Aux colonies, en ce qui concerne le cas général, l'affranchissement dépend de la bonne volonté du maître, selon son bon plaisir, en fonction des relations interpersonnelles. Au coup par coup, l'esclave peut donc en bénéficier, récompense du mérite ou du service rendu. Il faut alors établir un acte officiel, devant notaire, après accord préalable du gouverneur de la colonie (pour enregistrer le fait que l'individu bénéficiaire jouit désormais de l'entière liberté de ses mouvements), ainsi que de l'intendant, car, le nombre d'affranchis se multipliant, l'administration royale finit par instaurer une «taxe de liberté» dont le caractère se veut dissuasif. La lourdeur de la procédure et de la somme imposée n'empêche cependant pas, dans les dernières décennies du XVIIIe siècle, la multiplication des affranchissements, notamment de la part des «libres de couleur» qui, possesseurs d'esclaves à leur tour, parviennent à en libérer de la servitude.

[1] *A noter que le Musée d'Aquitaine (à Bordeaux) présente l'intéressante maquette de l'habitation sucrière Nolivos (à La-Croix-des-Bouquets, Saint-Domingue).*

[2] *Le document auquel il est fait référence est inclus dans le dossier documentaire réalisé lors du travail du groupe de recherche-formation sur «Le fait colonial : histoires et mémoires», consultable à l'adresse suivante : histoire-geographie.ac-toulouse.fr/web/307-fait-colonial.php*

[3] *Ce document, également inclus dans le dossier documentaire, est assez long et peut-être difficile d'abord avec des élèves de collège si on n'a pas au préalable les connaissances afférentes. Par contre, il est davantage abordable en lycée.*

[4] *DEBIEN G., Les esclaves aux Antilles françaises, p. 327*

[5] *Voir à ce sujet PLUCHON P., Sorciers, vaudou, empoisonneurs*

[6] *DEBIEN G., Les esclaves aux Antilles françaises, p. 228.*

[7] *PLUCHON P., « Le spectacle colonial », Histoire des Antilles et de la Guyane, p. 206.*

[8] *Sur cette question, voir DEBIEN G., Les esclaves aux Antilles françaises, p. 417 – 422, ou REGENT F., La France et ses esclaves, p. 161 - 176*

[9] *DEBIEN G., Les esclaves aux Antilles françaises, p. 382*

Bibliographie :

CAMARA E., DION I., DION J, *Esclaves, regards de Blancs 1672-1913*, Marseille, Archives nationales d'Outre-Mer, Images En Manœuvres Editions, 2008

CAUNA J. de, *Au temps des isles à sucre (histoire d'une plantation de Saint-Domingue au XVIIIe siècle)*, Paris, Karthala, 2003

CELIMENE F., LEGRIS A., *L'économie de l'esclavage colonial, enquête et bilan du XVIIe au XIXe siècle*, Paris, éditions du CNRS, 2002

Collectif, *Les Anneaux de la Mémoire*, CIM, Corderie Royale, 1992 [catalogue de l'exposition tenue au château des ducs de Bretagne 5 décembre 1992-29 mai 1994]

Collectif, *Bordeaux au XVIIIe siècle, le commerce atlantique et l'esclavage*, Bordeaux, Le Festin, 2010 [catalogue des salles XVIIIe siècle du Musée d'Aquitaine]

DEBIEN G., *Les esclaves aux Antilles françaises*, 1974 (réédition Société d'histoire de la Guadeloupe, 2000)

DONNADIEU J-L., *Un grand seigneur et ses esclaves [portrait du comte de Noé qui connut Toussaint Louverture]*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2009

GAUTIER A., *Les sœurs de Solitude*, Paris, éditions caribéennes, 1985

GAUVIN G., *ABECEDAIRE de l'esclavage des Noirs*, Paris, Dapper, 2007

PLUCHON P., *Sorciers, vaudou, empoisonneurs, de Saint-Domingue à Haïti*, Paris, Karthala, 1987

PLUCHON P. (dir.), *Histoire des Antilles et de la Guyane*, Toulouse, Privat, 1982

REGENT F., *La France et ses esclaves*, Paris, Grasset, 2007.

Littérature :

BONA D., *Le Manuscrit de Port-Ebène*, Grasset, 1998 (Livre de Poche n° 14988)

Ressources sur Internet : http://www.comite-memoire-esclavage.fr (rapports annuels et activités du Comité pour la mémoire de l'esclavage)

http://www.esclavages.cnrs.fr/ (pour la recherche académique)

http://www.lesanneauxdelamemoire.com/ (site de l'association nantaise, qui publie par ailleurs d'intéressants Cahiers)

http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/anom/fr/ (site des Archives Nationales d'Outre-Mer, à Aix-en-Provence)

http://www.iconotheque-de-l'ocean-indien.org/ (iconothèque réalisée par le Conseil général de la Réunion)

http://www.eurescl.eu (Site de l'EURESCL avec des exemples de documents commentés sur la traite négrière et l'esclavage)

Sans oublier les sites des autres académies, en métropole et dans les DOM, et les sites des Archives départementales des DOM

Vivre aux colonies, le portrait de Suzanne Amomba Paillé

Marie Polderman, documentaliste au collège Lamartine à Toulouse (31)

Entrer dans l'étude des sociétés coloniales par un personnage comme Suzanne Amomba Paillé, cette affranchie qui devient par mariage à la tête d'une exploitation agricole en Guyane française au XVIIIe siècle, peut permettre d'aborder la société coloniale et ses ressorts ainsi que le fonctionnement d'une habitation de manière concrète.

Aujourd'hui, les historiens insistent de plus en plus sur le vécu des acteurs en situation coloniale, sur les «interstices» où ils évoluaient, sur les «marges de manœuvre» dont ils disposaient et, au final, sur la profonde complexité de leurs expériences. Vivre aux colonies, pour un «indigène» et plus encore pour un esclave, c'est vivre dans un cadre de contraintes extrêmes. Pour autant, les possibilités d'évolution ne sont pas inexistantes : le marronnage, l'affranchissement, le rachat, le métissage, la promotion sociale existent dans les sociétés esclavagistes qui, surtout à la fin du XVIIIe siècle, voient ainsi monter un groupe particulièrement dynamique, celui des «Libres de couleur». La situation des femmes est elle aussi parfois fluide, comme en atteste l'exemple de Suzanne Amomba Paillé.

Il existe peu de données personnelles concernant les libres dans les archives. En Guyane, il y eut cependant une femme qui fit beaucoup parler d'elle. Alors même qu'elle ne savait ni lire ni écrire, son histoire nous est connue par les nombreux courriers échangés entre les administrateurs et la métropole à son sujet.

Esclave sur une habitation prospère de Guyane à l'extrême fin du XVIIe siècle, puis affranchie par son mariage,

Suzanne Amomba Paillé [1] est née dans le dernier quart du XVIIe siècle. Elle a épousé en 1704, «Jean Paillé, soldat de la garnison et maître maçon, tailleur de pierre[2]», avec lequel elle va mettre en valeur une habitation qui en trois décennies devient fort prospère : six esclaves en 1707, soixante-sept, trente années plus tard. L'habitation produit les cultures coloniales alors en usage en Guyane – cacao, indigo, café et rocou. Les époux Payé possèdent trois pirogues, un colombier et une maison dans le bourg de Cayenne.

De sa naissance, nous ne savons rien. Mais un acte de mariage et un acte de sépulture encadrent sa vie de femme. Le 29 juin 1704, en effet, le père Mousnier, curé de la paroisse Saint-Sauveur, reçoit «le consentement mutuel de mariage après la publication des trois bans et en présence des témoins soussignés de Jean Paillé, soldat de Ici garnison et maître maçon, tailleur de pierre, natif du Pont Saint Martinen Basse Afarche et de Suzanne Amomba, négresse libre[3]» .

C'est en 1755, le 28 janvier, que l'acte de sépulture de Suzanne Amomba Paillé est enregistré par le père Ruel, curé de la paroisse Saint-Sauveur de Cayenne, «Suzanne Amomba, veuve de Jean Paillé, habitant de Macouria, âgée d'environ cent ans[4], morte cette nuit dernière a été inhumée dans l'église en la gallérie du côté de la Sainte-Vierge en présence des sieurs Lacoste et Brillouët qui ont signé. Signé à l'original Brillouët, Lacoste et Ruel, jésuite[5]».

Documents

1 - Une femme libre à la tête d'une grande exploitation

Donation par Suzanne Amomba, Négresse libre, veuve Paillé, en date du 30 avril 1748. «Par devant nous, l'un des notaires royaux, I...].fut présente en personne Suzanne Amomba, Négresse libre, veuve de feu Jean Paillé, vi-

[1] Suzanne est son nom «colonial», celui de soir -, Ainoiriba, son nom africain, ce qui laisse supposer qu'elle est née dans le golfe de Guinée et qu'il s'agit d'une esclave «bossale» : Paillé, son nom d'épouse. Ces trois noms ponctuent le rythme géographique d'un destin exceptionnel.

[2] Arch. dép. Guyane. 1 Mi 203, registres paroissiaux de Saint-Sauveur de Cayenne.

[3] Id.

[4] Selon le recensement de 1717, Suzanne Amomba était âgée en 1717 de 34 ans. Elle serait donc née vers 1683 et décédée autour de sa soixante-douzième année. Le recensement de 1737 lui attribue l'âge de 64 ans... Elle serait alors née vers 1673 et décédée autour de sa quatre-vingt deuxième année.

[5] Arch. dép. Guyane, 1 Mi 203, registres paroissiaux de Saint Sauveur de Cayenne.

vant habitant demeurant à Cayenne, rue des Cazernes, laquelle considérant que elle ne savoit faire un meilleur usage [de ses biens] que de les employer à l'éducation des enfants de cette colonie où, après avoir elle-même acquis la liberté le plus précieux de tous les biens, elle jouit encore d'une fortune assez considérable. A par ces présentes fait donation entre vifs [...] aux enfants de l'un et de l'autre sexe pour leur bonne instruction et éducation, ce acceptant par Monsieur d'Orvilliers, [...] commandant à Cayenne, Monsieur Lemoyne [...] ordonnateur de cette colonie
[...] d'une habitation sise au quartier de Macouria plantée en rocou, circonstances et dépendances et généralement tous les biens meubles et immeubles qui pourraient se trouver appartenir à ladite donatrice [...] avec les esclaves ci-dénommés[6]».

2 - Une habitation prospère : «le Courbary»

Recensements	1709	1711	1717	1737
Esclaves	6	10	16	67
«Bestes à corne»	1	3	5	46
Production de «vivres»				
-Milh	oui	oui	?	oui
- Manioc	oui	oui		oui
- Igname	oui	oui		oui
Cultures d'exportation				
- Roucou		oui	oui	oui
- Indigo			oui	oui
- Café				oui
- Cacao				oui
Armes :				
- Sabre		1	1	1
- Fusil	1	3	2	2
Maison à Cayenne			1	1

3 - Documents complémentaires disponibles en ligne[7]
- les affranchis dans Le Code Noir de 1685 ;
- la première colonisation en Guyane française ;
- une colonie faiblement peuplée : la Guyane entre 1704 et 1739[8].

Objectifs :
- à travers une histoire singulière, définir les différentes composantes de l'esclavage dans les colonies françaises d'Amérique ;
- approcher la spécificité de l'histoire des femmes en situation coloniale ;
- appréhender la diversité et la rigidité relative de la société coloniale d'Ancien Régime.

Pistes de travail
- sur un fond de carte de l'Amérique du sud, indiquer par un repérage de couleur la Guyane française, le Brésil et le Surinam
- sur un fond de carte de la Guyane, écrire le nom des fleuves (Oyapock, Approuague, Kourou, Mroni), et celui du bourg de Cayenne. Reporter l'emplacement de l'habitation des époux Paillé.
- contexte démographique : montrer sous forme d'un graphique l'évolution de la population de la Guyane entre 1704 et 1739 (données sur le site en ligne).
- réaliser la carte d'identité des différentes cultures pratiquées sur l'habitation «Courbary»
- quels sont les éléments montrant qu'il s'agit d'une habitation prospère ? Comment cette habitation a-t-elle évoluée entre 1704 et 1737 ? Que sait-on du mari de Suzanne Amomba ? Que se passe-t-il à sa mort ?
- quels sont les éléments qui montrent que Suzanne est devenue une personne importante de la colonie et bien qu'elle n'est cependant pas réellement été acceptée par l'élite de la société coloniale ?
- à quels épisodes de sa vie correspondent les trois éléments de son nom (Suzanne Amomba Paillé) ?
- qu'est-ce que le Code Noir ? Quels sont les articles concernant les affranchis, que disent-ils ?

Pistes bibliographiques sur l'esclavage

J. Zonzon et G. Prost, Histoire de la Guyane, Maisonneuve & Larose – Servedit, 1996.

Documents publiés

E. Olaudah, Ma véridique histoire, Africain, esclave en Amérique, homme libre, Mercure de France, coll. «Le temps retrouvé», Paris, 2008.
H. Tronc, La vie de Frederick Douglas, esclave américain, écrite par lui-même.- Gallimard, 2006.- 1 vol, (193 p.)
Capitaine William Snalgrave, Journal d'un négrier au XVIIIème siècle, Gallimard, coll. «Témoins», 2008 (édition établie par Pierre Gibert).
J.-G. Stedman, Capitaine au Surinam : une campagne de cinq ans contre les esclaves révoltés, édition Sylvie Messinger, 1989.

[6] *Arch. dép. Guyane, 1 Mi 242, naf 2577 «Recueil de pièces concernant le petit collège de Cayenne».*
[7] *http://histoire-geographie.ac-toulouse.fr/automne_modules_files/standard/public/p340_14fbb8ddcf764efb2612e03937641ba0RapportrfFaitcolonial2010.pdf p.169*
[8] *Arch. Nat., CAOM, Série C 14. Les Amérindiens ne sont pas compris, sauf dans la population servile.*

Littérature jeunesse Romans

R. Bally-Kenguet Sokpe, B. Boucher, Y. Pinguilly, *Les prisonniers du vent*, Paris, Oskar Jeunesse, 2009.

E. Borton de Trevino, *Je suis Juan de Pareja : né esclave à Séville élève en secret de Velazquez, peintre malgré tout*, Ecole des loisirs, 2000.- 330 p

O. Equiano, *Le prince esclave*, Rageot, 2003, 154 p.

Y. Pinguilly, *L'île de la lune*, Milan, 2004, coll. Poche Junior.J Pool, K., *Andriga, Cœur noir*, Flammarion, 2004.

B. Solet, *Chasseurs d'esclaves*, Flammarion, Castor Poche «Voyage au temps de...», 2005

Sitographie concernant l'esclavage

- http://slavevoyages.org/tast/index.faces, Ce site universitaire en libre accès rassemble les données concernant quelques 35 000 expéditions négrières transatlantiques, qui sont à l'origine de la déportation de 10 à 15 millions d'Africains vers les Amériques entre le XVIe et le XIXe siècle.
- http://www.eurescl.eu/pe0984/web/, Ce site propose des ressources pédagogiques pour enseigner traites, esclavages et leurs abolitions, de l'Antiquité à nos jours, ainsi que des réflexions sur les enjeux et débats que l'enseignement de ces questions sensibles peut susciter».

Le travail forcé en Afrique Équatoriale Française autour de 1910

Sophie Dulucq,
professeure des universités
à l'université de Toulouse-le Mirail

Le texte proposé est issu des mémoires, publiées en 1947, du père spiritain Joseph Daigre (1881-1952), missionnaire présent en Oubangui-Chari (Afrique Équatoriale française) de 1905 à 1939.

L'homme n'est pas, c'est le moins que l'on puisse dire, un anticolonialiste, ce qui donne d'autant plus de force encore à son témoignage sur le travail forcé en AEF à la fin des années 1900. Il faut le remarquer, toutefois, que si Daigre a été un témoin direct des faits qu'il décrit, il s'agit là d'un témoignage très postérieur aux événements (1910/1947), témoignage qui n'expose guère son auteur (qui a alors quitté l'Afrique) et ce, d'autant moins que l'ère qui s'ouvre après 1945 coïncide avec une montée des récriminations contre les «abus» du système colonial.

La fonction occupée par le missionnaire le place dans une position critique vis-à-vis des autres acteurs de la colonisation présents sur le terrain :
- 1°) l'administration coloniale, tout d'abord, représentante de l'État français dans les territoires colonisés. À une époque marquée par un rude conflit entre État et l'Église en métropole - et même si, dans les colonies, il n'y a pas d'application de la loi de Séparation entre les Églises et l'État -, les relations ne sont pas nécessairement au beau fixe entre administrateurs et missionnaires. Ces derniers reprochent souvent au premier d'épuiser les «indigènes» et d'empêcher leur évangélisation. L'idée du missionnaire comme «rempart» systématique protégeant les Africains contre les abus coloniaux se développe dans les milieux ecclésiastiques et culmine dans les années 40-50 (date de parution des mémoires de J. Daigre). C'est en fait une simplification abusive des relations qui ont été, sur le terrain, très variables (collusion missions/administration, rivalités missions/administration, etc.).

- 2°) les entreprises privées, très actives dans le développement de l'économie coloniale et très soucieuses du «retour sur investissement». En Oubangui-Chari, plusieurs sont actives autour de 1900 : la Société des Sultanats de l'Oubangui-Chari, la Cie de la Kotto, la Cie de la Moyabe, etc. Le texte n'en désigne pas une en particulier. L'activité de ces entreprises, qui ont obtenu des larges concessions de terrains (voir infra), est contradictoire avec le travail des missions d'évangélisation.

> « *A l'époque des faits décrits dans le document, on assiste à un boom mondial du caoutchouc* »

Daigre est un farouche adversaire du système concessionnaire qui s'est établi en Afrique Équatoriale Française à la toute fin du XIXe siècle. L'État français a concédé en 1899, pour une durée de 30 ans, de vastes portions des territoires colonisés à des entreprises privées («compagnies concessionnaires»). Celles-ci peuvent exploiter les espaces ainsi mis à leur disposition, à charge de les «mettre en valeur» et de les «équiper» en infrastructures de transport. L'administration française, encore peu présente dans une AEF en cours d'organisation, abandonne parfois aux agents des compagnies concessionnaires des prérogatives régaliennes (faire régner l'ordre, lever l'impôt…) ou, comme c'est le cas ici, donne son concours aux activités commerciales des entreprises, assurant la levée de main d'œuvre grâce aux agents de la force publique, fermant les yeux sur les exactions commises, organisant les ventes à des prix fixés par les acheteurs européens dans le cadre de la traite des matières premières.
À l'époque des faits décrits dans le document, on assiste à un boom mondial du caoutchouc (2e révolution industrielle : pneus de voitures, de bicyclette, caoutchouc pour l'industrie, vêtements imperméables, etc.). La demande

internationale, extrêmement forte, n'est plus satisfaite par la seule exploitation de la forêt amazonienne et le temps n'est pas encore venu des grandes plantations d'hévéas dans le sud-est asiatique. La conséquence est un niveau élevé des prix mondiaux dans les années 1900-1910 et l'intérêt d'étendre les zones de récolte du caoutchouc sauvage dans les empires coloniaux. En AEF, c'est sous le double signe de l'économie de traite (cueillette intensive imposée aux «indigènes», marchandises drainées par une pyramide de maisons de commerce, faibles investissements productifs) et du système concessionnaire qu'est placée la ruée sur le caoutchouc.

La question du travail forcé est centrale dans ce texte. Ce travail forcé est imposé par l'administration en parfaite collusion avec les compagnies privées qui ont besoin de main d'œuvre bon marché. L'administration la leur fournit en contrepartie des services rendus dans le cadre de la concession publique et au nom de la «mise en valeur» des territoires colonisés, en obligeant notamment les populations à travailler pour payer l'impôt collectif («L'administration procédait à la pesée et l'acheteur, prenant livraison de la marchandise, payait comptant non aux récolteurs, mais au fonctionnaire qui versait la somme à l'impôt du village») ou au gré de peines infligées dans le cadre judiciaire ou dans celui du régime de l'indigénat («et l'on rencontrait de longues files de prisonniers, la corde au cou, nus, pitoyables»). On a calculé que, dans l'AEF de l'avant-guerre, les prestations obligatoires en travail pouvaient atteindre les 270 jours/an. La mise en place progressive, après la Première Guerre mondiale, de l'impôt individuel (de capitation), payé en numéraire, va contribuer à éliminer progressivement les formes de travail forcé lié aux paiement de l'impôt «en nature» ou «en prestations de travail». La pression fiscale de l' «impôt civilisateur» contribue alors à la progression du salariat ou à l'extension des cultures de rente (denrées agricoles commercialisables) - les contribuables devant se procurer de l'argent frais pour s'acquitter de leur impôt. La pression fiscale a donc joué un rôle central dans la «mise au travail» des populations selon les logiques des colonisateurs, et pour le bon fonctionnement de l'économie coloniale.

Ce système assure un approvisionnement continu en caoutchouc et un contrôle étroit des prix d'achat de la denrée – notoirement sous-évaluée. En AEF, le kg de latex est acheté à 0,75 F, contre 7 à 9 F en Guinée française à la même époque – le système concessionnaire qui sévit dans la seule AEF est sans doute pour beaucoup dans cette distorsion de prix (reconnaissons toutefois que la comparaison est difficile, car ces chiffres ne disent rien de la qualité du latex commercialisé dans les deux colonies).

En Oubangui-Chari, les conséquences économiques et démographiques d'une telle exploitation économique sont clairement mises en évidence par le texte : violence directe exercée par la force publique (rôle des gardes-cercle, les troupes coloniales au service des administrateurs) ou par les chefs africains eux-mêmes, sur lesquels s'appuient à la fois l'administration et les compagnies concessionnaires (primes distribuées par les compagnies concessionnaires), épuisement des populations, déplacements de travail sur de longue distance, effondrement des cultures vivrières, disette, épidémies liées à la dénutrition, mortalité en forte hausse.

Ce «choc démographique» est visible jusqu'aux années 1920 (stagnation de la population à l'échelle du continent, baisse forte dans certaines régions particulièrement touchées par le travail forcé et les disettes), marque la violence du choc colonial et contribue à un manque de main d'œuvre dont se plaindront, chroniquement, les administrateurs coloniaux de l'entre-deux-guerres.

Place dans les programmes

Classes de 4ème, de 1e et de Ter S.

Thématiques

- Travail autour du travail forcé et de la violence en situation coloniale.
- Travail sur le système des compagnies concessionnaires et sur la collusion entre administration coloniale et entreprises privées pour l'exploitation économique des territoires (prolongements possibles avec des extraits choisis d'André Gide, Voyage au Congo).
- Travail sur la notion d'économie de traite.
- Travail sur les liens entre colonisation et mondialisation (le boom mondial du caoutchouc et ses conséquences concrète au fin fond de l'AEF).

Pistes de travail

- Repérage géographique de l'AEF, et plus particulièrement de l'Oubangui-Chari.
- Exposé sur les formes anciennes et actuelles de «travail forcé».
- Repérage et documentation sur l'histoire du caoutchouc, ses zones de production, ses usages lors de la 2e révolution industrielle…

Aux ordres de récolte du caoutchouc, les villages répondirent par un refus et, pour appuyer l'administration, des colonnes volantes de gardes furent envoyées dans le pays. Les indigènes n'essayèrent pas de résister, mais plusieurs milliers, proches du fleuve, s'enfuirent au Congo belge. Les autres se cachèrent dans la brousse, ou dans des grottes dont on les délogea à coups de grenades. (…). Chaque village ou groupe de villages fut alors occupé par un ou plusieurs gardes, assistés d'un certain nombre d'auxiliaires, et l'exploitation du caoutchouc commença.

Il s'agissait de traiter la «landolphia humilis» (…). C'était un petit arbuste, très répandu dans toutes les savanes, dont les racines profondes sécrétaient un latex de seconde qualité. Un programme fut élaboré (…). Après l'appel du matin, tous, hommes et femmes, transformés en récolteurs, se dispersaient pour l'arrachage des rhizomes et, à leur retour au village, chaque fagot était minutieusement contrôlé. (…) En fin de mois, la récolte était portée au chef-lieu où avait lieu la vente, à raison de 15 sous le kilo. L'administration procédait à la pesée et l'acheteur, prenant livraison de la marchandise, payait comptant non aux récolteurs, mais au fonctionnaire qui versait la somme à l'impôt du village. La masse travaillait ainsi neuf mois consécutifs sans toucher la moindre rémunération (souligné par Jean Suret-Canale).

Ce travail forcé alla à peu près les deux premières années, parce que le produit abondait et que la nourriture était encore assurée par d'anciennes plantations de manioc. Mais vint un temps où la landolphia se raréfiant à proximité des agglomérations, les récolteurs furent déportés vers de nouveaux peuplements, parfois très éloignés des villages, où n'étaient autorisés à rester que les malades et les jeunes enfants. (…) On avait prévu trois mois pour les plantations. Mais épuisés, découragés, persuadés qu'on ne leur laisserait pas le temps d'entretenir leur champ, (…), les indigènes ne plantaient presque plus. C'est alors que, pour se disculper, certains lancèrent ce slogan : «Ces gens sont tellement fainéants qu'ils ne plantent même plus. Quoi d'étonnant à ce qu'ils crèvent de faim.»

Bientôt des primes de production, alcool, viande, marchandises diverses (…) furent largement distribués par les acheteurs (les compagnies) aux chefs de village et aux gardes, incitant ces derniers à intensifier la récolte, et ce furent le travail de nuit, les violences, les exactions. Des auxiliaires s'érigeant en policiers donnaient la chasse aux nombreux récolteurs qui essayaient de se soustraire à la corvée et l'on rencontrait de longues files de prisonniers, la corde au cou, nus, pitoyables. Que de ces malheureux, abrutis par les mauvais traitements, n'ai-je pas vu défiler à cette époque sur certaines pistes écartées. Affamés, malades, ils tombaient comme des mouches. Les malades et les petits enfants, abandonnés au village, y mouraient de faim. (…) Par suite de ce lamentable état de choses, de nombreux villages, il n'existait plus que des ruines ; les populations étaient réduites à la plus noire misère et plongées dans le désespoir. (…) Pour détourner l'attention, on allait mettre tous les malheurs occasionnés par l'inhumaine exploitation du caoutchouc à l'actif de la maladie du sommeil qui, il faut le reconnaître, avait fait aussi de graves ravages depuis une dizaine d'années.

Source : Père Daigre, Oubangui-Chari. Témoignage sur son évolution (1900-1940), Dillen, 1947.
Cité par Jean Suret-Canale, Afrique Noire. L'ère coloniale (1900-1945), Paris, 1964.

Le bagne de Poulo Condore

Jérôme Girard, professeur d'histoire-géographie, lycée Ozenne (Toulouse) et formateur à l'IUFM de Toulouse.

Les îles de Poulo Condore, réputées pour leurs paysages paradisiaques, vont abriter pendant plus de quatre-vingt dix années, de 1862 à 1953, le plus grand bagne français des XIXe – XXe siècles de la période coloniale, après celui de la Guyane et le plus redouté des onze pénitenciers de l'Indochine.

L'intérêt de l'étude du bagne de Poulo Condore est d'une part d'analyser un des symboles de la répression coloniale, d'autre part de souligner son rôle essentiel dans la formation des révolutionnaires communistes qui renverseront l'ordre colonial français lors de la guerre d'Indochine (1946-1954). L'étude de ce bagne est rendue difficile par les carences des sources (cf les statistiques sur les populations pénitentiaires coloniales), les archives ayant été brûlées en décembre 1945 par le Vietminh. Nous disposons cependant de plusieurs témoignages dont celui de Jean-Claude Demariaux, attaché au service des Postes et Télécommunications de l'Indochine, qui se rend à quatre reprises dans l'archipel, dont trois entre 1936 et 1940, où il s'informe des conditions de vie des détenus. Son enquête très poussée le mène à interroger bagnards, personnel carcéral et directeur du pénitencier. Il en tire un livre *Les secrets des îles Poulo Condore, le grand bagne indochinois,* publié en 1956 à Paris aux éditions Peyronnet. Par la suite, son fils Maurice, qui vécut lui aussi en Indochine, complète le récit de son père, dans Poulo Condore, *Archipel du Vietnam, du bagne historique à la nouvelle zone de développement économique*, publié en 1999 chez L'Harmattan. A ces deux récits, il faut ajouter celui du capitaine de la Légion Étrangère, Jacques Brulé, directeur du bagne de 1947 à 1948, dont la plaquette publiée à Saigon, est aujourd'hui introuvable.

L'archipel des îles de Poulo Condore, dont le nom viendrait du malais Pulau Kondor («île des courges»), a depuis toujours une mauvaise réputation, servant notamment de refuge à des pirates chinois durant de longues années. À partir du début du XVIe siècle, les Européens tentent d'y installer un comptoir : d'abord les Portugais et les Espagnols, puis les Français, et, enfin les Anglais. Finalement, au nom de la France, le 28 novembre 1861, le lieutenant de vaisseau Lespès, prend possession de l'archipel, le ministre de la Marine Casseloup-Caubat voulant éviter l'installation d'une autre puissance occidentale. Les îles de l'archipel servent déjà de lieu de détention pour le gouvernement annamite de Hué. Le traité de Saigon du 5 juin 1861 entérine cette prise de possession.

Le bagne est créé par le décret du 1er février 1862 par le contre-amiral Bonard, commandant en chef de l'expédition de Cochinchine, pour servir de relégation en Indochine aux prisonniers de droit commun et aux prisonniers politiques. Le 17 mai 1863 les premiers détenus escortés de 25 fusiliers-marins arrivent au bagne. L'internement au bagne est régi par le Code pénal métropolitain avec cinq peines de condamnation (travaux forcés, détention de longue durée, déportation, relégation, réclusion). Cependant, il est intéressant de noter que, dans les colonies, il y a confusion pénale du politique et du criminel. Il s'agit pour les autorités d'atténuer fortement la distinction du crime et de la résistance à l'ordre colonial. À Poulo Condore, les condamnés qui arrivent dans le pénitencier sont ainsi traités uniformément dans un premier temps en étant enfermés durant plusieurs jours dans le même bâtiment.

Qui sont les prisonniers?

Les premiers prisonniers sont les Vietnamiens de Cochinchine qui s'opposent sous forme de guérilla à l'ordre colonial. Par la suite, de nombreux opposants, nationalistes puis communistes, mais aussi des criminels sont envoyés au bagne, pour certains dans les bagnes plus lointains comme ceux de Guyane ou de Nouvelle-Calédonie. Dans le système pénitentiaire de l'Indochine, Poulo Condore occupe une place essentielle comptant entre 9 et 12 % de la totalité de la population incarcérée en Indochine. La moyenne annuelle des détenus de Poulo Condore est d'environ 1 500-1 600 détenus à partir de 1900 puis 2 200 détenus durant les années 1920, et de plus de 4 000 de 1930

à 1944. Les effectifs, droits communs, politiques nationalistes puis communistes, varient en fonction du contexte : répression coloniale par exemple lors de la conquête du Tonkin et de l'Annam de 1883 à 1896 ou lors de la Première Guerre mondiale. L'augmentation du nombre de détenus est constante du fait de la crise politique et sociale des années 1927-1936, de la Deuxième Guerre mondiale avec la répression de plusieurs soulèvements et enfin de la guerre d'Indochine, à l'exception du gouvernement du Front populaire où une politique moins répressive, avec l'amnistie du 11 août 1936, entraîne la baisse des effectifs avec la libération d'environ 500 prisonniers, essentiellement des «politiques».

Le bagne s'étend sur plusieurs sites distincts, les bagnes 1 à 3 (cf doc. A2, D, G du rapport), qui sont différenciés par le critère pénal (droits communs, politiques, réclusionnaires). Chaque site est subdivisé en plusieurs salles collectives et comportent plusieurs cellules d'isolement. L'organisation du pénitencier est complétée par la léproserie et par les différents bâtiments accueillant les habitations de l'administration comme la maison du directeur, la maison des passagers qui accueille les voyageurs, la caserne, le dispensaire ainsi que l'usine électrique sans oublier le village peuplé notamment de commerçants chinois.

L'encadrement est constitué de fonctionnaires français et d'indigènes. A la tête du bagne, le directeur fait fonction d'officier de police judiciaire et de juge de paix. Surnommé Chua Dao, le Seigneur des îles par les Vietnamiens, ses pouvoirs, définis par le règlement, sont considérables (cf. doc. B du rapport). L'encadrement est assez pléthorique. Dans les années 1930 (1935), pour 2 400 détenus, il y a environ un peu moins de 30 gardiens européens, des anciens militaires, et une soixantaine de «matas», surveillants vietnamiens ou cambodgiens. Ce qui fait un gardien pour 30 prisonniers. Par ailleurs, les caplans sont des auxiliaires choisis parmi les détenus par l'administration, à la fois mouchard et surveillant. Enfin, une compagnie du 11e régiment d'infanterie coloniale, une centaine d'hommes, est cantonnée sur l'île principale.

Ce pénitencier véhicule une vision d'enfer, même si le bagne de Cayenne demeure le plus terrible, comme le souligne Jean-Claude Demariaux lors de son séjour : « […] trois images heurtent parfois mon esprit : les cachots des réclusionnaires remplis de désespoir, la décortiquerie avec ses bagnards tourneurs de meules, et le hideux dépotoir de la léproserie […] » (op.cit.).

La vie quotidienne des bagnards s'organise selon un barème de bonne conduite qui reprend la classification métropolitaine en trois classes : l'organisation avec les corvées, l'attribution des postes de travail et la formation des équipes. Ces dernières sont directement gérées par les gardiens et surtout les matas et les caplans. Poulo Condore, à l'image des autres bagnes, a un fonctionnement semi-autarcique. Chaque jour, le bagnard doit produire son propre entretien mais aussi celui du personnel pour une rémunération très faible : 2 cents par jour en 1889, entre 3 et 4 en 1934. De cette somme sont retranchés les deux tenues et les deux nattes de couchage annuelles et le coût de son cercueil. Mais il existe une hiérarchie entre les prisonniers. En effet, en principe, seuls les droits communs du bagne n° 1 sont soumis aux travaux forcés durant huit heures et demie par jour dans les rizières et les fermes, dans les jardins, dans les différents ateliers, à la pêcherie et à la décortiquerie. Cependant, les prisonniers les mieux notés par l'administration peuvent s'y soustraire en occupant des postes d'interprètes, de plantons, de boys,… Nombre de bagnards ont donc un emploi fixe et peuvent coucher hors du bagne. Les détenus des deux autres bagnes peuvent travailler sous condition de volontariat et de non-dangerosité. La main d'œuvre du pénitencier est parfois réquisitionnée par les administrations de la Cochinchine et du Cambodge et sur les grands chantiers de travaux publics.

Les conditions de vie au bagne

Les conditions de réclusion sont particulièrement rudes avec des travaux souvent meurtriers comme le ramassage du corail qui est cassé pour construire des routes ou qui est brûlé dans des fours à chaux, pour en extraire du calcium. Plusieurs menaces sont omniprésentes comme les violences des gardiens, notamment des caplans. Si les moyens de punition prévus par le règlement sont larges, de la chaîne simple à la mise aux fers en passant par la chaîne simple avec boulet ou au cachot, progressivement perfectionné par les Français avec la mise en place en 1940 de cellules sans porte ni toiture mais couvertes de grilles avec une galerie de ronde, les mauvais traitements sont répandus.

Malgré les interdictions officielles, les prisonniers peuvent subir des coups et des brutalités physiques à l'aide des rotins, des nerfs de bœuf, de la cadouille (os de queue de raie), des coups de crosse. Les prisonniers peuvent aussi être affectés aux chantiers et aux ateliers les plus éprouvants comme le ramassage du corail, la terrible décortiquerie, où les bagnards les plus durs et les plus rebelles sont astreints à un travail particulièrement pénible : ils doivent faire tourner une meule pour décortiquer le paddy avec une ration alimentaire composée seulement d'une boulette de riz par jour et d'un peu de sel pour dix jours. Ces mauvais traitements infligés aux détenus des prisons et des bagnes indochinois sont dénoncés régulièrement par les inspecteurs des affaires administratives, par des journalistes et par des hommes de gauche.
D'autres menaces pèsent sur les bagnards comme les typhons qui frappent les îles et comme l'omniprésence de la maladie comme le typhus. Les maladies sont aggravées par l'insuffisance des rations alimentaires. Par ailleurs, les instal-

lations sanitaires et l'hygiène sont insuffisantes. Aux difficiles conditions de vie pénitentiaire s'ajoutent les violences entre détenus avec des bagarres et des assassinats. Des divertissements permettent aux bagnards de s'évader de l'univers carcéral comme lors de la fête du Têt, nouvel an lunaire au Vietnam. Les jeux de cartes y sont tolérés et les prisonniers présentent des spectacles devant les fonctionnaires avec, par exemple, la danse de la licorne mais aussi des pièces de théâtre avec des comédies de Molière ou de Dostoïevski.

La rareté des inspections, une fois tous les cinq ans à l'exception de troubles graves, et un personnel inadapté expliquent les abus commis sur les prisonniers. Les dérives des directeurs ne sont pas rares à l'exemple de celle d'Andouard, le lieutenant de réserve, qui utilisait deux chiens bergers contre les forçats récalcitrants et avait installé un couple de tigres dans les montagnes pour limiter les évasions.

Une véritable université communiste.

À la fin des années 1920 et durant les années 1930, le nombre de prisonniers politiques impliqués dans les grèves et les révoltes de 1930-1932 ou militants du parti communiste indochinois clandestin augmente fortement. Poulo Condore devient un lieu de rencontre entre les opposants à la colonisation avec par exemple Pham Van Dong, Nguyen An Ninh, ce qui favorise la construction de la nation vietnamienne moderne, et aussi un lieu d'affrontement idéologique entre nationalistes et communistes qui se traduit par des féroces bagarres comme en 1935. Les communistes prennent rapidement le dessus sur les nationalistes et les chefs des droits communs. Ainsi, se met en place dans le bagne n° 2 une véritable structure d'encadrement des prisonniers qui gère la vie quotidienne, imposant des règles de vie et une école de formation communiste, une véritable université rouge, école de référence de l'apprentissage révolutionnaire pour nombre de détenus. Poulo Condore devient ainsi le lieu de formation de futurs militants et cadres communistes (on peut citer Nguyên Van Linh ou Trân Van Giau) et prépare la lutte pour l'indépendance des années 1940-1945. L'action de ces politiques a des conséquences sur l'attitude face à l'ordre colonial : de nombreux droits communs sont désormais formés politiquement et deviennent des opposants à l'ordre colonial.

Le contrôle des détenus s'avère difficile et le fonctionnement du pénitencier est souvent anarchique. Il existe ainsi une contre-société avec ses jeux d'argent et son trafic d'opium. Par ailleurs, les évasions des prisonniers sont courantes, entre 10 et 15 % des effectifs en moyenne. En fait, les évadés se réfugient dans les collines couvertes d'une épaisse forêt. L'évasion par mer constitue l'exception. Les révoltes ne sont pas rares et s'inscrivent souvent dans un mouvement plus large de révoltes coloniales comme à la fin de la Première Guerre mondiale ou dans les années 1930. La répression radicale est le moyen utilisé pour réprimer les révoltes ou les tentatives d'évasion, à l'exemple de celle de la révolte de 1918 où le directeur Andouard fait tirer sur les mutins dont 83 sont tués.
Durant les années trente, Poulo Condore devient un des lieux de contestation principaux de l'univers carcéral en Indochine contre la colonisation et contre l'enfermement de prisonniers politiques. Ainsi, au début de 1935, Poulo Condore joue un rôle essentiel dans le déclenchement du mouvement général de manifestations et de grèves dans les prisons et les bagnes indochinois. Face à la réputation du bagne, Albert Londres a un projet d'enquête que sa mort ne lui permet pas de réaliser. La revendication essentielle des «politiques» est l'amnistie. Pour l'obtenir, les grèves des corvées et surtout de la faim se multiplient, par exemple en mars-avril 1935, les prisonniers protestent aussi contre la mauvaise qualité de l'alimentation. Une mission d'enquête est menée. Finalement, après une nouvelle grève de la faim, le Front populaire promulgue une amnistie le 11 août 1936 : plus de 1 532 prisonniers politiques sont libérés dont 500 de Poulo Condore. Cependant, le bagne n'est pas supprimé et il n'y aura pas de réforme pénitentiaire.

Du camp au lieu de mémoire...

À la fin de la Deuxième Guerre mondiale, les Français perdent le contrôle de l'archipel suite au coup de force des Japonais du 9 mars 1945. Les îles sont ensuite contrôlées par le Vietminh puis par des prisonniers de droit commun comme le «roi des montagnes». Il ne reste plus que 400 droits communs lors du retour des Français le 18 avril 1946. Durant la guerre d'Indochine, les effectifs du bagne augmentent de nouveau comptant jusqu'à plus de 2 000 prisonniers. Après le départ des Français, le 1er septembre 1955, le bagne continue de fonctionner et est agrandi sous la République du Viêt-nam et reçoit désormais des communistes capturés par les troupes gouvernementales et américaines. Les effectifs atteignent alors leur maximum avec plus de 10 000 prisonniers.

Après la réunification du Viêt-nam, le bagne sert de camps de rééducation jusqu'au début des années 1990. Par la suite, le gouvernement met en place un plan de développement économique avec l'aménagement de différents ports, dont un port de pêche, mais le développement touristique est favorisé avec la création d'un parc national en mars 1993 et le classement de Poulo Condore, Con Dao, comme un des lieux de mémoire de l'histoire révolutionnaire, avec la restauration de plusieurs sites de l'ancien bagne, et la création de lieux de villégiature.

Pistes bibliographiques

Jean-Claude DEMARIAUX, Les secrets des îles Poulo Condore, le grand bagne indochinois, éditions Peyronnet, 1956.
Maurice DEMARIAUX, Poulo Condore, Archipel du Vietnam, du bagne historique à la nouvelle zone de développement économique, L'Harmattan, 1999.
Daniel HEMERY, « Terre de bagne en mer de Chine : Poulo Condore (1862-1953) », Europe solidaire sans frontières, janvier 2008, europe-solidaire.org.
. Patrice MORLAT, La répression coloniale au Vietnam (1908-1940), L'Harmattan, 1990.

Au bagne n° 2, domaine des «politiques»

[Le] bagne n° 2 ressemble à un petite république, où règne une discipline librement consentie.
- Un véritable Soviet, dit le gardien français qui m'accompagne dans ma visite. Tout est bien calme maintenant, ajoute-t-il. La grande amnistie du Front Populaire d'octobre 1936 a fait un large vide ici. 200 Nationalistes et 250 Communistes environ ont été libérés. Il ne reste plus qu'une centaine de prisonniers : presque tous nationalistes. Quand le bagne n°2 était plein, nous séparions les Nationalistes des Communistes, car des disputes fréquentes – qui se terminaient dans le sang – éclataient entre les deux camps. Tout le monde s'est assagi maintenant.» […]
Tout est propre et bien rangé. Aucun tatouage. Les visages sont en général plus intelligents et les mains plus soignées qu'au bagne n° 1 [site des prisonniers de droit commun]. On se sent tout de suite dans un milieu plus relevé. Pourtant, au milieu des intellectuels et des autodidactes, je remarque des gens du peuple : paysans et anciens tirailleurs. Ce sont les laissés pour compte de l'amnistie du Front Populaire. […]

Aucune fumerie dans les paquetages. L'opium est formellement proscrit par les Nationalistes et les Communistes. Ils se surveillent entre eux, et font leur police eux-mêmes pour cela. Seuls, deux vieux, qui mourraient s'ils étaient privés subitement du « riz noir », sont autorisés à tirer sur le bambou de temps en temps. Aucun jeu d'argent également. Les « politiques » ne veulent pas se dépouiller entre eux. Seuls les échecs sont autorisés par les Communistes, qui s'y adonnent avec une véritable passion. Une unique exception pour la fête du Têt. Pendant quelques jours, les chefs de camps tolèrent les cartes annamites, le tù sàc (jeu des quatre couleurs), et le soc dia (jeu des quatre sapèques).
- La République prolétarienne annamite que nous fonderons, m'a dit plus tard un Communiste, doit être à base de moralité. […]

Je remarque de nombreux livres et journaux, sur les bat-flanc du bagne n° 2. […] On autorisa désormais la plupart des journaux de Saigon, et Je suis partout, Les Nouvelles littéraires, Le Canard enchaîné, L'Oeuvre, Gringoire, Le Mercure, La Flèche, Regards, etc. Je vois aussi quelques numéros de Défense, Vu, et Lu. […] En dehors des livres d'étude : grammaires, ouvrages de sciences, de mathématiques, on y trouve les œuvres d'Alfred de Musset, de Claude Farrère, d'Émile Zola, d'Alphonse Daudet, de Paul Bourget et de Guy de Maupassant. […] Les murs sont couverts de schémas, de découpures de journaux et de gravures. De dessins d'éprouvettes, de baromètres, de thermomètres, d'alambics et de cornues. Pas une seule femme nue. Partout, des cartes géographiques dessinées à la main, d'une plume très artistique : l'Univers, l'Europe, l'Asie, la France, l'Indochine, et surtout l'U.R.S.S., qui est reproduite à plusieurs exemplaires. Dans les salles communistes, sont accrochés aussi des portraits d'hommes illustres : Lénine, Karl Marx, Romain Rolland, Barbusse, Staline, Dimitroff.

Le chef incontesté du Bagne n°2 est Bui-Cong-Trung, leader communiste de retour de Russie, et condamné à 15 ans de détention. Malingre et boiteux, ses yeux pétillent de malice. C'est le théoricien du Parti, au style sarcastique et ardent. Plusieurs brochures clandestines sont de lui : La ligne politique du Parti Communiste Indochinois, Sur la route de la lutte. Arrêté un mois à peine après son arrivée de Moscou, il n'eut pas le temps de militer activement en Indochine. […] Pendant la guerre civile d'Espagne, les Communistes du bagne n°2 suivaient avec anxiété les péripéties de la lutte sur une grande carte dessinée le long d'un mur. Et c'est Bui-Cong-Trung qui, chaque jour, claudicant, allait marquer les divers fronts de bataille avec de petits drapeaux rouges. […] Suspendus aux murs, quelques instruments de musique de fortune, confectionnés avec des noix de coco : le Kiêm, qui est une sorte de guitare à deux cordes, le gao, une guitare monocorde, et le co, qui ressemble à notre violon […] les cordes frémissantes accompagnent souvent toute la gamme des refrains révolutionnaires : la Carmagnole, l'Internationale, la jeune Garde, le Hoang-Pho, qui est la chanson des Communistes chinois. […]

Source :

J.-C. DEMARIAUX, Les secrets des îles Poulo Condore : le bagne indochinois, Peyronnet, Paris, 1956, p. 161-180.

Les revendications d'une délégation du Destour tunisien en 1920

Colette Zytnicki, professeure d'histoire contemporaine à l'université de Toulouse-Le Mirail

En Tunisie, la résistance à la colonisation n'a pas engendré de conflit armé. Très tôt, les revendications politiques des Tunisiens se sont exprimées. La délégation du Destour en 1920 en est un exemple.

Les Tunisiens ont chargé une délégation de venir à Paris se mettre en contact avec le Gouvernement de la République et avec le Parlement afin d'exposer à la France la situation actuelle de la Tunisie, situation issue d'un régime qui a cessé d'assurer le progressif épanouissement des facultés économiques et sociales de notre pays…

Messieurs les Membres du Parlement

La Délégation tunisienne a l'honneur de vous remettre ci-joint, une note concernant la «Question tunisienne», dans laquelle vous trouverez le commentaire des articles suivants, qui forment le programme des revendications tunisiennes.

1/ Une assemblée délibérative, composée de membres tunisiens et français élus au suffrage universel, maîtresse de son ordre du jour et à compétence budgétaire étendue ;

2/ Un gouvernement responsable devant cette Chambre ;

3/ La séparation absolue des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire ;

4/ L'accès des Tunisiens à tous les postes administratifs à condition de présenter les garanties intellectuelles et morales requises pour les candidats français ;

5/ L'égalité de traitement des fonctionnaires occupant, à compétence égale, des fonctions identiques, sans qu'il soit fait de différence en faveur des Européens et au détriment des Tunisiens ;

6/ L'organisation de municipalités élues au suffrage universel dans tous les centres de Tunisie ;

7/ L'instruction obligatoire ;

8/ La participation des Tunisiens à l'achat des lots de l'agriculture et des terres domaniales ;

9/ La liberté de presse, de réunion et d'association.

La Délégation tunisienne a la conviction que ses revendications, en raison de leur caractère juste et légitime, trouveront auprès de vous l'appui de votre haut esprit de justice et d'équité et de votre sympathie agissante.

Hassouna Aïachi (Avocat au barreau de Sousse) ; Taher Ben Amar (Agriculteur) ; Farhati ben Ayed (Propriétaire) ; Abderahmane Lazzem (Membre de la commission consultative, industriel à Bizerte) ; Elie Zerah (avocat au barreau de Tunis) ; Hamouda El Mestiri (Agriculteur).

Proposition d'exploitation didactique:

Présentation du document

Depuis 1881, la Tunisie est devenue un protectorat français. Si l'administration beylicale (du nom du chef de l'État tunisien, le Bey) est maintenue (réduite toutefois à trois ministères), il n'en reste pas moins que l'essentiel du pouvoir est détenu par le Résident général, nommé par les autorités coloniales, épaulé par le secrétaire général et sept départements administratifs qui gèrent le pays en son ensemble. En 1907, une commission consultative (qui a pour fonction d'examiner le budget) est créée. Les Tunisiens, bien que de façon très minoritaire, y sont représentés. Il n'est donc pas étonnant que le personnel administratif soit majoritairement constitué de fonctionnaires français (11 500) pour 7 000 Tunisiens. Par ailleurs, seuls les postes subalternes de la fonction publique étaient accessibles à ces derniers qui recevaient en outre des traitements de 50 à 60 % inférieurs à ceux de leurs collègues français. Les Tunisiens, en tant que sujets du Bey, relevaient de la justice rendue par ses services. L'accès à la nationalité française était très strictement contrôlé.

Aux inégalités politiques, s'ajoutaient les injustices sociales. Dans les années 1880, sous l'influence du directeur de l'instruction publique, Louis Machuel, le protectorat avait lancé le projet d'un réseau d'écoles franco-arabes, ouvertes à tous les enfants. Mais, en 1920, beaucoup de villages en étaient encore dépourvus. Enfin, les terres les plus fertiles étaient largement passées dans les mains des colons. Ainsi, en 1914, les Européens disposaient-ils d'un million d'hectares (sur les 9 millions d'hectares de terres cultivables du pays). Ils représentaient une infime minorité de 1274 agriculteurs. Depuis la fin du XIXe siècle, l'Etat soutient la colonisation agricole en distribuant des terres aux colons français, suscitant le mécontentement des propriétaires tunisiens qui se sentaient exclus de ce mouvement d'appropriation du sol.

La résistance à la colonisation n'a pas engendré, comme en Algérie ou au Maroc, de conflit armé (mis à part les premiers mois de la colonisation). Mais dès la fin du XIXe siècle, un groupe de jeunes intellectuels, qui se font appeler les Jeunes Tunisiens, le plus souvent issus du collège Sadiki (un établissement secondaire créé avant la colonisation) et des institutions scolaires françaises, prennent la parole pour demander une plus large participation de leurs compatriotes à la vie politique du pays. Ils se regroupent dans des associations de type culturel comme la Khaldounyia (1897) ou les Anciens du collège Sadiki, et défendent leurs positions dans la presse. Ils font entendre leur voix au Congrès colonial de Marseille en 1906. Ils fondent ainsi un journal en 1907 qui exprime leurs revendications, Le Tunisien. Leur mouvement est toutefois réprimé en 1911, après des manifestations durement châtiées par le pouvoir en place.

Après la Première Guerre mondiale, les questions politiques reviennent au-devant de la scène. En 1919, le Cheikh Abdelaziz Thaalbi part pour la France où se tient la Conférence de la Paix. La mission qu'il s'est fixée comporte un triple objectif : réclamer l'indépendance de la Tunisie en se fondant sur le principe wilsonien du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ; prendre de discrets contacts avec les nationalistes arabes exilés ; faire connaître les revendications tunisiennes auprès des milieux gouvernementaux et parlementaires français. Ces vœux s'expriment dans un pamphlet, La Tunisie martyre. Ses revendications, rédigé par Abdelaziz Taalbi, et qui vaut à son auteur d'être arrêté. Dans son texte, l'auteur réclame en effet l'indépendance pour son pays et une constitution.

C'est dans ce contexte qu'est créé en février 1920 le Destour ou parti libéral constitutionnel qui reprend l'idée de constitution avancée par Thaalbi. En 1920, deux délégations sont envoyées à Paris pour faire connaître les vœux des élites tunisiennes. La dernière est menée par Tahar Ben Ammar en décembre 1920, (futur Premier ministre de la Tunisie qui négocia son autonomie). Elle remit le texte présenté ci-dessus. Elle fut reçue par le Président du Conseil en exercice, Georges Leygues qui prit en considération un certain nombre des revendications exprimées par les Tunisiens. Au contraire du pamphlet d'A. Thaalbi, elles ne remettaient en effet nullement en question la colonisation en son principe, portant essentiellement sur la revendication d'une meilleure participation des Tunisiens à la vie politique, sociale et économique de leur pays.
Les délégations reçurent donc un certain écho de la part des autorités françaises qui dépêchèrent en Tunisie un Résident général, Lucien Saint, réputé plus souple que son prédécesseur. L'état de siège qui avait été instauré dans le pays une dizaine d'années plus tôt fut levé. Un ministère de la Justice fut créé, attribué à un notable musulman. Quelques mois plus tard, la conférence consultative fut remplacée par un grand conseil, formé de deux assemblées (l'une française, l'autre tunisienne), dont les compétences restèrent toutefois étroites.

Mais au total, le système colonial ne fut en rien modifié. La revendication d'une véritable constitution n'a pas été acceptée par les autorités coloniales. Le Destour renforça ses effectifs, estimés à 45 000 adhérents en 1924. Il participa à la constitution du syndicat tunisien, la Confédération générale tunisienne du travail, qui mena des actions à la fois sociales et nationales.
En 1934, une aile plus revendicative du parti, menée par Habib Bourguiba, se détacha du parti pour devenir le Néo-Destour dont les revendications nationalistes étaient clairement affichées.

Place dans les programmes

Classes de 3ème et de 1e

Questions

1/ Cherchez dans la documentation le fonctionnement des institutions du protectorat de Tunisie.

2/ Quel type de régime politique demandent les membres de la délégation menée par Tahar ben Ammar ?

3/ À quelles catégories de populations appartiennent les signataires ?

4/ Quelles comparaisons peut-on établir avec le mouvement national au Maroc et en Algérie ?

5/ Qui est Habib Bourguiba ?

Un baptême au «Village noir» : carte postale de l'Exposition de Toulouse de 1908

Colette Zytnicki,
professeure des universités
à l'université de Toulouse-le Mirail

Depuis le milieu du XIXe siècle, on ne compte plus en Europe les expositions, qu'elles soient universelles (comme à Londres en 1851 ou à Paris en 1889 ou en 1900) ou locales. Toutes les grandes villes de France organisèrent en effet des foires ou des expositions commerciales et, de plus en plus souvent, coloniales, au fur et à mesure que s'étendait la domination impériale française en Asie et en Afrique.

Lors de ces manifestations, les visiteurs pouvaient alors découvrir des villages indigènes, qu'ils soient africains ou asiatiques. L'idée de ce type d'exhibition remonte au début du XIXe siècle où l'on a commencé à montrer, dans le cadre des Jardins d'acclimatation, des Lapons, par exemple, ou autres peuples considérés comme exotiques. Mais, avec la colonisation, ce sont plutôt les populations des pays soumis par la France qui sont données à voir. Dans les premiers temps des exhibitions humaines, l'accent était plutôt mis sur l'aspect étrange, dépaysant, des personnes ainsi livrées à la curiosité des Occidentaux. À la fin du XIXe siècle, leur situation de colonisés est également mise en valeur. Leur présence dans les allées des foires et expositions de la métropole rappelle et exalte la geste coloniale. Elle permet, en replaçant les individus dans des villages reconstitués et «vendus» comme authentiques, de mesurer l'écart entre les indigènes et les habitants métropolitains et de légitimer ainsi la domination coloniale. Si l'on insistait sur le caractère encore fruste, voire sauvage des populations exhibées, c'était bien pour souligner les efforts de la France à les faire accéder aux stades supérieurs de la «civilisation».

> *Devenus des attractions recherchées, ils [«les villages nègres»] sont pris en main par de véritables organisateurs*

À partir de l'Exposition universelle de 1889 où les visiteurs purent découvrir pour la première fois quatre «villages noirs», le phénomène se répand en France. Des «villages nègres» sont présentés à Marseille en 1890 et 1906, à Strasbourg (1891, 1895, 1924), à Bordeaux (1895, 1904, 1907), etc. Devenus des attractions recherchées, ils sont pris en main par de véritables organisateurs. L'un de ces entrepreneurs est Ferdinand Gravier, ancien militaire colonial, qui proposa, dès la fin du XIXe siècle, des villages noirs et annamites dans le cadre de diverses expositions et foires locales. Il fit la rencontre de Jean-Alfred Vigé, qui fut le maître d'œuvre de l'exposition de Toulouse. Celui-ci, ancien courtier bordelais, se fit nommer administrateur de l'exposition internationale et coloniale de Rochefort, en 1898, ce qui marqua ses premiers pas dans la carrière. Il fut ainsi l'organisateur d'une vingtaine d'expositions en France et d'une douzaine de villages noirs. Ainsi, si la foire de Toulouse qui se tint dans la ville de mai à octobre 1908, n'était en aucune manière coloniale, elle n'en compta pas moins un village noir, de la seule initiative de Vigé qui fit venir 98 Sénégalais.

Les organisateurs des villages nègres recouraient au service de notables sénégalais ou guinéens pour recruter les acteurs de leur mise en scène. Ceux-ci, mobilisant leur réseau familial pour répondre aux demandes des entrepreneurs français, sont devenus à leur tour de véritables professionnels de l'exhibition de leurs compatriotes. Ainsi le bijoutier sénégalais Jean Thiam, chef

de «village noir», est-il présent à de nombreuses expositions où il reçoit, comme à Toulouse en 1908, des prix récompensant ses productions. Il fut élu au conseil municipal de Gorée en 1904 et reçut la légion d'honneur en 1920. Son activité de «chef de village» professionnel lui procura donc une honnête aisance, qui en fit un véritable notable au Sénégal. Les autres «villageois» recevaient, quant à eux, un modeste salaire.

Les villages noirs se présentaient comme des enclos où des maisons ou cases avaient été construites pour loger les habitants. Inclus dans le périmètre de l'exposition, ils se visitaient toutefois à part. Les droits d'entrée variaient entre 25 et 50 centimes par personne.

Les organisateurs cherchaient à reconstituer la vie d'un village, avec ses artisans, ses activités de tous les jours et même les lieux de culte. Mais le souci «anthropologique» ne l'emportait pas toujours et les conditions de vie des populations exhibées laissaient souvent à désirer. Les villages regroupaient 50 à 200 personnes, selon les cas. Enfin, les directeurs des villages nègres se plaisaient à mettre en scène les fêtes religieuses, musulmanes pour la plupart, et les cérémonies liées au cycle de la vie. Les naissances étaient particulièrement bienvenues. Les recruteurs prenaient d'ailleurs soin de choisir des femmes enceintes dans leur équipe. Les déclarations de naissances donnaient lieu à des baptêmes, parfaitement médiatisés.

À Toulouse, il y eut cinq naissances ! La carte postale présentée illustre l'une de ces fêtes orchestrées pour la curiosité des Toulousains. Il s'agit peut-être du baptême de l'enfant de Guej Ndiaye, né le 12 mai 1908, auquel Vigié, en tant que parrain, avait donné son double prénom de Jean-Alfred. À l'un de ces baptêmes toulousains, l'on note aussi la présence de François Benga, jeune Sénégalais, étudiant à Montpellier, appartenant peut-être à la famille d'un des membres du village noir de Toulouse.

Source : Archives municipales de Toulouse

> *On ne peut nier le succès remporté par les villages noirs qui attirèrent un public curieux et volontiers condescendant à l'égard des «indigènes»*

On ne peut nier le succès remporté par les villages noirs qui attirèrent un public curieux et volontiers condescendant à l'égard des «indigènes». La presse locale, comme la fit La Dépêche à Toulouse, ne manqua pas de saluer l'événement et d'en faire des comptes rendus élogieux. Un des journalistes du journal de Toulouse écrit ainsi en 1908 : «Physiquement, les hommes sont beaux, grands, robustes et si chez les femmes, les traits du visage ne répondent pas à notre idée de la beauté, du moins présentent-elles une physionomie des plus régulières». Mais les villages noirs ne manquèrent pas non plus, çà et là, de choquer, car ils bafouaient la dignité des personnes ainsi exhibées. À Bordeaux, l'une des associations culturelles importantes où se retrouvait une partie de l'élite politique et commerçante de la vie, très liée au mouvement colonial, la société philomatique de Bordeaux, dénonça le village noir organisé en 1895 par Ferdinand Gravier, qualifié «d'exhibitions de simili-anthropologie». L'un des membres de la so-

ciété allait même jusqu'à écrire : «Je ne puis m'empêcher de plaindre ces pauvres diables en deuil de soleil, rongés de nostalgie. Je les plains, oh sincèrement, d'avoir vécu six mois au contact de l'énorme et féroce bêtise des foules occidentales». On ne saurait mieux dire.

En 1912, le journaliste Léon Werth, de retour d'une visite d'un village indigène au Jardin d'acclimatation de Paris, dressait un portrait féroce des spectateurs des villages noirs, volontiers racistes et méprisants à l'égard des populations exhibées. En 1931, le ministre des Colonies, Paul Reynaud, dénonça «la curiosité malsaine» qui entourait ces manifestations et interdit aux administrateurs coloniaux le recrutement d'indigènes pour des spectacles privés. Le temps des villages noirs était révolu, laissant la place à des expositions, qui se voulaient plus ethnographiques, des peuples colonisés….

Place dans les programmes

Classes de 4e et de 1e.

Questions

1. Quels sont les éléments qui rappellent le contexte colonial sur la carte postale ?
2. Quelles sont les régions de l'Afrique colonisées par les Français en 1908 ? Comment sont-elles alors organisées ?
3. Rechercher dans des ouvrages locaux la trace de villages noirs.
4. À quelle date se tint la grande exposition coloniale à Paris ? Y trouvait-on des villages indigènes ?
5. Le souvenir de ces villages noirs est-il de nos jours toujours vivace ?

Menu gastronomique de la Société de géographie de Toulouse (1903)

Colette Zytnicki,
Professeure des universités
à l'université de Toulouse-le Mirail

Si la société de géographie de Paris a vu le jour dès 1821, il faut attendre le derniers tiers du XIXe siècle pour que les autres villes de France se dotent d'une institution semblable : Lyon en 1873, Bordeaux en 1874, Marseille en 1876 et Toulouse en 1882. La création en série des sociétés de géographie est en partie liée à la reprise de l'expansion coloniale qui coïncide avec les débuts de la Troisième République.

Les sociétés de géographie ont pour objectif de diffuser, parmi un public d'amateurs et d'érudits, le goût pour la connaissance des territoires et des peuples qui les habitent, proches ou lointains. Elles vont largement participer au mouvement impérial, en finançant des explorations en Afrique ou en Asie et en publiant des études sur les régions lointaines.

La Société de géographie de Toulouse est donc fondée en 1882. Elle regroupait des hommes d'affaires, des membres des professions libérales, des universitaires et des militaires. Ces derniers étaient alors le principal lien de la capitale languedocienne avec les colonies. Beaucoup d'entre eux y avaient effectué un séjour de plus ou moins longue durée avant d'être affectés dans la ville rose. La présidence de la société de géographie leur était attribuée une année sur deux.

La société se dote d'un bulletin mensuel assez dense. On peut y lire le texte des conférences données dans les salons de l'institution par les érudits locaux ou les explorateurs de passage à Toulouse et des études géographiques sur le Sud-ouest de la France ou le vaste monde. Les centres d'intérêt de l'institution sont en effet fort variés comme en atteste de manière humoristique le menu de son vingtième anniversaire. La région toulousaine et surtout les Pyrénées occupaient une place importante dans les colonnes du périodique. Mais dès sa création, la société s'intéresse de très près au monde colonial : l'Afrique, Madagascar, l'Extrême-Orient indochinois font l'objet de multiples articles. Ainsi, par le biais des conférences et du bulletin de l'Association, Toulouse s'est-elle mise à l'heure impériale au temps de la Belle Époque.

Place dans les programmes
Classes de 4e et de 1e.

Questions
1. Sur une carte du monde, porter les régions colonisées par la France en 1902.
2. À l'aide de dictionnaire et d'ouvrages sur la colonisation, trouver les régions de l'Empire colonial français auxquels font allusion de manière humoristique les plats suivants :
• Relevé saharo-cambdogien
• Saumon du T'chad ou du Toulé-Sap
• Potages Niams-niams
3. À quel pays font référence la purée de Huang-Ho ou fleuve jaune ou les rôts des Taïpings ?
4. Chercher dans un dictionnaire la signification des termes : congaïs, mousmées et bayadères. Quelles visions de la femme dans les colonies ou les pays lointains nous révèlent-ils ?
5. Chercher également la signification du terme Niam-Niam ? Quelle représentation des populations africaines suggère-t-il ?

Vingtième anniversaire de la Société de géographie de Toulouse

Compte-rendu du 14 février 1902

Tous les membres de la société s'intéressant particulièrement à sa prospérité, ont fêté, dans un banquet, le vingtième anniversaire de sa fondation. Ce banquet a été admirablement servi par M. Dupont, dans les vastes salons de l'hôtel de l'Europe, très bien décorés par la circonstance.

Voici le menu de cette agréable agape :

Potages Niams-Niams

Purée de Huang-Ho ou fleuve jaune

Manioc des Galibis

Relevé saharo-cambdogien

Saumon du T'chad ou du Toulé-Sap

Entrées d'Andranovopolopaposy

Filet d'auroch aux truffes caraïbes

Cuissot du grand cerf des cavernes

Pâté de foie chinois à la japonaise

Rôts des Taïpings

Faisans vénérés de l'Inde aux truffes

Primeurs des tropiques

Salade truffée de congaïs, de mousmées et de bayadères

Entremets polaires

Glaciers du Nethou

Fragments de l'Himalaya

Croustades Barios

Vins

Graves Moulins à vent !

Saint-Esthèphe, L. Chandon

Moka, vieille fine

Source : Bulletin de la société de géographie de Toulouse, 1903, T.XXII, p.30

La colonisation au cinéma : l'exemple de Pépé le Moko

Emmanuel Cano, professeur au collège François-Forain Verdier de Léguevin (31) et formateur à l'IUFM de Toulouse

Les films de l'époque coloniale participent à la construction de la culture coloniale. Pépé le Moko de Jean Duvivier en 1936 y contribue.

Pépé le Moko, dans le film éponyme que J. Duvivier réalise en 1936, est un criminel considéré comme particulièrement dangereux par les autorités coloniales. Il trouve refuge dans la Casbah, qu'il contrôle avec son groupe de truands, et où la police ne peut pas l'arrêter. Néanmoins, il ne peut pas non plus sortir du quartier, alors même qu'il y étouffe, qu'il voudrait s'en évader, pour revenir en France. Les désirs d'évasion de Pépé vont s'exprimer avec davantage de force après sa rencontre avec Gaby, une Parisienne de passage à Alger. C'est son amour pour la jeune femme qui va cristalliser sa nostalgie de la métropole. C'est de cet amour dont l'inspecteur Slimane va se servir pour lui tendre un piège, et le faire sortir de la Casbah pour enfin le capturer. Ainsi, s'il s'agit de s'interroger sur la colonisation à travers le cinéma. En prenant l'exemple de Pépé le Moko, il convient, pour commencer, de souligner que la Casbah d'Alger est présentée dans ce film comme un lieu carcéral. Or, la Casbah est également dans cette œuvre de J. Duvivier l'espace des populations dites indigènes, et si elle est synonyme d'enfermement, c'est avant tout pour Pépé, un Français venu de la métropole, qui la domine, un peu alors comme un caïd de prison.

Que nous apprend le cinéma, et Pépé le Moko en particulier, sur ces représentations ?

Il faut également préciser que J. Duvivier n'entreprend pas, avec Pépé le Moko, un film dont le sujet serait la colonisation française en Algérie. C'est d'abord un film policier, apparemment inspiré du Scarface que H. Hawks a réalisé en 1932, et la Casbah sert de cadre à ce projet. Présenté comme un dédale de ruelles sombres et inquiétantes, le quartier semble avoir été choisi principalement pour ces caractéristiques permettant de figurer au mieux la poursuite, élément récurrent dans ces films de genre. De même, Pépé le Moko est à replacer dans le contexte filmique des années 1930, au cours desquelles les drames de gangsters se multiplient[1]. J. Duvivier construit de la sorte une œuvre, comme on dit, d'atmosphère, de milieu, peuplée de mauvaises filles et de brigands. Le héros, interprété par J. Gabin, est l'un de ces truands. Il se présente à la fois empreint de virilité et d'une fragilité en quelque sorte romantique, et le film, pour le moins amoral, ne va pas sans rappeler les poèmes et la prose de J. Genet. La référence aurait peut-être, comme le souligne Y. Desrichard, «scandalisé Duvivier, c'est sûr»[2], le film n'en demeure pas moins porteur d'une figure attachante de brigand, presque ambiguë par moments, qui le situerait entre la loi – qui d'une certaine façon triomphe, mais sans que Pépé ne perde la face[3] - et une forme d'immoralité ; entre le sort auquel sont voués les criminels – la prison ou la mort – et le portrait émouvant des truands. Cette ambivalence, inconsciente ou non, fait l'intérêt du film, et notamment pour examiner les relations qu'il entretient avec le fait colonial et les représentations à l'œuvre concernant ce dernier. Elle se dissimulerait peut-être derrière une apparente évidence de colonialisme, pour mener vers un entre-deux plus incertain. De même, le fait que le film ne porte pas directement sur la colonisation française rend celui-ci d'autant plus intéressant pour en saisir les représentations. Ces représentations, critiques ou relayant les discours officiels, une sorte de pensée coloniale, ne pourraient de la sorte être localisées qu'en arrière-plan, s'exprimant sans aucun calcul, dans une modalité spontanée du discours.

Car il s'agit bien ici de questionner les représentations sur la colonisation française. Que nous apprend le cinéma, et Pépé le Moko en particulier, sur ces représentations ? En quoi le

[1] *Dans les années 1930, environ 300 films policiers sont réalisés, rien qu'aux Etats-Unis. Parmi ceux-ci, 3 sont restés des classiques du genre : le Scarface de H. Hawks (1932), déjà cité ; Little Caesar de M. Leroy (1930) ; The Public Enemy de W. Wellman (1931).*

[2] *Y. DESRICHARD, Julien Duvivier, Paris, Bibliothèque du film / Durante / Collection ciné-regards, 2001, p. 47.*

[3] *Pour M. Ferro, il échappe même, en, se suicidant, aux foudres de la loi (M. FERRO, Cinéma, une vision de l'histoire, Paris, Le Chêne, 2003, p. 115).*

film est-il révélateur d'une idéologie coloniale, en quelque sorte incorporée par ceux qui l'ont réalisé ? Ce sont donc des informations sur les colonisateurs, davantage que sur les colonisés, qu'il faudra chercher. En effet, les films, considérés dans leurs liens avec l'histoire, renseignent surtout sur la société dans laquelle ils ont été produits. Or, cette société, en 1936, vient tout juste de fêter le centenaire de la colonisation de l'Algérie, qui a eu lieu en 1830.

En quoi le film est-il révélateur d'une idéologie coloniale, en quelque sorte incorporée par ceux qui l'ont réalisé ?

Pourtant, le cinéma colonial, c'est-à-dire ayant une colonie française pour décor, demeure peu important : seuls 33 films de fiction sur 4300 ont pour cadre l'Algérie au cours de cette période[4]. Malgré la diversité de ce cinéma colonial, la majorité des films, dont Pépé le Moko, sont des adaptations d'œuvres littéraires[5], et servent souvent de vecteur de diffusion à l'idéologie coloniale. A cet égard, le film de J. Duvivier identifierait la colonie à l'aventure quand, pour citer un autre exemple, J. Renoir dans Le Bled (1929), relayerait le paternalisme des colonisateurs. Pépé le Moko serait donc en cela révélateur du cinéma colonial de son temps, si ce n'était une exception, non négligeable : il se passe en ville. En effet, sur les 33 films recensés dont la narration se déroule en Algérie, 3 seulement ont lieu en milieu urbain[6]. Pour Pépé le Moko, il s'agit donc d'Alger, et avant tout, de la Casbah.

La Casbah, «le lieu le plus pittoresque du monde».

C'est de la sorte que la bande annonce du film qualifie la Casbah d'Alger. Le terme «pittoresque» revient d'ailleurs à plusieurs reprises, dans la bouche de personnages venant de la métropole. Cette même bande annonce décrit également le quartier de la manière suivante, qui résumerait à elle seule les représentations qui ont cours dans le film : «Invulnérable / Inaccessible / Peuplée d'une étonnante faune / humaine / La Casbah / est le lieu / le plus pittoresque du monde / Pépé le Moko est son idole». Ainsi, dans le film, avant même le film puisqu'il s'agit d'une bande annonce, les représentations sur la colonisation concernent d'abord l'espace conquis. Ce que montre Pépé le Moko, c'est notamment l'espace tel qu'il est perçu par le colonisateur, mais c'est aussi le caractère central de cet espace lorsqu'il s'agit du fait colonial : coloniser, c'est avant tout contrôler un territoire, y imposer sa domination. Cette lutte pour la domination de l'espace se trouve au cœur du film, et il faudrait en référer tout autant qu'à l'histoire, à la géographie. A cet égard, B. Stora souligne d'ailleurs que la notion d'espace est centrale pour comprendre le cinéma colonial[7]. Celui-ci précise que le cinéaste des années 1930, face à la colonie, déplie «sa carte, scrut[e] et pren[d] possession méthodiquement de cet espace maghrébin, enfin install[e] des décors» ; «le monde de l'Afrique du Nord» est alors «domestiqué, donc dominable[8]».

Dans Pépé le Moko, il est aussi question de carte, concernant cette Casbah «inaccessible», et ce dès la séquence d'exposition du film. Au cours de celle-ci, un policier en fonction à Alger décrit la Casbah à l'un de ses collègues venu de France pour aider à capturer Pépé. Cette partie de la séquence, qui se déroule dans le commissariat, possède les traits du reportage : c'est la Casbah que nous voyons à l'écran, et la voix de l'inspecteur commente en quelque sorte les images. De même, celle-ci débute par une carte de la Casbah, et c'est par un fondu-enchaîné que les images de la ville apparaissent. Un autre fondu-enchaîné sur la carte viendra clore ensuite la description du quartier. L'utilisation de la carte est très fréquente dans les films coloniaux. Selon A. Benali, elle participe au dépaysement, et ainsi au spectacle, mais sert dans le même temps à prendre conscience de l'empire colonial français, de la grandeur qu'il confère à la France[9]. Dans Pépé le Moko, cependant, cette grandeur semblerait quelque peu écornée, les autorités françaises ne parvenant pas à pacifier la Casbah. C'est ce que la presse d'extrême droite reprocha au passage au film, allant jusqu'à l'accuser d'être une œuvre de «l'anti-France»[10]. La Casbah demeure un territoire à domestiquer, et le fait qu'elle ne le soit pas semble alors anormal ; l'essentiel réside peut-être là. Une autre fonction de la carte dans le film est de donner à celui-ci une portée scientifique, et ce d'autant plus que la Casbah est entièrement reconstituée dans des studios parisiens, à l'exception de quelques plans d'extérieur, tournés pour la plupart à Sète et à Marseille.
Au-delà de la carte cependant, c'est surtout la partie de la séquence d'exposition, prenant les formes du reportage, qui veut conférer aux images un statut scientifique. Au cours de celle-ci, qui ressemble à un document d'actualités cinémato-

[4] *J. BALDIZZONE, « La terre algérienne dans le cinéma français », Les Cahiers de la Cinémathèque, Algérie d'hier et d'aujourd'hui, Perpignan, Institut Jean Vigo, juillet 2004, p. 15.*

[5] *Pépé le Moko est un roman d'Henry La Barthe, que celui-ci a publié sous le pseudonyme d'Ashelbé.*

[6] *J. BALDIZZONE, « La terre algérienne dans le cinéma français », op. cit. p. 15.*

[7] *B. STORA, Préface de A. BENALI, Le cinéma colonial au Maghreb, Paris, Le Cerf, 1998, p. 12.*

[8] *Ibid.*

[9] *A. BENALI, Le cinéma colonial au Maghreb, op. cit., p. 54. Sur le rôle de la carte dans le cinéma colonial : voir les pages 67 à 81.*

[10] *Y. DESRICHARD, Julien Duvivier, op. cit., p. 47.*

graphiques, la Casbah est montrée comme si la caméra justement s'y introduisait progressivement, cheminait à travers la population (quand il s'agit de figurants), captait de-ci, de-là des scènes de vie (qui sont en fait mises en scène).
Dans un premier temps, elle filme la ville dans des plans d'ensemble, puis elle entre dans les rues, jusqu'à se mêler à la foule qui la bousculerait presque. Cette foule, composée d'individus aux multiples origines, dont sont montrés à l'écran des portraits pour le moins caricaturaux, fait dire à l'inspecteur qui commente qu'il n'y a pas une Casbah mais mille. Néanmoins, si c'est l'inspecteur qui parle, on l'oublie très vite, et sa voix prend les traits impersonnels de la voix off dans ce montage sur commentaire sonore. Cette séquence proche des actualités, et la voix off qui la porte, tentent de donner un caractère objectif aux images, et les rapprochent des formes de la propagande, ici coloniale.

Avec la naissance du sonore dans les années 1920, la voix off prend en effet une place de plus en plus prépondérante dans le cinéma. Feignant de nier tout point de vue, pourtant intrinsèque aux prises de vue, elle leur assimile le réel, par l'effet de réalité produit, et elle ne fait que reprendre les discours des représentants du pouvoir. En outre, comme le souligne F. Niney, commentée de la sorte, la réalité ne prend jamais la figure du savoir, mais toujours du spectacle[11], et c'est bien de spectacle dont il s'agit dans cette présentation de la Casbah. On a un peu l'impression d'être à la foire devant des personnages tous plus insolites les uns que les autres, ou du moins, c'est ça, pittoresques. La voix off ne pose pas de question, elle impose une série d'idées reçues, elle ordonne la vision, nous tient à distance, donne le point de vue des pouvoirs tout en se voulant objective, dicte ce qu'il faut voir[12]. Ainsi, la séquence qui inaugure le film fonctionne comme un relai du discours colonial officiel, et c'est de la sorte qu'elle prend la forme de la propagande. C'est également le cas pour de très nombreux films de fiction ayant pour cadre les colonies françaises, qui de la même manière ont eu recours à des séquences s'apparentant aux actualités[13].

C'est là que l'on rencontre tous les exclus du système colonial, qui y sont traités, à l'instar de Pépé et de ses amis, comme des indigènes.

Dans cette exposition, comme dans ce qui la suit, le film montre la Casbah comme un univers mystérieux et clos, fourmillant et empli de tous les vices. Le film est en cela, ici aussi, particulièrement révélateur des représentations sur le monde colonial. D'une façon générale, dans le cinéma de fiction colonial, les villes sont présentées comme le siège de la corruption des valeurs des campagnes. Seules les ruines antiques dans le cinéma colonial représentent, comme le fait remarquer A. Benali, «un pôle de conscience opposé à l'univers indigène diabolique et irrationnel[14]». Car la Casbah est également l'espace des indigènes par excellence, et l'identification de ces derniers aux caractéristiques de l'espace qui les représente s'opère bien vite. Dans le même temps, «cet ignoble amphithéâtre», comme G. Champeaux qualifie le quartier dans sa critique du film pour le journal d'extrême droite Gringoire en 1937 – ce qui renvoie une nouvelle fois au spectacle – la Casbah, est cosmopolite, et A. Benali voit là une volonté de présenter le lieu comme marqué par une «absence de pureté raciale et de valeurs civilisées stables et cohérentes[15]» ; cet espace urbain indigène n'est plus alors qu'un «amas de déchets humains», dominé par la pègre[16]. C'est là que l'on rencontre tous les exclus du système colonial, qui y sont traités, à l'instar de Pépé et de ses amis, comme des indigènes. Pépé d'ailleurs revêt l'ensemble des caractères de la Casbah, comme le souligne une nouvelle fois A. Benali, et c'est pour cette raison aussi qu'il y est accepté et aidé[17]. Et en fin de compte, c'est pour cette même raison que les autorités coloniales tentent de l'arrêter à tout prix, de le soumettre : Pépé est associé à l'espace de la Casbah.

L'espace filmique maghrébin dans Pépé le Moko : de la dualité à l'entre-deux.

L'action de Pépé le Moko a donc lieu en grande partie dans cette Casbah reconstituée et dont l'authenticité a visiblement laissé très perplexe les Algérois[18]. Les lieux des colons, à l'inverse, sont quasiment absents du film. Cependant, ils s'opposent d'une manière très nette à l'espace des indigènes que la Casbah représente, dans leurs caractéristiques, de même que dans la façon dont ils sont filmés. Cette opposition se retrouve dans la majorité des films coloniaux, et Pépé le Moko est une nouvelle fois en cela révélateur de ce cinéma.

[11] *F. NINEY, L'épreuve du réel à l'écran, Bruxelles, De Boeck Université, 2002, 347 pages.*

[12] *Ibid.*

[13] *Comme exemples de films de fiction incluant des séquences s'apparentant à des reportages, on peut citer Les Cinq Gentlemen maudits de J. Duvivier (1931), ou La Croix du Sud d'A. Hugon (1931).*

[14] *A. BENALI, Le cinéma colonial au Maghreb, op. cit., p. 116-117.*

[15] *Ibid., p. 54.*

[16] *Ibid.*

[17] *Ibid.*

[18] *J. DUPONT l'affirme dans une Fiche filmographique sur Pépé le Moko de l'I.D.H.E.C., p. 6.*

Le plus souvent, deux espaces clairement identifiables, se trouvent en quelque sorte juxtaposés d'un plan à l'autre, ou dans les séquences : les lieux des métropolitains et les lieux des colonisés. Dans chacun de ces lieux, chaque communauté évolue sans considérer l'autre, si ce n'est de temps en temps et en des termes conflictuels, ou dans la peur, et cet élément montre bien la césure franche entre les coloniaux et les colonisés, et l'impossible rencontre entre les deux. A. Benali voit là le signe de l'échec de l'assimilation républicaine dans les colonies[19].

Dans Pépé le Moko, les espaces dans lesquels nous sont montrés les colons sont soit administratifs (le commissariat), soit construits pour et réservés aux métropolitains (l'hôtel où loge Gaby ; le restaurant). Ils renvoient systématiquement à une condition sociale aisée, et à des rapports sociaux forcément pacifiés. De même, ces lieux sont toujours marqués par une tranquillité qui les oppose à la Casbah. Là, les populations ne grouillent pas, les bruits sont apaisants, la vue est le plus souvent dégagée.
Dans la Casbah, au contraire, on ne voit pas le ciel. Les plans dans lesquels la profondeur de champ permet une forme d'évasion, montrant le ciel et la mer, se trouvent en général dans les séquences où Pépé essaie de fuir, ou bien quand il se trouve sur sa terrasse, sur les toits. Au cours d'une séquence, Pépé chante en effet sur sa terrasse, heureux qu'il est d'avoir rencontré Gaby, et plein d'espérance quant à son amour, et surtout au possible de la fuite que celui-ci lui offre. Il se situe ainsi très clairement encore dans la Casbah, et la présence dans les plans intercalés, ou présents alors que le héros chante, des femmes sur les autres toits, qui entament une danse orientale, préparent la semoule, sourient de la joie du Moko, le rappelle évidemment. Néanmoins, la position de ces femmes par rapport à Pépé, à savoir en-dessous de lui, les angles de la caméra, en plongée, les regards des habitants de la Casbah, tournés vers le haut, placent Pépé dans une sorte d'entre-deux. Il est entre ces derniers d'un côté, et donc la Casbah, et d'un autre côté la mer, en arrière-plan, ou le ciel. Il se trouve entre le lieu de son enfermement et la métropole où il rêve de repartir. La musique reprend cet entre-deux, et aux airs de la chanson un peu jazz, un peu française de Pépé, se mêlent des rythmes orientaux. Dès lors, le seul moment où il est possible de respirer dans cette Casbah, c'est quand on pense à en partir, ce qui est une douce folie. Pépé finit de chanter ; Inès, sa compagne métisse, lui demande pour quelles raisons il est si joyeux ; Pépé rétorque qu'il a un rendez-vous place Blanche, à Paris.

La musique mixée sur les plans qui montrent les lieux des colons est quant à elle toujours calme, de même que les mouvements de caméra. Le rythme du montage ralentit également, et la durée des plans s'étire un peu. C'est l'inverse quand il s'agit de filmer la Casbah, et l'agitation du lieu en est alors renforcée : montage rapide, voire saccadé ; plans courts, rapprochés, et sans perspective ; musiques orientales, percussions parfois obsédantes. Ces plans de la Casbah montrent de la même façon les indigènes en général dans les lieux publics : la rue ou bien les cafés. Le seul espace privé qui leur est associé est représenté par ces terrasses sur les toits, mais il devient vite en quelque sorte public lui aussi : les femmes communiquent d'un toit à l'autre ; tout le monde voit ce qui se passe autour ; on échappe à la police par les terrasses. Ces toits sont en fin de compte un peu comme des rues.

Dans les rues de la Casbah, les seuls métropolitains que l'on voit sont des policiers, ou bien Gaby et ses amis qui viennent pour visiter le quartier, accompagnés et guidés par l'inspecteur Slimane. Cependant dans ce cas, c'est encore sous le signe de l'aventure. Quand ils préparent leur descente dans les bas-fonds, alors qu'ils déjeunent dans un restaurant surplombant la mer, la Casbah est une nouvelle fois qualifiée de «pittoresque», ses habitants de «vermine» aux «mauvaises odeurs» ; si l'on s'y rend, c'est pour «l'aventure». Quand ils entrent dans un bar où est Pépé, les métropolitains évoquent «la Chine», «les mille et une nuits», et ainsi des lieux communs de l'exotisme, ou alors, autre signe de l'impossible rencontre de cultures, ils prennent possession du lieu, se l'approprient. L'amie de Gaby, après quelques minutes dans ce bar, arrête la musique orientale pour mettre un disque plus «rigolo», à savoir du jazz. Elle danse avec son compagnon une danse européenne. On dit que ça rappelle le 14 juillet. Le plan suivant montre une affiche des anisettes Phénix. Les seuls qui font alors le lien entre les deux mondes, celui des colonisés, et celui des colonisateurs, sont Pépé et Slimane – et dans une certaine mesure le personnage de Régis, qui est un métropolitain au très fort accent du sud-est, mais qui porte une coiffe algérienne. Indicateur de la police, méprisable, on le voit dans le commissariat en train de vendre Pépé et ses amis avec la carte en fond de plan, avant que l'inspecteur Slimane se moque de lui, et justement le méprise.

Ces deux personnages centraux dans le film, figurant cet espace d'entre-deux qui n'existe pourtant pas, se respectent, s'apprécient, mais se livrent un combat sans merci. En outre, Pépé tout au long du film, est dans la Casbah tout en se rêvant, par conséquent, à Paris, et dans cette Casbah, comme nous l'avons souligné, il est associé aux indigènes, tout en la dominant comme les colons contre lesquels il lutte. Aussi, l'inspecteur Slimane est comme on dit «un indigène», mais il travaille pour les colonisateurs. Quand il se rend dans des lieux métropolitains autres que le commissariat, comme le restaurant, on apprend que c'est rare : «Nous n'avons pas souvent l'honneur de traiter Monsieur Slimane», lui dit le gérant du restaurant. La rencontre entre indigènes et métropolitains, de la sorte, s'effectue uniquement entre Pépé, un Européen devenu caïd, et Slimane, un indigène devenu policier, et donc peut-être deux traitres à leur camp. Et dans l'espace de leur rencontre, ceux-ci, qui pourtant sont les deux seuls

[19] *A. BENALI, Le cinéma colonial au Maghreb, op. cit., p. 13.*

à se vouer un respect sans borne, ne peuvent que devenir ennemis. A la fin, Pépé se suicide ; Slimane perd son unique potentiel ami ; Régis a été exécuté plus tôt. Pépé et Slimane n'en représentent pas moins les figures du héros colonial et de l'indigène, même si c'est d'une façon plus ambigüe, peut-être, que dans nombre de films coloniaux. C'est pour cette raison qu'il s'agit de les évoquer.

Pépé le Moko, pourtant, est très révélateur du cinéma colonial de fiction, en cela qu'il présente les trois composantes fondamentales formant les rapports au Maghreb chez les Français au XIXe siècle, que relève A. Benali[20]. Pour ce dernier, la première de ces constantes définissant l'espace maghrébin est la dualité opposant le Maghreb (l'Orient) et la France (l'Occident). A. Benali souligne que la colonie a constitué pour le cinéma d'entre deux-guerres «un repoussoir imaginaire», qui permettait un «transfert spatial des préoccupations de la métropole», et qui relayait un patriotisme visant à aiguiser le sentiment national[21]. De cette façon, les films coloniaux sont très fréquemment liés aux films ayant pour sujet la société française métropolitaine, et dans cette période de crise multiforme des années 1930, ils en traduisent souvent les angoisses : le thème de l'enfermement ou de la poursuite dans Pépé le Moko figure aussi dans Quai des brumes ou dans Le jour se lève par exemple[22].

Pépé le Moko, pourtant, est très révélateur du cinéma colonial de fiction, en cela qu'il présente les trois composantes fondamentales formant les rapports au Maghreb chez les Français au XIXe siècle.

La deuxième constante du Maghreb dans le cinéma concerne ses habitants : les Maghrébins sont systématiquement présentés d'un point de vue racial. La différence est en général avant tout physique, et il conviendra d'aborder l'image de l'indigène dans Pépé le Moko. Enfin, la dernière constante dégagée par A. Benali est que la religion serait le seul critère d'identité de ses habitants. Si la religion est peu présente dans Pépé le Moko, il est néanmoins possible de préciser que c'est par cette dernière que l'on entre dans le film, le générique étant composé d'un appel à la prière.

Cependant, dans ce même générique, les prières finissent par s'estomper, puis par disparaître, et elles sont remplacées par une musique de jazz, dont le thème est d'ailleurs celui de la chanson que Pépé chantera sur les toits. Puis, enfin, la musique de jazz, dans l'ultime mouvement, est en quelque sorte reprise par des airs orientaux qui pourtant ne se mêlent pas à elle. La tonalité du film est ainsi donnée : les cultures ne se mêlent pas ; Pépé commence le film dans la Casbah, et malgré un moment d'espoir vécu dans son amour pour Gaby, à la fin, il y restera.

Et si les trois constantes évoquées marquent, dans les films, l'indigène du sceau de l'infériorité, il n'en demeure pas moins que Pépé le Moko combine les caractéristiques du cinéma colonial et les représentations qu'il véhicule, mais presque d'une façon inconsciente et les laissant en arrière-plan, avec les tendances du réalisme poétique,[23] courant cinématographique auquel il est rattaché. Dans le cinéma colonial comme dans le réalisme poétique de toute façon, il s'agit fréquemment de films de rues, dont les héros ont un passé trouble. Et c'est avant tout dans ce dernier point que réside le projet de J. Duvivier. Insérant son film dans le réalisme poétique, il développe l'action dans un univers populaire et urbain, et la centre sur un personnage maudit qui, s'il représente une classe sociale, est également touché par la fatalité. Or, il choisit comme cadre Alger, et c'est en cela que viennent se greffer les représentations coloniales au propos réaliste et poétique de l'auteur, on pourrait peut-être ajouter : presque malgré lui. Et si J. Duvivier fait le choix de la Casbah d'Alger, c'est parce qu'il veut travailler dans Pépé le Moko le déracinement, qui reste le thème principal du film.

Des héros déracinés

Dans Pépé le Moko, le destin tragique du héros des films du réalisme poétique se reproduit dans la colonie. Pépé vit de la sorte l'éloignement de son univers d'origine, et cette distance finit par provoquer en lui une déchirure qui va le mener jusqu'à la mort. En cela, Pépé est aussi caractéristique du héros colonial, qui intègre la colonie seulement pour fuir une accusation, ou bien un échec social, sentimental, familial, qui dans tous les cas le place dans une situation de marginalité[24]. C'est cette

[20] *Ibid, p. 31.*

[21] *A. BENALI, Le cinéma colonial au Maghreb, op. cit., p. 325.*

[22] *M . CARNE, Quai des brumes, 1938 et Le jour se lève, 1939.*

[23] *C'est G. SADOUL, dans son Histoire générale du cinéma (Paris, Denoël, 1975) qui précise le courant du réalisme poétique au cinéma. Ce courant, pour lequel les cinéastes doivent aussi être des poètes, est marqué par les influences du naturalisme littéraire et des mouvements d'avant-garde des années 1920 (surréalisme ou expressionnisme par exemple). Les principaux réalisateurs du réalisme poétique sont, hormis J. Duvivier : J. Renoir, J. Feyder, M. Carné, J. Vigo, J. Grémillon. R. Clair peut quant à lui en être considéré comme le chef de file. P. Mac Orlan donne un autre nom à cette école française des années 1930 : le fantastique social. Pour des exemples de films : G. Betton, Histoire du cinéma, Paris, P.U.F, Que sais-je ?, 1984, pp. 45-48.*

[24] *A. BENALI, Le cinéma colonial au Maghreb, op. cit., p. 195.*

dualité, de héros du réalisme poétique, et de héros colonial presque malgré lui, qui constitue l'intérêt de Pépé.

L'entre-deux du film réside dans l'alternance entre une Casbah issue des représentations coloniales et un Paris rêvé, mais également entre le présent oppressant du héros et son passé idéalisé.

Cette situation d'entre-deux est particulièrement soulignée par la bande son du film. Il est à ce sujet très révélateur que deux compositeurs aient créé la musique du film : M. Yguerbuchen et V. Scotto. Les musiques et les sons n'ont pas en effet pour fonction principale de recréer l'atmosphère de la Casbah ; ils servent avant tout à retranscrire les sentiments des personnages, et surtout ceux de Pépé. Les sons orientaux ancrent ainsi Pépé dans la Casbah, la lui rappellent, en même temps qu'ils signifient son exaspération de s'y trouver, sa douleur. Ceux-ci voient leur rythme s'accélérer au fur et à mesure que la narration progresse, et que Pépé devient de plus en plus fébrile. Le brouhaha des rues, les percussions, les chants orientaux deviennent alors obsédants, intenables pour le Moko. Alternant avec ces sons de l'Orient, les disques de jazz, les chansons françaises, les valses, sont autant de rappels de Paris, de réminiscences parfois pour Pépé, de souvenirs. Et prisonnier de la Casbah, Pépé l'est tout autant de son passé, qu'il voudrait ressusciter à tout prix. L'entre-deux du film réside dans l'alternance entre une Casbah issue des représentations coloniales et un Paris rêvé, mais également entre le présent oppressant du héros et son passé idéalisé. C'est alors peut-être au creux de ces alternances que l'on se trouve touché par sa condition de déraciné.

L'indigène, quant à lui, peine à exister dans l'espace du film. Très peu d'Arabes sont vus dans celui-ci, comme dans ceux du cinéma colonial dans son ensemble. La plupart des indigènes sont des figurants et servent alors au décor ; ce sont surtout dans ce cas d'ailleurs des femmes qui gravitent autour du Moko ; leur rôle sinon est joué par un Européen, comme c'est le cas pour l'inspecteur Slimane, interprété par L. Gridoux. Slimane[25] est au fond le second héros du film, et peut-être au même titre que Pépé. En outre, seul indigène ayant un rôle prépondérant, c'est lui, comme le fait remarquer A. Benali, qui ancre la narration dans un univers colonial[26]. Il se présente, dans un premier temps, d'une manière particulièrement caricaturale : le dos vouté, le sourire révérencieux, des attitudes et des paroles qui se situent dans une flagornerie incessante, Slimane apparaît comme un modèle de ruse, de fourberie et de duplicité. Ce portrait caricatural s'intègre très exactement dans l'ensemble des lieux communs du cinéma colonial qui, pour reprendre M. Ferro, attribue à ces Arabes occidentalisés par les acteurs qui les interprètent, tous «les traits négatifs que l'antisémitisme attribue aux Juifs[27]». Il paraît impossible de taxer J. Duvivier d'antisémitisme (sa femme est juive), mais jusqu'à quel point a-t-il intégré les discours coloniaux, et jusqu'à quel point traversent-ils son film ? Dans Pépé le Moko l'indigène est ignoré : caricaturée, son identité se déforme, et finit par disparaître et être niée. En outre, le colonisé est le plus souvent féminisé, et c'est le cas de l'inspecteur Slimane. Cette féminisation accentue sa soumission, et l'oppose à la virilité du colonisateur : à la féminisation de Slimane répond la force virile de Pépé.

Pépé à ce propos domine principalement la Casbah par les femmes. Ce sont surtout ces dernières qui tout au long du film sont présentes autour de lui, et à côté de l'allure fantomatique des figurants masculins, la présence des figurants féminins à l'écran est fréquente. «Lorsque Pépé mourra, il y aura trois-mille veuves à son enterrement», explique Slimane au commissaire. Pépé possède ainsi un statut de riche propriétaire foncier : les femmes de la Casbah lui appartiennent, quelle que soit leur origine, mais quelle que soit leur origine encore, elles subissent une forme d'indigénisation, de même que l'ensemble des habitants de la Casbah. A. Benali voit dans ce dernier point aussi un signe de l'impureté raciale de la Casbah et de son cosmopolitisme. La femme indigène, quoiqu'il en soit, demeure un bien de l'homme, et avant tout du colon. La posséder est un signe de pouvoir, et dans la Casbah d'Alger, c'est à Pépé que la femme offre son dévouement.

Parmi les figures féminines du film, le personnage d'Inès est à mettre un peu à part. Compagne de Pépé, elle est une métonymie de la Casbah dans son entier. Dans Pépé le Moko, un personnage symbolise ainsi l'un des espaces du film ; l'espace est à ce point un personnage qu'il en devient incarné. Pépé n'en peut plus de la Casbah, et il le dit, de même qu'il affirme qu'il en a marre d'Inès. Leur couple est de la sorte voué à l'échec, de même que l'ensemble des

[25] *Slimane demeure donc le seul personnage arabe masculin très présent dans la narration. L'autre personnage masculin arabe est incarné par Dalio. Il s'agit de L'Arbi, qui est un souteneur indicateur de la police, et qui participera au piège tendu par Slimane à Pépé.*

[26] *A. BENALI, Le cinéma colonial au Maghreb, op. cit., p. 320.*

[27] *M. FERRO, Cinéma, une vision de l'histoire, op. cit., p. 116.*

[28] *A. BENALI, Le cinéma colonial au Maghreb, op. cit., p. 217*

couples mixtes – toujours dans la même configuration d'ailleurs : l'homme européen et la femme indigène – du cinéma colonial[29]. L'autre couple mixte de l'histoire ne tient pas non plus : Pierrot ne peut vivre son idylle avec une jeune Algéroise, emporté par la mort. De plus, quand le Moko s'enfuit de la Casbah, il est poursuivi par la ville, ce qui est surtout marqué par la musique, mais également par Inès, dans le même mouvement. A un moment du film, il qualifie même cette dernière de «Casbah portative».

Inversement, Gaby symbolise Paris. Si c'est Inès qui va en ville ou dans le port avec Pépé, c'est d'une même façon Gaby qui se rend dans la Casbah et qui y trouve Pépé. Les liens entre les deux mondes, la métropole et la colonie, sont ainsi matérialisés et réalisés par des femmes. La femme d'une façon plus générale, est, comme le souligne M. Ferro, le personnage frontière entre l'Occident et l'Orient, le colonisé et le colonisateur le plus souvent[30]. Ce lien, dans Pépé le moko, est également tissé par Slimane, ce qui renforce son aspect féminisé. Quand celui-ci décrit Pépé à l'inspecteur parisien, il insiste sur son côté «charmant», «beau garçon». Lors de sa première rencontre avec le bandit, les deux hommes parlent de sexe à demi-mots ; Pépé appelle ironiquement Slimane «Mon petit poulet», et Slimane lui rétorque «Mon petit faisan» ; à la virilité un peu brute du Moko s'oppose l'indolence faible de l'inspecteur qui parle avec délicatesse, les yeux en amandes maquillés. On dirait presque un vieux couple, et si l'on ajoute à cela les regards admiratifs que Slimane adresse à Pépé, on pourrait affirmer qu'une forme d'homosexualité est attribuée à Slimane, très caractéristique des représentations qui associent cette même homosexualité à l'Orient. De surcroît, Slimane voulant avoir Pépé, il se retrouve en compétition avec Inès qui veut le garder dans la Casbah, et avec Gaby, soit deux femmes. Cette homosexualité sous-jacente rejaillirait même par moments sur le Moko lui-même, lorsque celui-ci, derrière sa virilité affichée, laisse apparaître une vulnérabilité à l'amour, un romantisme un peu mièvre parfois, et une sorte d'ambiguïté, dans le regard, dans sa relation avec Pierrot, avec Slimane éventuellement, et c'est certainement cette ambigüité qui amène le souvenir de J. Genet : Pépé très imperceptiblement, ou fugacement, se retrouve parfois un peu féminisé, et n'est pas si univoque. Et d'ailleurs, prince de la Casbah, Pépé est prêt à abandonner l'ensemble de son pouvoir, par amour : contrairement aux parrains archétypaux des films de gangsters, il n'entraîne pas la femme qu'il aime dans son milieu – ni dans sa perte : il cherche à se laisser happer par elle.

De la même façon, la relation entre Pépé et Slimane ne se limite pas à la seule opposition entre un policier et un truand, en cela que les deux héros se rencontrent souvent, boivent un café ou un thé ensemble, sont assis à la même table dans un bar. Pour Pépé, l'inspecteur autochtone est «le type le plus honnête» qu'il ait «jamais vu», il «comprend les choses», lui, et a toujours été «régulier» ; Slimane quant à lui admire Pépé, ne comprend pas quand ses amis le donnent, veut le capturer d'une façon régulière. Les deux hommes paraissent en conséquence réunis autour d'un ensemble de codes qu'ils auraient en commun. Ainsi, c'est un peu comme si Pépé reconnaissait en Slimane un adversaire à sa hauteur, et quand Slimane dit à Pépé que ce sera lui qui l'arrêtera, Pépé en quelque sorte préfèrerait le cas échéant cette éventualité à une autre. Ce lien entre les deux hommes pourrait être considéré sous un autre angle : même inspecteur, Slimane est associé à un criminel, et c'est là le sort de l'indigène, tandis que Pépé est identifié à un colonisé. Cependant, il est autorisé de penser qu'au contraire, Slimane se trouve hissé au niveau du héros. Il partage avec lui des valeurs ; les deux hommes font preuve plus que tous les autres de grandeur, en fin de compte d'humanité ; s'ils se battent, c'est à cause des sociétés, de leur condition à chacun, et qui sait, dans un autre monde, ils auraient été amis. S'ils se battent, c'est que Slimane s'est retrouvé policier au service de l'occupant contre lequel il devrait peut-être lutter, au lieu de s'en prendre à Pépé, qui somme toute est si proche de lui. Mais Pépé est aussi une sorte d'occupant : l'espace qu'il domine, c'est la Casbah, et de la sorte, il y tient le rôle du colonial. Pépé ne se serait peut-être pas comporté bien différemment dans le Panier à Marseille, ou bien à Pigalle, mais le fait est qu'il se trouve en terre conquise. Par conséquent, sa séduction auprès des Algérois, teintée parfois d'une supériorité hautaine, son emprise sur les femmes, ses conflits avec la métropole, font de lui un colon. La lutte de Slimane, ainsi, est peut-être aussi un combat pour la maîtrise d'un territoire : la Casbah, qu'il voudrait ainsi libérer, même si encore une fois il ne voudrait pas avoir à affronter Pépé, parce que peut-être et déjà, ce dernier ne comprend pas ce qui se joue là, dans ce lieu, qui n'est pas le sien, et duquel il veut partir. Alors, il serait possible de se demander, pour quelles raisons Slimane ne laisse-t-il pas Pépé s'enfuir, ce qui lui laisserait la place libre ? Certainement parce que vainquant le Moko, Slimane acquerrait une légitimité autre qu'en profitant de son absence. De ce fait, c'est le courage de Slimane qui apparaît ici, de même que dans les moments où il fréquente Pépé, qui pourrait l'éliminer. La question du racisme colonial dans le film de J. Duvivier, si elle se pose, et paraît avoir une réponse évidente dans un premier temps, ne va pas autant de soi. Il est à cet égard significatif de remarquer, avec L. Skorecki, que Slimane reste le «seul flic capable de faire sortir Pépé de la casbah», et qu'en conséquence, il est «devenu une légende dans tout le Maghreb», et ce déjà car il «était fran-

[29] *Ibid., p. 48. A. Benali cite notamment comme exemple Feu de J. de Baroncelli (1937).*

[30] *M. FERRO, Cinéma, une vision de l'histoire, op. cit., p. 115.*

[31] *L. SKORECKI, « Pépé le Moko », Libération, Paris, 24. 02. 2005, p. 26.*

[32] *L. SKORECKI, « Pépé le Moko », Libération, Paris, 06. 12. 1999, p. 23.*

çais, comme toi et moi[31]», un modèle de ruse et de ténacité pour les flics arabes nés français[32]. Au creux de quelques plans, l'inspecteur Slimane tombe d'ailleurs les masques. Il n'affiche plus son sourire révérencieux, mais présente un regard dur, fermé, sombre : c'est un peu le cas quand il se moque de Régis, par exemple, assurément quand Pépé rejette un mendiant en lui lançant un objet, ce qui va à l'encontre de toute aumône musulmane, ou quand Pépé est arrêté. Ainsi, on pourrait peut-être penser que L. Gridoux joue un Slimane qui joue lui-même la faiblesse hypocrite, et ce car il n'en a pas le choix, car il sait pertinemment qu'il est considéré comme inférieur, et les plans où il adopte une attitude légèrement différente renforcent par contraste cette hypothèse. Ce qui contraint Slimane à tenir ce rôle, c'est sa condition de colonisé, et dès lors, il ne s'agirait plus d'une marque des représentations coloniales, ou bien alors cette marque serait tracée pour mieux mettre à l'épreuve ces dernières. Lors de la dernière séquence du film, Pépé demande une faveur à Slimane, qui la lui accorde car il sait qu'il «peu[t lui] faire confiance.» Il sait aussi, de même que Pépé, qu'aucune autre forme de rencontre ne sera jamais possible entre eux.

De prime abord, Pépé le Moko fait preuve d'un «colonialisme de pacotille», comme l'affirme Y. Desrichard[33], et il demeure à bien des égards révélateur du cinéma colonial français. Ce cinéma est l'un des vecteurs du discours colonial, de son imagerie et de ses lieux communs, et c'est précisément au travers de ces derniers qu'il se diffuse le plus fréquemment. La colonie, ici l'Algérie, est un espace reconstruit par le métropolitain, en studio d'abord, dans la représentation ensuite, et la réalité de l'Alger des années 1930 ne surgirait alors jamais à l'écran. A aucun moment d'ailleurs l'acte colonial n'est remis en question. Toutefois, les caricatures sont telles dans le film de J. Duvivier, forcent à ce point le trait, comme c'est la cas avec l'inspecteur Slimane, qu'elles ne tiennent pas non plus, qu'elles paraissent elles-mêmes bien peu crédibles, voire ridicules, et que dès lors nous n'y adhérons pas. Le paradoxe pourtant est qu'encore à l'heure actuelle, l'adhésion au film s'opère. A sa sortie, le film est acclamé par la presse, si ce n'est pour son côté amoral sinon immoral ; les Etats-uniens rachètent les droits pour faire des remakes, de même que l'Italien Toto ; l'intrigue aurait inspiré le Casablanca de M. Curtiz (1942) ; mais le colonialisme n'est pas encore mis en question en 1936 et il ne heurte que peu d'individus. Il n'y a dans Pépé le Moko aucune critique du fait colonial, et pour voir apparaître au cinéma une contre-histoire de la colonisation, il faudra surtout attendre les indépendances, et qu'ainsi les colonisés prennent à leur compte le récit. On peut citer, comme exemples, et de même que M. Ferro, la Chronique des années de braise de M. Lakhdar Hamina (1974) qui traite de l'expropriation, ou encore Les Déracinés de L. Merbah (1974).

Cependant, s'il est en quelque sorte pris dans les ressorts de la propagande coloniale, Pépé le Moko semble posséder une forme de complexité, ou d'ambiguïté, qui déstabilise un peu, laisse au final une dose d'incertitude – or l'incertitude, c'est déjà le réel – en cela qu'il se positionne souvent dans une modalité de l'entre-deux. Cet entre-deux prend forme déjà dans ses deux héros, Pépé et Slimane. Dans Pépé, surtout, qui tout en étant le parangon de la virilité, témoigne d'une fragilité qui le perdra, qui est à la fois héros du réalisme poétique et héros colonial, mais peut-être et encore une fois malgré lui. Ce que dépeint J. Duvivier peut-être, en dressant son portrait de la Casbah, c'est avant tout un univers de marginaux, de pauvres, d'exclus en tout genre de la société, française d'un point de vue général, coloniale pour ce qui est de cette casbah. Si son trait est souvent porteur des lieux communs du colonialisme, il n'en demeure pas moins souvent émouvant, et ces pauvres des colonies, certes le plus souvent européens et déracinés, acquièrent au fil du récit une certaine beauté. Qu'il s'agisse de Grand-père, de Pierrot, de Fréhel, du truand au sourire incessant qui au moment de la mort de Régis est associé à un ange peint au-dessus de son visage ; qu'il s'agisse des femmes de la Casbah quand Pépé chante, ou de cette fillette laissée dans la rue au passage de la police, les habitants de cet espace urbain perdent peu à peu les contours d'un ensemble de foire, et on finit par s'attacher à eux.

Alors, ce qui finit par toucher, ce n'est rien d'autre que leur condition – certes encore une fois de déracinés, mais aussi d'exclus. D'un certain côté, Slimane est lui aussi un déraciné du fait de sa condition et de la caricature qui souvent le porte, mais au sujet de ces caricatures, les portraits des métropolitains touristes et amis de Gaby sont tout autant ridicules, et peut-être même davantage, car ils demeurent tout-de-même réalistes : les deux hommes sont gras, transpirants, timoré pour l'un, plein d'un exotisme d'aventure pour l'autre, exotisme devant lequel on rit d'ailleurs, et peut-être également en 1937, celui-ci mélangeant l'Algérie avec la Chine ou le Moyen-Orient. C'est d'ailleurs le seul moment dans le film où des références directes à l'Orient éloigné sont faites. De même, si Gaby est pour Pépé inaccessible, c'est parce qu'elle vit en France, parce qu'il ne peut pas ressusciter son passé, ni s'échapper de la Casbah, mais c'est peut-être aussi parce qu'elle est d'une autre classe sociale que lui. Ce qui rend possible leur relation, c'est peut-être justement qu'elle paraît être une fille entretenue, mais ce n'est pas explicitement précisé. Et à propos de Gaby, il est significatif que dans sa bouche, l'on entende le mot «province», pour dénommer l'Algérie. L'emploi de ce mot, d'un côté, associe la colonie à la métropole, et entérine ainsi la conquête, mais en même temps, il octroie à l'Algérie le même statut que les régions françaises, d'une façon indifférenciée, et ainsi place les Algériens au même plan que les Français

[33] *Y. DESRICHARD, Julien Duvivier, op. cit., p. 46.*

métropolitains. Pourtant, le choc est encore trop grand, et les Européens ne peuvent vivre que difficilement dans la Casbah. Pépé, Fréhel, sont hantés par leurs souvenirs, par Paris qui leur manque, mais n'est-ce pas la condition de tout exilé d'éprouver par moments une nostalgie pour son pays d'origine ? De même, si c'est insoutenable pour le Moko, c'est peut-être parce qu'il subit en même temps l'enfermement, et qu'il n'est pas libre de sortir de la Casbah. Et si encore Pépé trouve dans cette casbah le lieu pour réaliser son esprit d'aventure, si de la sorte le film est significatif du cinéma colonial, le Moko est dans le même temps un bien mauvais colonial. La Casbah est également l'espace dans lequel il va pouvoir laisser libre cours à sa révolte. Il combat les autorités françaises qui s'acharnent contre lui, certes par vengeance dans cette mesure où comme le souligne A. Benali, elles se sentent nargués[34], mais il les combat tout-de-même. Pour désigner cet espace urbain, l'inspecteur le décrivant parle d'ailleurs de «maquis». Or un maquis, ça résiste. Ainsi, J. Duvivier montre peut-être et avant tout un milieu populaire, composé d'exclus et de marginaux, et il n'est pas anodin que le réalisme poétique ait été souvent la voix cinématographique du Front populaire. Dans la mesure où on s'attache aux personnages de cet univers, du fait de cette proximité ressentie vis-à-vis d'eux, l'ensemble des habitants de ce quartier, peut-être, sont finalement associés aux classes populaires ailleurs en France et notamment en métropole.

[34] *A. BENALI, Le cinéma colonial au Maghreb, op. cit., p. 318.*

Au cœur d'une plantation négrière avec Georges d'Alexandre Dumas. Une séquence lettres/histoire, classe de 4e

Anne Devlaeminck, professeur de lettres au collège Toulouse Lautrec à Toulouse, Jean-Louis Donnadieu et Jérome Girard professeurs d'histoire-géographie au Lycée Ozenne de Toulouse (31)

Dans son roman de jeunesse, roman personnel, publié en 1843, Alexandre Dumas adapte plusieurs éléments de son histoire familiale. Georges permet ainsi d'aborder les plantations négrières dans une perspective interdisciplinaire.

Une séquence interdisciplinaire ambitieuse apparaît intéressante à proposer, afin de montrer l'importance de l'apport de la littérature pour comprendre une situation historique ; une œuvre de fiction est à la fois le «miroir d'une époque» et un «producteur privilégié de représentations»[1]. Par ailleurs, le socle commun met en avant une logique interdisciplinaire (rencontre des compétences 1, 5 et 7 du socle commun au collège). Ce travail s'inscrit, enfin, dans le cadre de l'histoire des arts. Du côté de l'histoire, la séquence s'inscrit dans le programme de la classe de 4e, I. L'Europe et le monde au XVIIIe siècle Thème 3 - Les traites négrières et esclavages. Du côté des Lettres, nous renvoyons aux I.O. sur le récit au XIXe siècle.

Cette séquence n'est pas conçue comme un cours «clés en main» mais comme une trame, un chemin jalonné par des documents originaux inclus ou faisant référence à des documents présentés et commentés, par ailleurs, dans le cadre du rapport de la recherche formation sur le fait colonial (consultable en ligne sur le site Eureka[2]). Aux enseignants, donc, de s'appuyer sur les repères et éléments fournis pour bâtir leur cours en fonction du niveau de classe (de collège, lycée général ou professionnel) et des élèves qu'ils ont en face d'eux. Nous espérons que ces jalons seront utiles et faciliteront la compréhension d'une question difficile, douloureuse et pouvant également ouvrir à une réflexion sur les formes modernes d'esclavage.

Objectifs en lettres : découvrir un personnage romanesque et approfondir les caractéristiques du roman d'aventure historique. Pré-requis : le statut du narrateur, les composantes du récit (narration-description-dialogue), les temps du récit.

Objectifs en histoire : connaître les principaux phénomènes relatifs au commerce négrier dans l'Atlantique ou l'Océan Indien (lieux, durée, acteurs) ; appréhender la place de l'économie de plantation, basée sur le travail servile, dans l'Empire colonial français d'Ancien Régime ; découvrir l'encadrement juridique de l'esclavage et la logique raciste le justifiant ; connaître les grandes lignes du fonctionnement d'une sucrerie (emblème des «îles à sucre») et la vie quotidienne des esclaves ; découvrir les formes de résistance des esclaves ; aborder les processus d'abolition (1794 et 1848 dans le cas français).

Objectifs communs : confronter la fiction romanesque à la réalité historique à travers l'exemple de l'esclavage au XVIIIe siècle.

Le tableau ci-dessous présente une proposition pour organiser une séquence dont la durée est prévue pour 14 heures (6 heures en histoire, 8 heures en lettres) en sachant qu'une heure de la partie histoire peut être reliée aux parties II. La Révolution et l'Empire, Thème 2 - Les fondations d'une France nouvelle pendant la Révolution et l'Empire et la partie III. Le XIXe siècle, Thème 2 - L'évolution politique de la France, 1815-1914 du programme de la classe de quatrième.

[1] *Jean-François Soulet, L'Histoire immédiate, Historiographie, sources et méthodes, Coll. U. Armand Colin, 2009.*

[2] *http://histoire-geographie.ac-toulouse.fr/web/340-rapport-de-recherche-formation-sur-le-fait-colonial-2009.php*

Une séquence croisée Lettres/Histoire : au cœur d'une plantation négrière

Séances	Discipline concernée	Objectifs
S.1 (1h)	Histoire	Présentation de la traite négrière (cf H1) en rappelant, si possible, les conditions d'achat des esclavages en utilisant un petit extrait de texte (en vue de la séance 9 de lettres).
S.2 (1h)	Histoire	Présentation de l'esclavage dans les colonies françaises, en précisant, si possible, le cas de l'Ile de France. (cf H2).
S. 3 (1h)	Lettres	La situation initiale dans Georges d'Alexandre Dumas : présentation de la société coloniale (chapitre 1, P27-28, Folio Classique).
S. 4 (1h)	Lettres	La fonction des portraits (chapitre 3, p. 53-54).
S. 5 (1h)	Histoire	La vie quotidienne d'une sucrerie au XVIIIe siècle (cf H3) en utilisant notamment la description de la plantation familiale dans Georges (chapitre 6, p. 122-123) et en la confrontant aux autres sources de la séance.
S. 6 (1h)	Lettres	La description idéale de la plantation familiale (chapitre 6, p. 122-123). (étude du vocabulaire subjectif).
S. 7 (2h)	Lettres	Evaluation intermédiaire : rédiger une description de plantation en utilisant le plan de l'habitation Juchereau (cf H3). La description sera rédigée de façon à produire une impression plus conforme à la réalité historique.
S. 8 (1h)	Histoire	Les résistances à l'esclavage (cf H4).
S. 9 (1h)	Lettres	La scène d'achat des esclaves : les procédés de dramatisation et de suspense (chapitre 13, p. 213-215).
S. 10 (1h)	Lettres	La préparation de la révolte et l'élection d'un chef : la visée argumentative du dialogue (chapitre 19, p. 314-316).
S. 11 (1h)	Histoire	Les abolitions de l'esclavage (cf H5).
S. 12 (1h)	Lettres	Évaluation finale : bilan sur le roman d'aventure.
S. 13 (1h)	Histoire	Évaluation (à déterminer).

Par ailleurs, il peut être intéressant de réaliser une évaluation commune privilégiant les compétences.
Cet article se contente de présenter les grandes lignes de cette proposition qui peut être consultée dans le rapport.

Les deux premières séances d'histoire sont consacrées à l'étude de la traite négrière transatlantique et à la présentation de l'esclavage, très encadré, dans les colonies françaises : notamment en analysant des documents de sources diverses comme un timbre du Bénin de 1992 (Document n°1) qui permet une accroche du thème avec les élèves ou un extrait des archives départementales de la Loire-Atlantique sur le commerce lié à la traite qui en montre l'importance au moment où les voix des abolitionnistes sont de plus en plus audibles ; ou un extrait de l'ouvrage de l'historien Pierre H. Boulle[3] qui analyse l'évolution du sentiment raciste dans la France de l'Ancien Régime. Cette mise en place du contexte est suivie par deux séances de lettres avec deux extraits de Georges afin d'étudier une situation initiale avec la présentation de la société coloniale et la fonction des portraits. Cette analyse insiste sur le statut du narrateur et sur les différents groupes humains et personnages, ces derniers pouvant être plus facilement identifiés par les élèves du fait de l'apport du travail réalisé en histoire.
Le travail en lettres ayant permis de se familiariser avec l'œuvre de Dumas, la séance suivante d'histoire se propose de comprendre la vie quotidienne dans une plantation, une sucrerie, au XVIIIe siècle en confrontant la description dans Georges (Document n°2) avec un plan d'époque. Cela permet de montrer le décalage entre l'aspect champêtre de la description littéraire et la rude réalité de l'organisation d'une unité de production fondée sur l'esclavage, donc entre représentation et réalité. Cependant, Alexandre Dumas n'omet pas la réalité de la vie quotidienne des esclaves en montrant bien l'encadrement violent des esclaves.

Ces jalons étant posés, les deux séances suivantes, en lettres, permettent, à partir des mêmes documents utilisés en histoire, d'une part, de mener une étude du vocabulaire subjectif avec la description idéale de la plantation familiale par Alexandre Dumas, d'autre part de faire rédiger aux élèves une description de plantation en se basant sur le plan d'époque (Document n°3).
La séance qui suit en histoire a pour but de mettre en place le contexte des formes de résistance violente des esclaves en particulier avec l'exemple de l'esclave Makandal, «bossale» (esclave débarqué d'Afrique), accidenté, qui devenu marron, va semer la terreur dans les grandes sucreries de la Plaine-du-Nord de Saint-Domingue. Finalement capturé après deux ans de clandestinité, il est brulé en place publique au Cap-Français. Les deux dernières séances de lettres reprennent ce travail, à partir d'extrait des chapitres XIII et XIX, pour analyser les procédés de dramatisation et de suspense avec la scène d'achat des esclaves et la visée argumentative du dialogue avec la préparation de la révolte et l'élection d'un chef.

Enfin, une séance d'histoire peut être consacrée, en lien avec les autres parties du programme d'histoire aux abolitions de l'esclavage qui montrent notamment que les dates de la seconde abolition sont différentes selon les territoires.

Cette proposition basée sur une œuvre littéraire peu étudiée d'A. Dumas permet d'aborder la réalité sociale et historique de la vie des esclaves sous l'angle romanesque. Les élèves apprécieront cette approche documentée et d'un souffle épique.

Document n°1 : « La route de l'esclave » (Timbre de la République du Bénin, 1992)

Document n°2 : Une vision idéale de la plantation
Après quatorze ans d'absence, Georges est de retour sur l'île de France et retrouve la plantation familiale. Entre temps l'île a été conquise par l'Angleterre.

Après trois heures de marche, on arriva à la plantation ; à un quart d'heure de la maison, Télémaque avait pris les devants, de sorte qu'en arrivant, Georges et son père trouvèrent tous les nègres qui les attendaient avec une joie mêlée de crainte : car ce jeune homme qu'ils n'avaient vu qu'enfant, c'était un nouveau maître qui leur arrivait, et ce maître, que serait-il ?
Ce retour était donc une question capitale pour toute cette pauvre population. Les augures furent favorables. Georges commença par leur donner congé pour ce jour et pour le lendemain. Or, comme le surlendemain était un dimanche, cette vacance leur faisait de bon compte trois jours de repos.
Puis Georges, impatient de juger par lui-même de l'importance que sa fortune territoriale pouvait lui donner dans l'île, prit à peine le temps de dîner, et, suivi de son père, visita toute l'habitation. D'heureuses spéculations et un travail assidu et bien dirigé en avaient fait une des plus belles propriétés de la colonie. Au centre de la propriété était la maison, bâtiment simple et spacieux, entouré d'un triple ombrage de bananiers, de manguiers et de tamariniers, s'ouvrant, par-devant, sur une longue allée d'arbres

[3] *Race et esclavage dans la France de l'Ancien Régime, Perrin*

conduisant jusqu'à la route, et, par-derrière, sur des vergers parfumés où la grenade à fleurs doubles, mollement balancée par le vent, allait tour à tour caresser un bouquet d'oranges purpurines ou un régime de bananes jaunes, montant et descendant toujours, indécise et pareille à une abeille qui voltige entre deux fleurs, à une âme qui flotte entre deux désirs ; puis tout alentour, et à perte de vue, s'étendaient des champs immenses de cannes et de maïs, qui semblaient, fatigués de leur charge nourricière, implorer la main des moissonneurs.

Puis enfin on arriva à ce qu'on appelle, dans chaque plantation, le camp des noirs.

Au milieu du camp s'élevait un grand bâtiment qui servait de grange l'hiver, et de salle de danse l'été ; de grands cris de joie en sortaient, mêlés au son de tambourin, du tam-tam et de la harpe malgache. Les nègres, profitant des vacances données, s'étaient aussitôt joyeusement mis en fête ; car, dans ces natures primitives, il n'y a pas de nuances ; du travail, elles passent au plaisir, et se reposent de la fatigue par la danse. Georges et son père ouvrirent la porte et parurent tout à coup au milieu d'eux.

Alexandre Dumas, *Georges*, Folio Classique, 2003, p. 122-123

Document n°3 :

Le plan de l'habitation de M. Juchereau de Saint-Denis

Ferrandez J., Carnets d'Orient, 10 tomes, Casterman, 1987 - 2009

Quinze ans après la parution du premier tome, Jacques Ferrandez signe en 2009 le dixième volume de ses Carnets d'Orient, divisés en deux cycles de 5 tomes chacun. Sur fonds de saga familiale, se déroule l'histoire de l'Algérie de la conquête française (1er cycle) à la guerre d'indépendance (2ème cycle). Au fil des albums, Ferrandez dessine avec brio le récit d'histoires individuelles clairement ancrées dans un contexte historique précisément daté et documenté permettant ainsi à un large public de découvrir ou redécouvrir un pan de notre histoire encore trop peu connu tout en étant tenu en haleine par les épisodes d'une fresque familiale, amicale et amoureuse.

Une saga familiale de 1836 à 1962 …

Ferrandez n'a jamais prétendu vouloir faire œuvre d'historien et ses *Carnets* sont avant tout l'histoire de destinées individuelles. Les personnages sont caractéristiques sans être caricaturaux. On trouvera un peintre orientaliste, Joseph Constant, dont les carnets de dessin et un tableau seront le fil conducteur du premier cycle, une jeune arabe dont il tombe amoureux, Djemilah, un couple de colons français fuyant la Commune, Olympe, Paul, Casimir, Marianne, Sauveur, pieds noirs qui se succèdent sur 4 générations mais aussi Samia et Ali, des étudiants arabes ou Saïd, le jeune berger.

Ferrandez se place en narrateur omniscient, même si dans un tome, l'histoire de Paul se rapproche de son histoire personnelle par quelques anecdotes. Ainsi, l'histoire de chacun permet de multiplier les points de vue, d'évoquer les problèmes liés à la colonisation, à la lutte armée, aux rapports colons-arabes… Les portraits des personnages successifs sont émouvants sans être mièvres ou moralisateurs et retiennent sans cesse l'intérêt du lecteur. Retrouver les liens familiaux ou historiques des uns et des autres au fil des albums donne un sens à l'ensemble qui dépasse le simple fil chronologique.

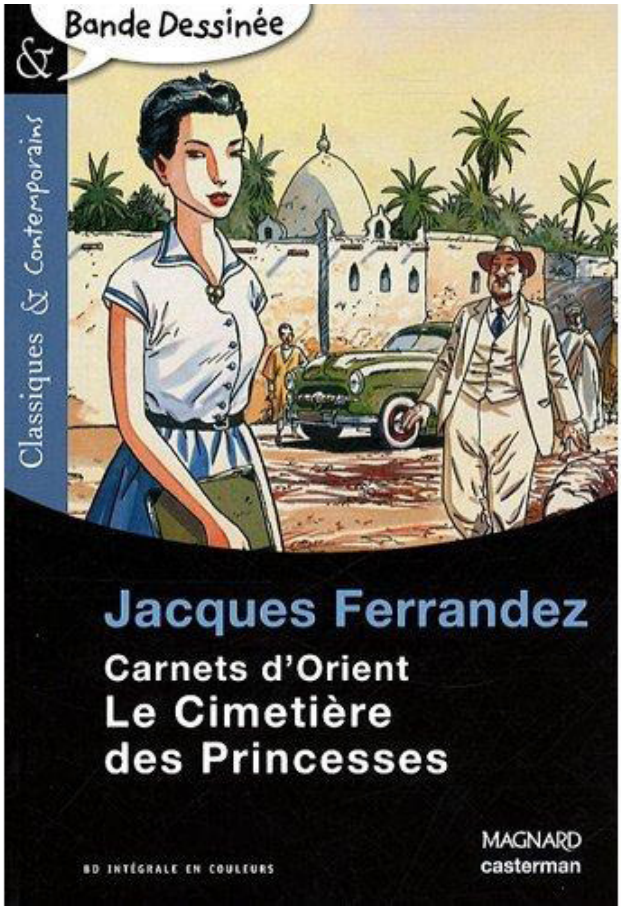

© Editions Casterman S.A. /Ferrandes - www.casterman.com

…qui permet de retracer l'Histoire de l'Algérie de la conquête française à l'indépendance…

Chaque tome est ancré dans une période. Si les 5 tomes du premier cycle peuvent se lire indépendamment les uns des autres ou presque, les albums du second cycle constituent un tout. Resserrés dans le temps, ils se limitent à l'époque de la guerre d'indépendance (alors que les 5 premiers couvrent un siècle), ils font intervenir les mêmes personnages et sont ainsi difficiles à isoler.

Titre de l'album	Période	Thèmes historiques
Djemilah	1836 – 1846	Conquête française de l'Algérie. Personnage d'Abd el Kader. Connaître l'Autre.
L'année de Feu	1871 – 1872	Installation des Colons. Révolte en Kabylie.
Les fils du Sud	1904 – 1914	Tableau de l'Algérie coloniale. Coexistence des communautés. Mobilisation 1914.
Le centenaire	Les années 30	La fête du centenaire de la conquête. Immuabilité et pérennité de l'Empire mais début des revendications nationalistes.

Le cimetière des Princesses	1954	Défaite française en Indochine. Début de l'idée d'une indépendance de l'Algérie chez les Pieds-noirs.
La guerre fantôme	1954 – 1956	Attentats du FLN. Insurrection du FLN.
Rue de la Bombe	1956 – 1957	Bataille d'Alger.
La fille du Djebel Amour	1957 – 1958	Purges des maquis. Année 1958.
Dernière Demeure	1958 – 1960	Les positions suite au discours de de Gaulle. La continuation des violences.
Terre fatale	1960 – 1962	La montée de l'extrémisme, les négociations de la dernière chance, l'Indépendance et les inquiétudes pour l'avenir.

Le fil chronologique est très facile à suivre et moult documents de natures variées viennent étayer et enrichir le récit historique sous forme de témoignage. Ainsi, Ferrandez n'hésite pas à insérer au cœur de ses planches, particulièrement dans l'album du Centenaire, des documents d'époque : photographies, notices, plans et journaux. Certains diront que l'insertion de ces documents en plein cœur du récit peut ralentir le rythme de lecture et briser sa cohérence mais pour le professeur d'histoire, ce sera l'occasion de montrer aux élèves par quelles sources le récit historique peut se construire et souligner que le témoignage direct n'est heureusement pas tout – bien au contraire – pour avoir une connaissance des événements.

… et d'ainsi susciter l'intérêt des élèves pour des événements encore trop méconnus et trop rapidement enseignés de notre histoire.

Etudier une bande dessinée en classe reste exceptionnel tant les préjugés restent forts vis-à-vis de ce style considéré comme un parent pauvre de la littérature et les contraintes d'achat, par le coût de chaque volume, et a fortiori d'une longue série comme les *Carnets d'Orient*, reste lourd. Pour remédier à ce dernier point, Casterman a publié le 5ème volume en version pédagogique, plus légère, maniable et surtout moins onéreuse.

Reste à dépasser les a priori mais le graphisme de Ferrandez devrait susciter l'admiration et l'envie de faire partager cette bande dessinée. Son dessin réaliste, aux coloris soignés, offre des portraits d'une incroyable finesse. Passionné par les peintres orientaux, influencé par Delacroix, Ferrandez insère même des aquarelles au cœur de son récit. Cette qualité du graphisme, le jeu des polices pour distinguer les dialogues en français des dialogues en arabe, comblera les élèves toujours en attente d'images et de représentation.

De par leur attractivité, ces bandes dessinées sont tout à fait abordables dès le collège et pourront ainsi être l'objet d'études variées tant en histoire que lors de travaux interdisciplinaires. Quelques pistes de réflexion à développer :

- des travaux en histoire ;
  . récit de la conquête de l'Algérie : causes, aspects, conséquences pour les populations locales. Construction de l'idée de patrie pour les deux camps (classe de 4ème) ;
  . réflexion sur la brutalité des guerres. Chaque camp considère ses violences comme légitimes. Travail sur l'argumentation et les points de vue (classe de 3ème) ;
  . tableau de la mobilisation en 1914 (classe de 3ème).

- des travaux en éducation civique ;
  . travail sur les discriminations et l'acceptation de l'autre (classe de 5ème).

- des travaux interdisciplinaires ;
  . avec le professeur de français :
    ° travaux sur des portraits, Joseph Constant, Abdel Kader… Le portrait de Djemilah peut aussi porter la réflexion sur la condition de la femme ;
    ° travaux sur les niveaux de récit et les points de vue. Symbolique des différentes graphies, mise en abîme du récit…
  . avec le professeur d'arts plastiques :
    ° analyse des différents types de dessin et leur intérêt pour comprendre les différents niveaux de récit ;
    ° approfondissement sur le style orientaliste.

Avec ces dix volumes, Jacques Ferrandez nous ravit donc tant par son graphisme, que par l'originalité de sa mise en page, ou par les intrigues et la multiplicité des regards sur une histoire difficile et encore cachée où haine, violence, incompréhension, honneur et fierté se côtoient et sauront susciter chez les élèves une envie de découvrir, voire d'approfondir leurs connaissances sur l'Algérie.

Aurélie Blanchard,
Professeur d'histoire-géographie au collège de Cadours (31),
Formatrice à l'IUFM de Toulouse

…/…

© Editions Casterman S.A. /Ferrandes - www.casterman.com

Alain Ruscio, Que la France était belle au temps des colonies… Anthologie des chansons coloniales et exotiques françaises, Maisonneuve & Larose, 2001, 516 p. avec le CD.

A l'heure où nos élèves ont constamment un casque sur les oreilles pour écouter leurs musiques préférées, les documents sonores sont encore peu utilisés dans les classes ! L'ouvrage d'Alain Ruscio devrait nous permettre d'évoquer le thème des colonies par la chanson.

Dans son introduction, l'auteur présente l'intérêt des chansons. Elles ont joué un rôle important dans la mise en place de la pensée coloniale à coté de nombreux autres supports tels les discours, ouvrages de voyages des explorateurs, mises en scènes type Exposition coloniale, livres scolaires, cartes postales…

La première partie de l'ouvrage évoque en chansons l'histoire coloniale en abordant par exemple la conquête de l'Algérie, celle du «Tonkin» ou l'épreuve de la guerre du Rif *Sous le soleil marocain*, 1925[1]. Un jeune homme est contraint par son père de s'engager dans l'armée. Il part sous le soleil marocain. Il apprend qu'il est papa. Mais, des burnous blancs et des coups de feu alertent le camp. Le petit soldat «tomb' le cœur troué». Les acteurs de la colonisation sont glorifiés comme d'héroïques combattants. Ainsi, *Le fanion de la Légion*, 1936, interprétée par Marie Dubas et Edith Piaf décrit la défense d'un fortin par la Légion étrangère[2]. Les auxiliaires indigènes sont également glorifiés par la chanson. *Bou-dou-ba-da-bouh* est créée par Félix Mayol en 1913[3]. L'image du brave soldat «Y' a bon» entre ainsi dans l'imaginaire français. Le Sénégalais Bou-dou-ba-da-bouh fait son devoir jusqu'au bout, prenant ainsi une croix d'honneur. Un légionnaire vient l'apporter à cette «Mam'zell'» que Bou-dou-ba-da-bouh connut «en se promm'nant un matin au coin d'la rue du Quatr' Septembre». L'exposition coloniale de 1931 est le sujet de la chanson de Géo Koger *Viens à l'Exposition*, 1931 sur une musique de Vincent Scotto et Léon Raiter[4].

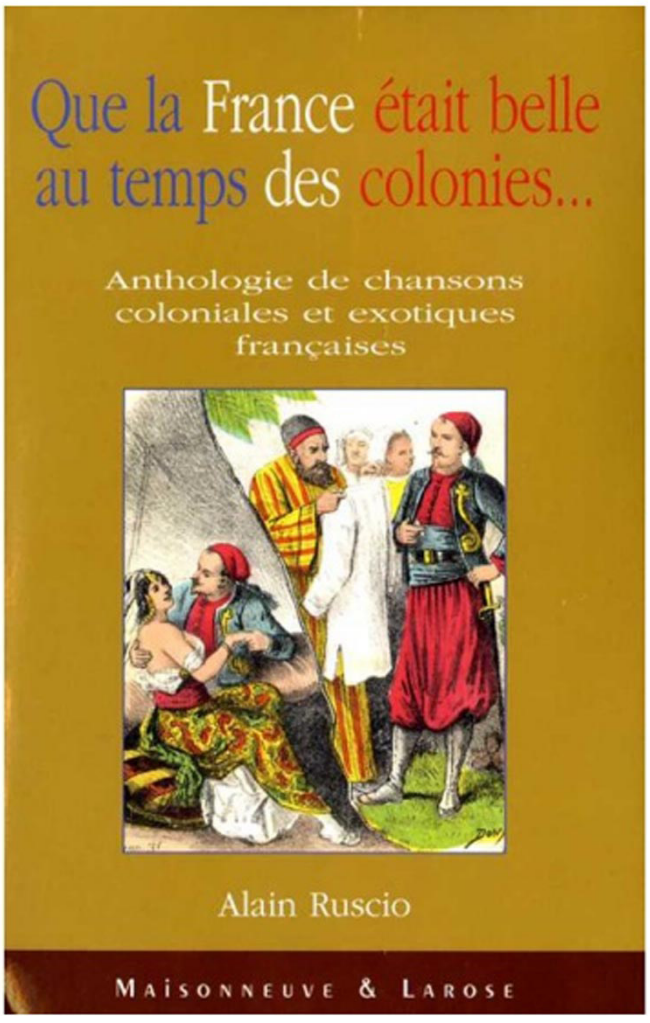

La deuxième partie du livre est titrée *Des filles de rêves sous des cieux paradisiaques*. Les lieux colonisés par la France sont ainsi salués par la chanson permettant aux Français de vivre une expérience «exotique» de substitution en cette période où ils ne voyageaient guère. Les stéréotypes étaient ainsi véhiculés. Certaines chansons étaient en totale contradiction avec l'actualité vécue par les Français. Ainsi, en 1948, Jean-Louis Marlotte en pleine guerre d'Indochine, décrit Saigon comme «l'escale d'amour / où l'on vient quelques jours / et l'on reste toujours».

Dans *La franche rigolade, la fantaisie débridée*, Alain Ruscio nous donne à lire des chansons sur les «Moukers», «Tonkinoises» et «Négresses[5]» ou sur les Petits «Négros», «Sidis» et autres mâles «indigènes». De nombreux stéréotypes sont véhiculés dans ces chansons, parmi lesquelles la bêtise congénitale. Ainsi comme on peut le noter avec Roger Féral et Jacques Monteux dans *Nénufar*[6] en 1931 : «Un p'tit négro d'Afrique Centrale /

vint jusqu'à Paris / voir l'Exposition coloniale / C'était Nénufar. Il demande dans une parfumerie «Du rouge en étui / J'en veux trent' kilogs».

L'ouvrage comporte de nombreux textes de chansons. On peut regretter le manque de présentation des auteurs et le commentaire précis de certaines d'entre elles. L'intérêt de l'ouvrage est pourtant grand : il nous plonge dans cette pensée coloniale. On privilégiera les chansons présentes sur le disque pour une utilisation en classe. L'ambiance musicale de l'époque est tellement différente de la nôtre…

Emmanuel Attali, Professeur d'histoire-géographie au collège Pierre de Fermat, Toulouse

---

1 Chanson de Dommel et Valfy dont les paroles sont aux pages 231-233 et interprétée à la piste 5.
2 L'affiche de la chanson est à la page 181, les paroles pp. 181-183, et l'interprétation à la piste 18.
3 L'affiche est la p. 201, les paroles pp. 202-204 et l'interprétation à la piste 8.
4 Paroles pp. 248-250.
5 Voir *Timiché La Pou Pou* de Bourvil vers 1950.
6 Paroles de la chanson aux pages 448-449, l'interprétation à la piste 7 du CD.

«Je ne me considère pas comme quelqu'un d'un seul pays»

Nguyên Thê Anh

Directeur d'études émérite à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes (Sciences Historiques et Philologiques) est spécialiste de l'histoire du Vietnam et plus largement de l'Asie orientale. Malgré les cahots d'une carrière qui n'a pas manqué de turbulences, où s'entrecroisent itinéraire professionnel et histoire personnelle, c'est un enseignant-chercheur avide de partager son savoir.

Monsieur Nguyên Thê Anh, pourriez-vous évoquer votre enfance ?

Je suis né au Laos en 1936, mon père ayant été affecté au tout début des années 1930 au Service de l'Enseignement du Laos, à Vientiane, sous la direction de Charles Rochet (qui a relaté les événements des dernières années de son séjour dans ce pays dans son livre *Pays lao, Le Laos dans la tourmente, 1939-1945*, Paris, Jean Vigneau, 1946). C'est dans ce contexte que mon père rencontra ma mère, fille d'un enseignant vietnamien comme lui mais résidant à Thakhek, ville sur le Mékong à plus de 200 kilomètres au sud-est de Vientiane. Je passai donc mon enfance à Vientiane (mais très tôt sans ma mère, puisqu'elle décéda jeune, quand j'avais quatre ans), sauf pendant quelques mois de séjour à Hanoi où mon père m'envoya avec mon petit frère après l'attaque en 1941 de la rive gauche du Mékong par des troupes siamoises.

De 1942 à 1945, j'effectuai mes trois premières années scolaires à l'école "franco-annamite" de Vientiane, la dernière se terminant trois mois après le coup de force japonais du 9 mars 1945 en Indochine. Il m'était d'ailleurs apparu assez tôt que mon enfance avait en fait pris fin avec les événements marquant cette année 1945 : proclamation de l'indépendance des pays indochinois en mars-avril, insurrections du Vietminh et du Lao Issara en août, suivies de la mise en place des "comités de libération nationale" avec pour corollaire la complète désintégration de l'ancien édifice administratif…, et surtout la reconquête du Laos par les troupes françaises au début de 1946 qui força la communauté vietnamienne de Vientiane à traverser le Mékong en mars 1946 pour chercher refuge en Thaïlande.

La lutte des indépendantistes vietnamiens contre la France a-t-elle des incidences sur votre famille ?

Mon grand-père maternel rejoignit le Vietminh comme presque tous les notables à Thakhek en 1945 et fut désigné maire de la ville par le comité communiste local. Ce fut ainsi que, civil n'ayant jamais tenu une arme entre ses mains, il trouva la mort lors de l'assaut lancé contre Thakhek au début de 1946 par les troupes françaises, assaut préparé par un groupe dans lequel se trouvait le futur colonel Jean Deuve, devenu plus tard le conseiller du Premier ministre du Laos jusqu'en 1964, et participant pendant les dernières années de sa vie aux travaux de recherches sur la Péninsule indochinoise de l'URA [Unité de Recherche Associée] 1075 du CNRS, dont j'ai fait moi-même partie. De la sorte, il devait être nommé "héros national" à titre posthume par le gouvernement de la République Démocratique du Vietnam [RDV], qualité qui allait réserver par la suite certaines faveurs du régime à ses enfants. Ayant à peine 9 ans, je fus gagné par l'enthousiasme général pour l'indépendance et la "révolution vietnamienne" qui se propageait après le coup de force japonais du 9 mars 1945 en Indochine. J'étais alors dans ma troisième année d'études primaires, et lors des examens sanctionnant la fin de ce premier cycle d'enseignement je fus conduit à manifester des velléités de refus de passer les épreuves facultatives de français, croyant naïvement exprimer de ce fait mon nationalisme. Au mois de septembre suivant, il n'y eut pas de rentrée scolaire, mais comme le gouvernement de la RDV venait de mettre en place le "Service d'Education de masse", ma scolarité fut remplacée par une intégration au "mouvement de jeunesse révolutionnaire". Cette

situation se prolongea avec notre évacuation en Thaïlande devant l'imminence de la reprise de Vientiane par les troupes françaises, mais au bout de quelques mois, mon père ayant été considéré comme un réactionnaire par les communistes (on fit circuler la rumeur selon laquelle il aurait découpé le drapeau Vietminh pour confectionner des slips), j'arrêtai de participer au mouvement de jeunesse communiste. Il s'ensuivit une longue période de non-scolarité, pendant laquelle je fis l'apprentissage de la vie pratique, tout en apprenant par moi-même l'écriture thaïlandaise, puisque les différences culturelles et linguistiques et le manque de moyens d'existence ne me permettaient pas d'être admis dans une école thaïlandaise.

Devant une situation paraissant de plus en plus sans issue, mon père se décida en 1949 à nous ramener à Vientiane. Une nuit d'été, nous retraversâmes clandestinement le Mékong pour nous retrouver le lendemain à Vientiane, où nous retrouvâmes un train de vie plus confortable : mon père eut un poste au Ministère des Affaires Etrangères du Laos, et mon petit frère et moi retrouvâmes le chemin de l'école. Comme il n'existait plus d'école vietnamienne et qu'il n'était pas question pour nous de suivre l'enseignement laotien, nous fûmes admis au petit lycée français de Vientiane.

Vous y réalisez un brillant parcours scolaire jusqu'à l'obtention de votre BEPC en 1953 puis de votre baccalauréat en 1956 avant de vous orienter vers des études d'histoire…

Après l'obtention de mon BEPC en 1953, je poursuivis mes études en classe de Seconde B au lycée Chasseloup-Laubat de Saigon. En effet, avec l'intensification de la Guerre du Vietnam en 1953, mon père avait demandé sa mutation au Ministère de l'Education nationale du Vietnam à Saigon. Je passai la première partie du Baccalauréat, série B, en juin 1955, puis la seconde partie, série Philosophie, en juin 1956, à 20 ans. J'obtins alors une bourse de la mission culturelle française pour poursuivre mes études en France. J'aurais voulu faire de la chimie, discipline qui m'avait beaucoup intéressé lorsque j'étais en classe de Seconde, mais le Ministre de l'Education nationale, dont mon père était un subalterne, me conseilla, après un examen attentif de mon livret scolaire, de m'orienter vers les études d'histoire, car à l'époque on manquait gravement de professeurs d'histoire. L'histoire aussi m'intéressait. D'ailleurs, je lisais beaucoup de classiques de la littérature française, en particulier les romans d'Alexandre Dumas, qui me permettaient d'enrichir mes connaissances en histoire de France.

Vous poursuivez donc ensuite vos études en histoire en France…

En effet, je suivis la préparation au concours d'entrée à l'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud au Lycée des Garçons de Toulouse, devenu maintenant le lycée Pierre de Fermat, durant deux années et en même temps je faisais ma propédeutique à la Faculté des Lettres.
Après avoir manqué d'un point l'admissibilité à l'ENS, je m'inscrivis les deux années suivantes aux cours de la Licence d'enseignement d'Histoire, et j'obtins successivement les 4 Certificats composant cette licence ès lettres. Ensuite, je préparai un mémoire pour l'obtention du diplôme d'études supérieures sous la direction de l'historien économiste Frédéric Mauro, qui, en vue de la rédaction de son ouvrage sur L'expansion européenne (1600-1870), avait voulu que ce mémoire fût une bibliographie sur l'expansion européenne au Vietnam. C'était presque un fait du hasard, mais qui allait décider de l'orientation de mes futures études.
Reçu à l'agrégation d'histoire en 1963, en qualité d'étranger, c'est-à-dire sans affectation à un poste officiel, j'allais retourner au Vietnam lorsque le coup d'Etat de novembre 1963 au Sud-Vietnam me fit décider de demeurer encore en France.
Je me retrouvais à assurer des vacations et, dans le même temps, je préparais une thèse de doctorat de 3ème cycle (thèse nouvellement instituée) sous la direction de Frédéric Mauro. Il s'agissait d'établir une bibliographie critique sur les relations entre le Viêt-Nam et l'Occident. Cette thèse fut soutenue en juin 1964 et publiée en 1967 avec le concours du CNRS, à l'initiative de l'historien Pierre Chaunu.

Quel est votre premier poste de professeur ?

En 1964, je fus nommé professeur d'histoire à l'Uni-

versité de Hué et cette nomination m'apparut comme l'occasion propice pour faire des recherches inédites dans les archives impériales conservées dans l'ancienne capitale royale ; je me lançai alors dans la préparation et la publication de quelques livres à l'usage des étudiants, dont une "Histoire socio-économique du Vietnam au XIXe siècle", car il existait fort peu d'ouvrages en vietnamien sur les sujets abordés. Mon enseignement portait aussi sur l'histoire de l'Asie du Sud-Est et de l'Inde.

Mais, rapidement l'histoire vous rattrape …

Les années 1965-1966 étaient des années terribles car, nommé doyen de la Faculté des Lettres de Huê, je devais faire face aux manifestations, puis aux émeutes étudiantes contre le gouvernement de Saigon. Le recteur de l'Université ayant démissionné, je me retrouvai nommé à ce poste en 1966. L'année suivante, la politisation des étudiants était à son comble, mais je faisais tout mon possible pour maintenir l'Université en dehors des agitations. Puis survint l'offensive des troupes du Vietnam du Nord au début de 1968, avec l'occupation de Huê par les forces communistes pendant près d'un mois. J'eus la chance de ne pas être personnellement inquiété, mais les locaux de l'Université souffrirent énormément de ce terrible épisode de guerre. Par la suite, j'allais devoir consacrer presque toute une année à panser les plaies physiques et morales de l'Université, jusqu'à ce qu'une certaine lassitude m'amenât à présenter ma démission en mars 1969. Cette démission fut agréée, en échange de mon acceptation de l'invitation du Ministre de l'Education nationale à être son assistant chargé de tout l'enseignement supérieur. Un changement de gouvernement survint heureusement (!) quelques mois plus tard, et la nomination d'un nouveau Ministre de l'Education nationale me permit de rejoindre la Faculté des Lettres de l'Université de Saigon, où j'allais m'occuper de la mise sur pied et du développement du Département d'Histoire de 1969 à 1975.

Mais à la fin d'avril 1975, ce fut le départ forcé pour les Etats-Unis. En effet, l'imminence de la chute de Saigon (l'entrée de l'armée du Nord-Vietnam dans la ville eut lieu le 30 avril 1975) fit craindre à mon épouse, née de parents américains, les risques auxquels le nouveau contexte politique allait sûrement exposer notre sécurité. Nous passâmes par des camps de réfugiés sur l'île de Guam puis en Californie avant de nous installer chez ma belle-mère dans la banlieue de Washington. Il s'ensuivit trois mois de vie rendue émotionnellement pénible par l'indifférence d'un entourage américain ne se sentant nullement responsable de la défaite de l'ancienne République du Sud-Vietnam.
Ne souhaitant donc pas rester aux Etats-Unis, j'obtins grâce à des soutiens français un visa d'entrée en France pour y demander le statut de réfugié politique. Notre famille revint ainsi à Toulouse où des vieux amis étaient prêts à offrir l'hébergement à ces gens maintenant dépouillés de tout.

…et vous devenez enseignant-chercheur en France.

Le doyen Jacques Godechot me proposa un poste de vacataire pour enseigner l'histoire à l'Université de Toulouse-Le Mirail tout en m'aidant à entrer au CNRS à Paris en 1976 en qualité d'attaché de recherche en histoire moderne et contemporaine. L'année suivante, je passai au grade de chargé de recherche au CNRS, alors que l'Institute of Southeast Asian Studies à Singapour m'invita comme "visiting fellow" de juin à septembre 1977 ; au même moment, plusieurs universités américaines dont Cornell et Harvard me sollicitèrent, mais après un séjour de 6 mois à Harvard comme "visiting professor", de janvier à juin 1978, je préférai arrêter de disperser de cette façon mes efforts.
Par la suite, après avoir soutenu en 1987 une thèse de doctorat d'Etat es Lettres et Sciences Humaines sur la monarchie vietnamienne des Nguyên, je devins directeur de recherches au CNRS et responsable de l'URA 1075-Péninsule Indochine (unité de recherche associée CNRS-EPHE, dont le siège est le "Centre d'Histoire et Civilisations de la Péninsule indochinoise" sis au 22, avenue du Pt Wilson, Paris 16e). Puis, en 1991 je fus élu directeur d'études à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, IVe Section, dont j'ai assuré les conférences "Histoire et civilisations de la Péninsule indochinoise" jusqu'à ma retraite en 2005, tout en continuant à diriger le "Centre d'Histoire et Civilisations de la Péninsule indochinoise".

Quelle est votre approche de l'histoire et quels sont vos thèmes de recherche ?

Je m'inscris dans une histoire globale au-delà du couple colonisation/décolonisation. Parmi mes axes de recherche, on peut citer l'histoire socioéconomique et intellectuelle du Viêt-Nam ancien ; les rapports entre Etats et sociétés de la péninsule indochinoise ; la légitimation du pouvoir en péninsule indochinoise du XVIIIe au XXe siècle ; et bien entendu, en continuité avec mes débuts, les relations surtout culturelles entre l'Occident et l'Asie orientale.

Pourriez-vous préciser les problématiques actuelles et les principaux thèmes de recherche explorés par les historiens du fait colonial ?

Avec l'extension spatiale et thématique des recherches historiques, il n'est pas facile de répondre à cette question, car plusieurs champs sont désormais liés au fait colonial ou à ses représentations. Mais il me semble que le programme de travail du groupe ACHAC (Association pour la connaissance de l'histoire de l'Afrique contemporaine) offre un résumé commode en soulignant les axes d'analyse suivants :
- prolongements contemporains de la représentation coloniale, mécanismes structurant la relation entre colonisé et colonisateur
- histoire des migrations coloniales sur le territoire hexagonal
- conséquences dans les métropoles des enjeux coloniaux, influences idéologiques, pratiques et identitaires de la culture coloniale sur les sociétés coloniales
- idéologie coloniale et héritages postcoloniaux : relations complexes et paradoxales entre la société française et l'entreprise coloniale.

Quelles sont vos activités depuis votre retraite ?

Depuis septembre 2005, je suis directeur d'études émérite à l'EPHE et j'ai arrêté mes conférences. Je continue toutefois à me consacrer à des recherches et à des publications sur l'histoire des mentalités en Asie et surtout au Vietnam, par exemple un article sur les mouvements messianiques et millénaristes dans l'histoire du Vietnam[1] ; je contribue aussi à différents publications[2] ; et je participe à des colloques internationaux.

En fin de compte, dans quelle mesure votre parcours personnel a-t-il influencé votre parcours professionnel ?

Il semble que la part du destin a été grande dans le choix des thèmes de mes recherches, mais ma jeunesse m'a ouvert des horizons au-delà du Vietnam (Laos, Thaïlande et l'Asie du Sud Est), ouverture qui s'est élargie ensuite sur le Japon, la Chine et la Corée (sans compter l'Europe et l'Amérique) grâce à des rencontres parfois fortuites lors de certaines étapes de ma vie.

Quels sont, aujourd'hui, vos rapports avec le Vietnam et ses autorités ?

J'ai eu assez facilement l'autorisation de revenir au Vietnam en 1994 à l'occasion de la Conférence franco-vietnamienne sur la francophonie et les entreprises à Saigon ; puis en 2007 le visa m'a été accordé rapidement pour venir à Hanoï participer à une conférence internationale sur le confucianisme. Ce second retour m'a semblé beaucoup plus agréable que le premier, sans doute parce qu'alors s'est quelque peu estompé l'effet de mes écrits sur Ho Chi Minh, à l'origine je crois de l'attitude réservée des autorités vietnamiennes à mon égard. D'ailleurs, lors de mes séjours au Vietnam, j'ai toujours craint un "accident organisé".

Quels sont les difficultés et les écueils à éviter dans l'enseignement du fait colonial ?

Jusqu'à assez récemment, les Français ont manifesté un certain désintérêt pour le passé colonial de leur histoire. C'est que la France a subi le reflux de la décolonisation entre les accords de Genève de 1954 mettant fin à la guerre d'Indochine et ceux d'Evian qui terminèrent celle d'Algérie. C'est une période pendant laquelle la France a connu la hantise de la guerre civile, le renversement d'une république et la fondation d'une autre : dans les années qui suivirent, l'évocation de l'ère coloniale se faisait, selon les appartenances, sur les seuls modes du regret ou de la condamnation.

Ces sentiments ont perduré. On a longtemps surtout retenu de l'ancien empire colonial que l'Algérie et le Vietnam. Etait-ce pour inciter à faire des comparaisons et tirer des conclusions à inculquer aux élèves ? Mais de la sorte, on a passé sous silence l'hétérogénéité de l'ancien empire colonial français, sa complexité raciale et ethnique, l'existence de civilisations arriérées à côté d'autres raffinées, et de nations fortes que la présence française avait quand même empêché d'asservir les plus faibles. Mais peut-être souhaitait-t-on aussi réagir contre les anciens manuels scolaires qui ont trop insisté sur les bienfaits que la colonisation avait apportés aux indigènes ; les grandes réalisations ferroviaires, portuaires, hydrauliques, sanitaires… ayant été les moyens par lesquels la France avait accompli sa mission civilisatrice.

Quels choix devraient être effectués dans les programmes du secondaire en ce qui concerne l'enseignement du fait colonial, notamment dans les nouveaux programmes de première ?

Réduire l'histoire de l'expansion coloniale de la France et de la Grande-Bretagne à l'Algérie et à l'Inde seules serait une vue des plus limitatives, qui ne pourrait rendre pleinement compte de l'évolution de la rencontre de la France et de la Grande-Bretagne avec d'autres peuples.
Il ne faudrait pas aborder l'histoire de cette rencontre sous l'angle colonial seulement, mais encore et surtout sous l'angle culturel et d'emprunts réciproques. Il faudrait aussi, pour parvenir à une parfaite compréhension de l'évolution historique, faire la comparaison entre différents systèmes coloniaux, et de ce point de vue l'Asie du Sud-Est, qui s'est imposée depuis le temps de la décolonisation de plus en plus comme un ensemble régional dont on doit tenir compte, ne peut pas être absente dans un programme d'enseignement se donnant pour objectif de dispenser aux élèves une bonne connaissance du monde dans lequel ils vivent.

On précise cependant dans le document de travail du thème du nouveau programme de première, d'aborder comme support d'étude de l'entre-deux-guerres le personnage de Nguyen Ai Quôc…

Bien que de nombreux ouvrages aient été publiés dernièrement sur Nguyên Ai Quôc - Hô Chi Minh, il reste beaucoup de zones d'ombre au sujet de ce personnage[3] et l'introduire dans le nouveau programme de première me semble pour le moins aventureux, car il ne facilite certainement pas une présentation objective des faits aux élèves.

Que peut-on dire des questions de la mémoire de la colonisation indochinoise en France et au Vietnam ?

Ces évènements et cette période correspondent à un laps de temps bien court en comparaison du millier d'années d'occupation chinoise au début de l'histoire du Vietnam. L'époque coloniale n'en a pas été moins décisive pour son évolution. Les transformations imposées par la colonisation ont certes été brutales à bien des égards, mais les grands travaux d'infrastructure et les nombreuses réalisations économiques ont modifié profondément le paysage sociopolitique. Le développement d'un nouveau système d'enseignement a atteint une dimension culturelle telle qu'il a pris un aspect d'interpénétration de civilisations auquel l'élite vietnamienne est restée longtemps sensible.
Il n'empêche que les apports positifs de l'administration coloniale française, qui entend justifier la colonisation par les progrès apportés, ont été plus que souvent contestés par les tenants du nationalisme vietnamien, qui n'admettent pas que la France fasse du bilan de sa politique coloniale une justification du droit comme de la pérennité de sa présence et de sa domination politique. Les mécomptes de la décolonisation ont finalement conduit à la guerre d'Indochine de 1945 à 1954.
Pour les Français, toutefois, cette guerre semble ne constituer qu'un prologue à la guerre d'Algérie, bien plus marquante pour la mémoire collective de l'Hexagone, car les répercussions en métropole ont été quasi-quotidiennes surtout à partir de 1956, sans commune mesure avec ce qui avait été vécu lors du conflit d'Indochine. Pour les communistes vietnamiens, cette guerre n'apparaît aussi que comme le prologue à l'intervention américaine des années 1960 – 1975, au bout de laquelle l'effacement de la République du Sud-Vietnam, survivance de l'époque coloniale, met définitivement un terme à la domination

colonisatrice occidentale.

Quel est l'héritage de la décolonisation en Asie du Sud-Est ?

La période de la domination coloniale occidentale a laissé des marques profondes sur l'organisation politique régionale de l'Asie du Sud-Est. Cette domination a été de durée et d'intensité variables parmi les différents pays, mais elle a surtout conduit à une configuration d'unités territoriales ayant peu de rapport avec les conditions ethniques et historiques préexistantes. Les frontières tracées par les puissances coloniales occidentales (américaine, anglaise, espagnole, française, hollandaise, portugaise), motivées par des considérations impériales, renfermaient donc une diversité d'entités physiques et culturelles dissemblables. Chaque unité politique coloniale incluait ainsi des identités diverses, tels que des groupes ethniques et des communautés religieuses distincts. Aucun effort n'a été réellement fait pour encourager l'intégration des identités ethniques dans l'organisation politico-spatiale des unités territoriales mises en place. En outre, les immigrés chinois et indiens, qu'on a fait venir pour travailler dans les plantations et les mines, ont continué à former des groupes distincts.

Au lendemain de la décolonisation, alors que les nouveaux Etats devaient assumer la responsabilité de la préservation des frontières nationales, les rivalités locales et les intérêts conflictuels ont refait surface. Nulle vision nationale cohésive et bien enracinée ne semblait pouvoir être construite après la suppression du règne colonial pour servir de force unificatrice commune, qui aurait permis la fusion de la dimension spatiale et du système politique. Il restait aux nouveaux gouvernements qui avaient pris la relève des administrations coloniales, lesquelles avaient réussi temporairement à égaliser les différences ethniques et à masquer les divisions religieuses, à faire la preuve de leur capacité à instaurer des valeurs communes en vue de réaliser l'intégration politique et d'assurer le fonctionnement harmonieux de l'Etat face à une grande variété de forces centrifuges.

Propos recueillis par Jérôme Girard

[1] *Publié dans Annalen der Hamburger Vietnamistik, n° 4&5, 2009/2010, pp. 53-65.*

[2] *Comme l'article "Thai-Vietnamese relations in the first half of the 19th century as seen through Vietnamese official documents", dans Southeast Asian historiography: Unravelling the myths. Essays in honour of Barend Jan Terwiel, Volker Grabowsky ed. Bangkok, River Books, 2011, pp. 294-305.*

[3] *L'auteur a lui-même souligné ces points controversés dans un article, «L'itinéraire politique de Ho Chi Minh» republié dans son Parcours d'un historien du Viêt Nam, Paris, les Indes Savantes, 2008, pp. 509-521.*

Directeur de la publication : Olivier Dugrip, recteur de l'académie de Toulouse

Responsable de l'édition : Thierry Duclerc, IA-IPR d'histoire-géographie

Comité de rédaction :
Emmanuel Attali, Fabien Jouvé, Stéphanie Maffre, Hubert Strouk, professeurs d'histoire-géographie

Conception et réalisation : communication, rectorat de Toulouse.

Contacts : pastellarevue@ac-toulouse.fr
Emmanuel.Attali@ac-toulouse.fr
Fabien.Jouve@ac-toulouse.fr
Hubert.Strouk@ac-toulouse.fr
Stephanie.Maffre@ac-toulouse.fr

Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs.